N°39 SEPTEMBRE 2014 - REVUE POLITIQUE MENSUELLE DU PCF - 6 EUROS

P.24 LE GRAND ENTRETIEN
LE FRONT DE GAUCHE ET LE RASSEMBLEMENT
Marie-Pierre Vieu

P.30 MOUVEMENT RÉEL
MARX DE RETOUR À L'UNIVERSITÉ ?
Guillaume Fondu

P.46 DANS LE TEXTE
LA LUTTE DES CLASSES
Florian Gulli, Jean Quétier

LA REVUE DU PROJET

LA FABRIQUE DE «L'ASSISTANAT»

Parti communiste français

La convention nationale industrie dont l'avant-projet a été publié dans *La Revue du projet* de juin 2014, se tiendra les 22-23 novembre à l'espace Niemeyer.

Un projet du XXIe siècle ne saurait se limiter à la répétition de ceux du XIXe. Pour autant, il ne saurait les ignorer, au risque de tomber en-deçà. Parce qu'en ce sens la pensée de Marx est toujours précieuse pour notre temps, *La Revue du projet* ouvre une nouvelle rubrique, **« Dans le texte »**, pour donner, largement, à lire et à comprendre un auteur toujours aussi dramatiquement méconnu que résolument indispensable.

SOMMAIRE

3 ÉDITO À QUATRE PLUMES
Clément Garcia, Léo Purguette, Jean Quétier, Gérard Streiff

4 POÉSIES
Katherine L. Battaiellie Tomas Tranströmer

5 REGARD
Nicolas Dutent Rencontres d'Arles : l'or des images d'une édition moribonde (1/2)

6 ▸ 21 LE DOSSIER
LA FABRIQUE DE L'ASSISTANAT
Présentation : **Léo Purguette, Michaël Orand** **Une arme de division**
Guillaume Roubaud-Quashie Trique générale et miettes charitables : la fabrique bourgeoise de « l'assistanat »
Jean-Luc Gibelin L'universalité, une idée neuve !
• Les patrons, en France, sont des assistés (encadré)
Frédéric Rauch Les minima sociaux contre la sécurité
Igor Martinache L'assistanat, cheval de Troie d'un retour du travail forcé
• « Trappe à inactivité » : quelle réalité ? (encadré)
Jean-Marc Durand Fraude fiscale, fraude sociale, gare à l'amalgame !
Véronique Sanchez L'enjeu du quotient familial
Catherine Mills Comment financer la politique familiale ?
Marie Lemoine Une vraie marchandisation du service de l'emploi
Jean-François Téaldi Le rôle des média dominants dans la bataille idéologique autour de la protection sociale
Igor Martinache L'assistanat, genèse d'un concept piégé
• Effets de zonage : une manifestation concrète des effets de seuils (encadré)

22 LECTRICES & LECTEURS
Jérôme Valluy Enseignement supérieur et Recherche, savoirs, où aller ?

24 ▸ 27 TRAVAIL DE SECTEURS
LE GRAND ENTRETIEN
Marie-Pierre Vieu Le Front de gauche est indispensable pour la construction du vaste rassemblement que nous ambitionnons
BRÊVES DE SECTEUR
- Indifférence inhumaine face aux attaques islamistes contre le Kurdistan syrien
- Réductions des dépenses de santé : chaque repli de la Sécurité sociale est une victoire pour les assureurs privés
- L'intolérance et le racisme n'ont pas leur place dans le soutien au peuple palestinien

28 COMBAT D'IDÉES
Gérard Streiff Les mots des présidents

30 MOUVEMENT RÉEL
Guillaume Fondu Marx de retour à l'université ?

32 HISTOIRE
Irène Théroux Vous avez dit « social-démocrate » ?

34 PRODUCTION DE TERRITOIRES
Yves Raibaud, Arnaud Alessandrin Géographie des homophobies : quand l'espace sort du placard

36 SCIENCES
Khanh Dao Duc Les jeux vidéo

38 SONDAGES
Gérard Streiff Les Français et le coût du capital

39 STATISTIQUES
Michaël Orand PIB et criminalité : une occasion de relancer le débat

40 REVUE DES MÉDIA
Anthony Maranghi Du rififi au PS : l'Épinay dans le pied

42 CRITIQUES
• LIRE : **Jean Quétier** Lucien Sève : le philosophique contre « la philosophie »
Zahra Ali *Féminismes islamiques*
Bernard Stiegler, Victor Petit *Pharmacologie du Front national, suivi du Vocabulaire d'Ars Industrialis*
Régis Léger *Cuba Grafica*
Roland Charlionet et Luc Foulquier *L'être humain et la nature, quelle écologie ? Manifeste pour un développement humain durable*
Valère Staraselski *L'Adieu aux rois Paris, janvier 1794*

46 DANS LE TEXTE
Florian Gulli, Jean Quétier La lutte des classes

Réagissez aux articles, exposez votre point de vue. Écrivez à revue@pcf.fr

La Revue du Projet - Tél. : 01 40 40 12 34 - **Directeur de publication :** Patrice Bessac
Rédacteur en chef : Guillaume Roubaud-Quashie • **Secrétariat de rédaction :** Noëlle Mansoux • **Comité de rédaction :** Caroline Bardot, Hélène Bidard, Davy Castel, Igor Martinache, Nicolas Dutent, Amar Bellal, Clément Garcia, Maxime Cochard, Alexandre Fleuret, Marine Roussillon, Côme Simien, Étienne Chosson, Alain Vermeersch, Corinne Luxembourg, Léo Purguette, Michaël Orand, Pierre Crépel, Florian Gulli, Jean Quétier, Séverine Charret, Vincent Bordas, Anthony Maranghi, Franck Delorieux, Francis Combes • **Direction artistique et illustrations :** Frédo Coyère • **Mise en page :** Sébastien Thomassey • **Édité par** l'association Paul-Langevin (6, avenue Mathurin-Moreau 75 167 Paris Cedex 19) **Imprimerie :** Public Imprim (12, rue Pierre-Timbaud BP 553 69 637 Vénissieux Cedex) • **Dépôt légal :** Septembre 2014 - N°39.

ÉDITO À QUATRE PLUMES

« On ne peut pas entrer deux fois dans le même fleuve »

27 siècles plus tard, la phrase d'Héraclite a gardé toute sa force. Mais quand le monde bouge et tremble, on dira plus encore : on ne doit pas entrer deux fois dans le même fleuve. Le statu quo est le propre des morts ou de ceux qui s'apprêtent à donner la pièce à Charon, le passeur des Enfers. Le monde des vivants bouge ; *La Revue du projet* avec lui. Elle s'étoffe pour être toujours mieux une revue utile aux communistes et à notre peuple. C'est ainsi non sans fierté que je cède la plume, ce mois, aux quatre camarades qui rejoignent la rédaction en chef.

Guillaume Roubaud-Quashie
Rédacteur en chef

Construire un monde de paix

En Ukraine, en Libye, en Irak et en Syrie, l'été fut terriblement meurtrier. Pluie de bombes à Gaza : le peuple palestinien, endeuillé et emmuré, appelle à l'aide. Un peu partout les menaces de guerres bruissent. De l'Asie aux portes de l'Europe, les budgets militaires flambent et les machines de guerre foulent au pied le droit international. Hasard du calendrier, l'été fut également celui des commémorations avec, au menu, un service minimum présidentiel pour l'hommage à Jaurès, rhabillé en réformiste patriotard pour l'occasion, et un centenaire aseptisé de la Grande Guerre.

Pourtant, le souvenir de 14-18 devrait nous rappeler que guerre et paix sont affaires éminemment politiques. Éradiquer les causes des guerres, faire émerger un monde de coopération, d'amitié entre les peuples, enfoncer des coins dans la guerre économique qui partout fait rage et laisse présager de lourds conflits armés, n'est-ce pas là le cœur du projet communiste, porté sur les fonts baptismaux de la Grande boucherie et du refus des guerres impérialistes ? « L'humanité est maudite, si pour faire preuve de courage elle est condamnée à tuer éternellement. » disait Jaurès. Avoir le courage d'œuvrer encore et toujours pour la paix, c'est bien ce à quoi s'emploient les communistes : travailler à la réalisation de l'humanité.

Clément Garcia

Vendémiaire

En politique aussi, le mois des vendanges approche. Les réflexions ont mûri durant d'été. Les communistes ont prévenu : pas question de les laisser virer à l'aigre ou gagner par la pourriture bleu marine. L'heure est à la récolte. Il y a urgence pour notre peuple : à l'Élysée comme à Matignon, ce sont les valeurs fondatrices du mouvement ouvrier que l'on foule aux pieds. Après un printemps difficile, nous voulons remettre en mouvement, au travail, et en action toutes les forces qui refusent d'avaler la potion amère de l'austérité. Front de gauche, écologistes insatisfaits, frondeurs du PS, forces sociales et culturelles peuvent converger. Pour y parvenir, il faudrait, dit-on, mettre de l'eau dans notre vin. Le défi de la période est bien différent : c'est au nom même de leur visée révolutionnaire que les communistes travaillent à des convergences. Plus qu'un autre, le mois qui s'ouvre sera constellé de rendez-vous cruciaux pour le rassemblement.

« Vendémiaire », c'est d'ailleurs un poème d'Apollinaire, l'homme qui voulait « rallumer les étoiles ». Les communistes avaient fait de son mot un étendard aux couleurs de leurs espoirs lors de leur 36e congrès. C'est toujours bien de cela qu'il s'agit. Les communistes aiment les vers et le rouge. Et ils savent que Vendémiaire est le premier mois du calendrier d'une nouvelle ère.

Léo Purguette

Rendez-vous de rentrée

Le pouvoir, cet été, a changé de ton, et de communication. Après le « demain, ça ira mieux » de Hollande, le 14 juillet, il y eut le « demain ça sera pire » de Valls, le 1er août. Désormais, on nous martèle que la rentrée sera sombre. Hollande/Valls savent que leur politique mène à l'impasse mais ils persévèrent. Et désespèrent. Ils inquiètent l'opinion pour la désarmer.

À cette pédagogie de la résignation, les communistes opposent une alternative à l'austérité, un projet de gauche, tout simplement. Ils s'adressent à tous ceux qui refusent ce fatalisme. Ensemble, il s'agit de construire un front large, un front du peuple autour d'idées fortes : le bien commun, l'humain d'abord.

La rédaction de *La Revue du projet* vous propose deux rendez-vous de rentrée : l'université d'été des communistes aux Karellis, les 29 au 31 août, puis la Fête de l'Humanité des 12 au 14 septembre. Elle sera pareillement attentive à l'assemblée de rentrée du Front de gauche, le 6 septembre. Avec, partout, une même préoccupation : redonner force collective aux luttes, renconstruire de la mobilisation et de l'espoir.

Gérard Streiff

Travailler au communisme de demain

Le néolibéralisme semble avoir réussi son œuvre : créer une société divisée, individualiste, consumériste, en panne d'espoir. L'offensive contre les services publics, contre la souveraineté populaire, contre l'organisation collective n'est pas seulement menée à coups de réformes, elle a aussi lieu dans les consciences. Pourtant, des résistances existent et la bataille idéologique n'est pas encore perdue. Aujourd'hui, c'est à chacun d'entre nous qu'il revient d'entreprendre un travail de long terme, à petits pas, pour développer une autre vision du monde et la rendre majoritaire. C'est à chacun d'entre nous qu'il revient de participer au grand chantier que le PCF veut faire grandir dans les mois qui viennent : celui d'un communisme de nouvelle génération. *La Revue du projet* entend être un outil au service de cette élaboration collective, donner de la hauteur à la discussion politique, contribuer à la formation des militants. Il nous faut à la fois construire et transmettre : la tâche est donc immense. Mais elle est aussi exaltante.

Jean Quétier

Tomas Tranströmer

Au fil de ces dernières années, nous avons découvert, souvent avec retard sur les autres pays européens, la littérature des pays nordiques. Dans cette dernière s'est distinguée récemment la bouleversante trilogie de l'Islandais Jón Kalman Stefánsson , extraordinaire hommage à la poésie (puisque tout y arrive par la poésie), dont nous avons pu lire en français le premier tome en 2010 (*Entre ciel et terre*, *La tristesse des anges*, *Le cœur de l'homme*, réédités par Gallimard).

En 2011, le Prix Nobel de littérature qui lui a été attribué à l'âge de 80 ans a sorti pour nous de l'inconnu le poète suédois Tomas Tranströmer, qui avait déjà collectionné des prix prestigieux à partir des années quatre-vingt.

Né en 1931 à Stockholm, il y réside toujours une partie de l'année, passant l'autre partie dans une petite maison bleue, héritée d'un grand-père pilote côtier et perdue dans une forêt sur une île de l'archipel de Stockholm, où l'on n'accède que par bateau. Il a cependant effectué de nombreux voyages, auxquels renvoient bien des poèmes.
Psychologue, il a consacré une grande partie de sa vie professionnelle à des personnes handicapées, toxicomanes, condamnées à des peines de prison. Dans le texte intitulé « Prison » (1959) nous lisons : « Des vies mal épelées-/la beauté subsiste sous forme/de tatouages ».
En 1990, un accident vasculaire cérébral l'a laissé paralysé du bras droit et presque aphasique : « Quelque chose voudrait être dit, mais les mots ne suivent pas. » Musicien, et la musique est souvent évoquée dans ses poèmes, il continue à jouer du piano de la main gauche.
Considéré comme un grand poète depuis les années 1955, publié en France par les éditions du Castor astral depuis 1989 (hommage aux petits éditeurs !), il est aujourd'hui traduit en près de 60 langues.

Si Tomas Tranströmer a gardé des surréalistes l'importance du rêve, son œuvre explore la nature suédoise et ses étendues de forêts, de neige, la mer, mais aussi l'effervescence des grandes villes, tous leurs lieux palpitant de vie (rues, autobus, stations de métro, ateliers...). Il est fasciné par leur modernité industrielle, leurs multitudes où se mêlent anonymes et célébrités, vivants et morts. Car la mort est souvent présente, et le poète nous transmet sobrement sa confrontation avec elle : « Il arrive au milieu de la vie que la mort vienne/prendre nos mesures. Cette visite/s'oublie et la vie continue. Mais le costume/se coud à notre insu ». (« Sombres cartes postales », dans *La place sauvage*, 1983)

L'observation la plus précise côtoie dans cette poésie des questionnements métaphysiques et l'assurance d'une présence divine.
C'est sa concision, ses images, sa maîtrise de la métaphore, sa façon d'ouvrir « un nouvel accès au réel » que l'Académie suédoise a tenu à distinguer.

Katherine L. Battaiellie

C'est dans le Nord que courent les vrais lynx, aux ongles affûtés
et aux yeux rêveurs. Dans le Nord, où le jour
habite dans une mine, de jour comme de nuit.

Où l'unique survivant peut s'asseoir
près du poêle de l'aurore boréale et écouter
la musique de ceux qui sont morts gelés.

Extrait d'*Histoires de marins*, dans *17 poèmes* (1954)

Les pavillons de l'asile
exposés à la nuit
luisent comme des écrans télé.

Un diapason caché
dans le grand froid
émet sa tonalité.

Je suis sous les étoiles
et sens que le monde entre
et ressort de mon manteau
comme d'une fourmilière.

Extrait de *Les formules de l'hiver*, III, dans *Accords et traces* (1966)
Baltiques, Œuvres complètes 1954-2004, Gallimard, 2011.
Traduit du suédois par Jacques Outin.

Rencontres d'Arles : l'or des images d'une édition moribonde (1/2)

François Hébel, directeur du festival sur le départ, a eu beau placer cette édition sous le signe de la « parade », les adieux tonitruants attendus n'auront pas eu lieu. Le conflit larvé entre cette personnalité imposante, en place depuis 2002, et la mécène et collectionneuse Maja Hoffmann aurait-il eu raison du succès de ce rendez-vous annuel de la photographie ?

Plusieurs expositions manquent de souffle ou pâtissent d'un défaut d'ambition dans leur réalisation. C'est le cas de l'hommage poussif rendu à 14-18, où seules les mises en scènes parisiennes de **Léon Gimpel** et ses « gosses » enjoués parviennent à s'imposer dans l'église des frères prêcheurs, offrant une lecture renouvelée et discordante de la grande guerre. De même, si la démarche historiographique de **Martin Parr & Wassinklundgren** sur la Chine est salutaire, scrutée à travers le médium que représente le livre de photographie, la profusion d'archives et le contexte de leur appréciation, à la lueur d'un néon portatif dans les bureaux des Lices plongés dans les ténèbres, rendent l'expérience pénible.

© Chema Madoz

Si dans l'ensemble une certaine paresse se dégage, tant dans l'accrochage laborieux et inesthétique de certains travaux (la superposition anarchique et indélicate des portraits **David Bailey** dans l'église Sainte-Anne est un exemple probant), le dialogue fragile entre certaines expositions et leurs environnements que le recours abusif à des talents familiers (**Raymond Depardon, Martin Paar, Erik Kessels, Christian Lacroix, Lucien Clergue**), quelques réjouissances sont pourtant à mettre au compteur de cette édition et nous retiennent de jeter le bébé avec l'eau du bain...

Le magasin électrique tire à nouveau son épingle du jeu en célébrant l'œuvre du photographe **Chema Madoz**. L'espagnol, adepte charismatique du noir et blanc, emplit les lieux avec ses raccourcis surréalistes et enchanteurs. Intitulée « Angle de réflexion », l'exposition présente une série de natures mortes qui détournent des objets de leur fonction d'origine, créant une interaction improbable entre deux identités visuelles, fondues harmonieusement dans un même ensemble. Parmi ces jeux de diversions poétiques au style singulier et graphique on retiendra cet étui de guitare, retenu par des cordes mortuaires et guetté par une tombe, une allumette esseulée sur les nerfs du bois, une lame de rasoir qui s'invite sur un damier, une feuille de platane transfigurée en cintre, des assiettes qui reposent sur les fentes d'une bouche de métro, égouttoir à vaisselle à ciel ouvert, ou encore une canne qui mue en rampe. Il est souvent question de voyage, et plus largement d'évasion [...] La plus métaphorique de ces images demeurant la cage à oiseaux dont les grilles enserrent un nuage, cerné par un ciel azur : évocation éblouissante de la liberté.

Un autre illusionniste génial s'impose dans cette édition. Il s'agit du brésilien **Vik Muniz** qui assiège l'église des Trinitaires avec deux séries de grands formats, *Album* et *Postcards from Nowhere*, qui impulsent une réflexion sur la perception changeante des images. La première questionne leur pouvoir nostalgique, retranché derrière une matérialité de plus en plus fragile : une salle de classe, un bain de soleil, un mariage, la figure de l'enfance... sont les prétextes dont l'artiste se saisit pour mettre en scène une mémoire intime et collective. Nets et cohérents, ces récits sont une combinaison de mosaïques obtenues par le découpage et l'assemblage minutieux de centaines de photographies de famille. Ce témoignage est aussi l'occasion d'affronter la question de l'essor du numérique. « La révolution numérique a changé notre rapport à la photographie. Ce qui était relativement rare est devenu surabondant » explique Vik Muniz . « Depuis quinze, vingt ans j'ai vu un changement radical dans la façon dont les gens voient leur mémoire familiale. Auparavant, les photos de famille argentiques se passaient de génération en génération. Puis il y a eu une rupture » ajoute l'artiste. [...]La mémoire à jamais perdue ou disséminée est le thème qui traverse sa deuxième série qui représente des destinations populaires disparues ou mutilées sous les affres de la modernité. Il en va des tragiques *Twin Towers* de New York ou d'une plage de Beyrouth au charme révolu.

Nicolas Dutent

LA FABRIQUE DE « L'ASSISTANAT »

DOSSIER

Incontournable dans les discours de droite et d'extrême droite, la dénonciation de « l'assistanat » gagne du terrain dans le débat politique et trouve un écho croissant dans la société. Quelle part de fantasme et de réalité ? Entre « effets de seuil », bonne conscience et enjeux d'universel, comment y voir clair ? La tâche est pourtant impérieuse tant ces discours contribuent à faire virer à droite nombre de cerveaux. Face au défi de la construction d'une nouvelle conscience de classe, il y a urgence à faire le point. Ce dossier entend donc défricher un terrain trop souvent abandonné à l'adversaire et pourtant résolument incontournable.

PRÉSENTATION

Une arme de division

PAR **LÉO PURGUETTE ET MICHAËL ORAND***

« L'assistanat est le cancer de la société française ». En lançant cette formule qui l'a mis en lumière, Laurent Wauquiez, chef de file de la mal-nommée droite sociale prétendait jeter un pavé dans la mare. Il ne faisait en réalité qu'énoncer avec le mérite de la netteté une stratégie contagieuse chez les tenants de l'ordre social existant. Plus condamnables encore que les « exclus » qui ne sont donc ni opprimés ni exploités, les « assistés », eux, sont des profiteurs. Pire, pris ensemble, ils forment une tumeur qui croît au détriment du corps social. Il y a urgence à l'en extirper. C'est le message délivré aux classes… forcément « moyennes ». En omettant judicieusement de rappeler que si elles sont « moyennes », c'est uniquement par opposition à ce bas du panier qui vivrait d'aides en tous genres. Le même Wauquiez ne dit pas autre chose dans l'ouvrage qu'il intitule sans gêne « La lutte des classes moyennes ». Petit à petit, l'idée chemine cependant, depuis l'extrême droite jusqu'à une partie de la gauche. La dénonciation de la figure de l'assisté apparaît comme l'investissement politique le plus rentable du moment : il demande un minimum d'engagement pour un résultat quasiment garanti. Il faut dire que le concept ratisse très large, résonnant « immigré » dans la tête des uns, « fainéant », « bon à rien » ou encore « fraudeur » dans celle des autres.

Bref, l'assistanat, voilà le problème ! L'assisté, voici l'ennemi ! En un tournemain, l'injustice, l'exploitation, le sous-emploi, la pauvreté et ses victimes disparaissent. Et pendant qu'au pied de l'Olympe du capitalisme on cherche des boucs émissaires, au sommet, les dieux de la finance continuent de festoyer.

Arme de division massive, le concept élastique d'assistanat est-il pour autant privé de tout lien avec la réalité sociale ? Sans doute pas, et cela participe également de son efficacité dans le débat politique. Tous ceux qui visent une transformation sociale de progrès ne peuvent l'ignorer. Mais plus encore, ils ont le devoir d'en comprendre la complexité, sous peine de se retrouver désarmés face à ceux qui les caricaturent pour mieux les détruire. C'est l'ambition de contribuer à cette entreprise qui est à la source du dossier de ce mois.

Comment défendre la solidarité quand un nombre croissant parmi ceux qui y ont le plus intérêt entend « assistanat » ? Comment mobiliser sur l'idée d'un impôt progressif lorsque tant de frustration et de ressentiment ont été créés par la réforme des tranches de l'impôt sur le revenu et des effets de seuil criants ? Comment se battre pour l'universalité de la protection sociale quand beaucoup veulent la réserver aux pauvres parmi les pauvres, que ce soit par bonté naïve, pour mieux dégager des marchés aux assureurs privés, ou encore pour pouvoir se conformer à leurs critères austéritaires ? Des réponses à ces questions dépend pour une bonne part la perspective d'un changement de société majoritaire dans notre peuple.

> « Bref, l'assistanat, voilà le problème ! L'assisté, voici l'ennemi ! En un tournemain, l'injustice, l'exploitation, le sous-emploi, la pauvreté et ses victimes, disparaissent. »

Les dernières échéances électorales ont montré combien cet horizon était aujourd'hui obstrué. Le poison de la division et du désespoir progresse. Les résultats en attestent, le climat des luttes sociales aussi. Quel rôle ceux-là mêmes qui pointent du doigt les « assistés » leur font-ils jouer ? Pas seulement celui du bouc émissaire. Pensés comme plus vulnérables, du

fait même de leurs conditions d'existence, à une pratique consumériste de la politique, les bénéficiaires des minima sociaux sont souvent la cible prioritaire de promesses clientélistes alimentant un rapport biaisé aux élections et à la chose publique. Entre illusion générée par l'idée qu'il peut y avoir des réponses individuelles à des problèmes collectifs, dépendance, déception, dégoût et abstention, c'est un lumpenprolétariat contemporain que notre société régie par le capitalisme postindustriel est en train de fabriquer. À la fois l'assurance-vie d'un système en crise et le pur produit de son fonctionnement.
Car le « cancer » de la société française n'est bien sûr pas l'assistanat mais le chômage de masse. Lui-même est la conséquence de choix politiques et d'un modèle économique. Il met à mal la protection sociale solidaire financée par les travailleurs en emploi. Pour autant l'austérité et la lutte contre le prétendu coût du travail plutôt que contre celui du capital lesquelles s'opposent toujours à la satisfaction des besoins humains, continuent d'avoir la priorité dans les politiques nationales. Preuve en sont les exonérations de cotisation sociales patronales qui s'accumulent de plus en plus, et qui révèlent à qui veut bien en prendre la mesure qui sont les véritables « assistés », les réels « profiteurs ».
L'affirmer est un antidote au venin de la division mais la morsure est profonde. Il est résolument nécessaire d'affronter le débat sur « l'assistanat », de donner à toutes et tous des éléments de compréhension, mais aussi de favoriser la solidarité et de cultiver l'action collective partout où se posent des problèmes collectifs : c'est une nécessité pour la reconstruction d'une conscience de classe, condition et objectif indissociables au succès du projet communiste de nouvelle génération. ■

***Léo Purguette** est membre de la rédaction en chef.
Michaël Orand est responsable de la rubrique Statistiques. Ils sont les coordonnateurs de ce dossier.

TRIQUE GÉNÉRALE ET MIETTES CHARITABLES : LA FABRIQUE BOURGEOISE DE « L'ASSISTANAT »

Démêler les fils qui font cet étrange et sinistre cache-sexe de la domination de la classe capitaliste qu'est ce thème de "l'assistanat" est œuvre urgente et de salubrité publique.

PAR **GUILLAUME ROUBAUD-QUASHIE***

Assistanat : le mot est partout et il est influent. La victoire de Sarkozy en 2007 doit beaucoup à son brandissement permanent, à sa désignation répétée comme ennemi public n° 1. Et l'affaire ne s'est pas dégonflée depuis lors : cheval de bataille préféré de maintes publications réactionnaires, il sature toujours l'espace médiatique et politique.

Face à cette droite en Croisade qui prêche clair et fort, on entend le plus souvent à gauche que balbutiements gênés, humanisme charitable ou abdication (un peu) honteuse : guère de modèle alternatif clair et conquérant en tout cas. La question est donc compliquée et touche au cœur le défi de projet qui frappe les progressistes. Notre thèse : c'est que cette lecture politique ne prospère pas par hasard ; elle prospère parce qu'existe *dans la réalité sociale* de notre pays, une base objective qui constitue son terreau, une base qui a été créée et qui répond à une philosophie globale.

UN DRAME EN QUATRE ACTES

C'est du côté de l'histoire de la conception de la protection sociale, des droits et des services publics qu'il faut se pencher pour y voir plus clair. La bourgeoisie du XIXe siècle, la charité à la bouche, voulait bien donner un peu – très peu – aux plus misérables d'entre les misérables, mais ne reconnaissait pas de droit social véritable. Des miettes pour quelques-uns – et dites merci, s'il vous plaît ! – qui ne permettent bien sûr à personne de s'en sortir ; absolument rien pour la grande majorité qui, c'est entendu, n'a besoin de rien, la cruauté de l'oppression capitaliste ne se manifestant pas sur elle avec une hideur telle qu'il soit nécessaire de la maquiller pour la cacher aux yeux délicats de ces messieurs dames du Capital. Voici la philosophie de départ parfaitement bourgeoise : chacun se débrouille seul et obtiendra selon son mérite (et il ne faut pas gêner cette œuvre divine par quelque intervention malheureuse) ; les plus misérables doivent recevoir une aumône pour la bonne conscience et la beauté du paysage.

Depuis lors, le Mouvement ouvrier a imposé le développement d'un système de protection sociale fort différent : des droits universels gagés sur des contributions universelles et proportionnées, un avant-goût du fameux principe communiste « à chacun selon ses besoins, chacun selon ses moyens ». La justice, au lieu de la charité, dans ce qu'elle contient de dignité et d'universalité en somme. Je ne suis pas remboursé d'une dépense médicale parce que je suis un gueux et que les puissants ont pitié de moi, mais, je le suis, comme tout le monde, parce que je suis un être humain et que, collectivement, nous avons proclamé un droit reconnu à tous les hommes et à toutes les femmes et, par mon travail, je contribue ou j'ai contribué (dans le cas de ▶

> « Ces politiques publiques – impulsées tant par la droite que par la social-démocratie – injustes, inefficaces, suintant la bonne conscience et les bons sentiments sont au cœur de la fabrique de "l'assistanat". »

la retraite) à le rendre effectif pour toutes et tous (via la cotisation).
Le rapport de forces historique de la Libération permit des acquis titanesques en la matière, jamais digérés depuis lors par les tenants du capital, constamment et conséquemment attaqués.
Le troisième acte du drame date sans doute des années 1970 et 1980, à l'heure où dans les rangs de la social-démocratie, la Révolution française et le mot « égalité » commencent à devenir gênants, ringards quand ce n'est pas « totalitaires » et où la plus heureuse « équité » s'affirme enfin comme concept phare. La rencontre de cette mutation de la social-démocratie avec les assauts mondialisés des capitalistes relayés par la droite française et ses penseurs ultramédiatisés (façon Alain Minc) a accouché de nombreuses contre-réformes qui ont donné du corps à l'expansion du thème de l'assistanat. Au fond, c'est cette philosophie bourgeoise du XIXe siècle qui faisait son retour : les gens normaux n'ont besoin de rien ; les misérables (ou « les exclus » en langage fin XXe-début XXIe siècle) doivent recevoir quelque aumône.
Qu'est-ce que ça donne au quatrième acte ? Une dynamique biface comme un silex tranchant : réduction des droits communs (déremboursements de médicaments, casse des services publics, hausse des frais d'inscription universitaires, etc.) d'un côté ; création de petites aides inefficaces réservées à un public défini par un seuil de revenus maximal assez bas.

UN EXEMPLE : L'ALLOCATION POUR LA DIVERSITÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Prenons un bien vicieux et typique exemple pour bien saisir cette dialectique perverse : l'allocation pour la diversité dans la fonction publique. Après des décennies de libéralisme acharné, de destruction de l'école, etc., les statistiques sont là, implacables : la haute fonction publique n'est en rien à l'image de la société. Elle est issue d'un tout petit segment social et, pire, elle l'est encore davantage que dans les années qui suivirent la Libération. Quelle leçon en tire-t-on alors ? Un plan massif d'investissement dans l'école, une réorientation de celle-ci pour qu'elle s'adapte aux enfants qui n'ont que l'école pour apprendre ? Un grand plan général visant la justice sociale ? Nenni ! On continue le massacre et on – en l'occurrence Éric Woerth, Michèle Alliot-Marie et Valérie Pécresse – invente, en 2007, l'allocation susnommée. Elle est attribuée chaque année à des étudiants préparant un concours de la fonction publique de catégorie A ou B, sous condition que leur famille perçoive moins de 33 100 € par an (chiffres 2013). En clair, si vous gagnez plus de 2 800 € par mois à deux, vous ne sauriez prétendre à cette allocation car vous ne relevez pas de la (formule toujours décidément délicieuse) « diversité ». D'une part, il est bien connu que la haute fonction publique croule sous les enfants d'ouvriers et d'employés qui gagnent plus de 2 800 € par mois à deux ; d'autre part, mais au nom de quoi auriez-vous droit à quoi que ce soit, vous qui n'êtes pas un « exclu », un « divers » ? En revanche, si vous gagnez moins de 2 800 € par mois à deux, votre enfant aura le droit de solliciter cette aide et, s'il est vraiment méritant – l'allocation étant attribuée en fonction des résultats des études antérieures –, il sera *peut-être* – car on ne saurait l'attribuer raisonnablement à tous ces nécessiteux, les impératifs de compétitivité étant ce qu'ils sont : un contingent retient les meilleurs – retenu par les services de l'État pour obtenir une aide qui lui permettra, à coup sûr, de réussir ces durs concours face aux fils de bourgeois qui n'ont à penser qu'à leurs études. Eh oui, s'il obtient cette allocation, il aura droit à rien moins que 2 000 € par an, soit près de 166 € par mois ! Pensez donc ! Bien sûr, comme il s'agit peut-être d'un vilain fraudeur – chez ces gens-là, on ne sait jamais… –, à l'affût des généreuses mannes dispensées par ces gouvernements qui ne ménagent décidément aucun effort, les documents à lire et remplir rappellent cent fois – et en gras, et souligné, et en capitales, des fois que le généreux système de remboursement des lunettes l'aurait rendu bigleux – des formules comme : « en cas de non-respect de mon engagement, je devrais rembourser au Trésor les sommes perçues au titre de l'allocation ».
Résumons : puisqu'il faut absolument « réduire la dépense publique » (dogme qui ne se discute pas car, dans le fond, il faut que les individus se débrouillent seuls et le meilleur, spontanément, gagnera, pour le plus grand bien de l'ordre et de la société), on abîme, on assèche, on dévitalise les services publics communs qui pourraient permettre l'épanouissement de tous ; mais comme on est bonne âme et que de dures statistiques troublent parfois le sommeil, on crée de maigres dispositifs d'exception qui, dans le fond, ne permettent rien et ne changent rien pour ceux qui, ingurgitant la honte jusqu'à la lie, consentent à les solliciter.
Cette mécanique s'applique hélas partout : destruction de l'école qui permet toujours moins de réussite scolaire aux enfants qui n'ont que l'école pour apprendre et création de deux ou trois postes charitablement consentis aux « divers » de tous poils tristes (ces poils qui mouillent parfois l'œil des bourgeois philanthropes : poils de ZEP, poils d'immigré, poils de pauvre, etc.) à Sciences-Po ou ailleurs. Déremboursements à tout va d'un côté et création de la CMU de l'autre. Gel des retraites d'un côté au-dessus de 1 200 € mensuels ; micro-augmentation maintenue pour celles et ceux qui gagnent moins.

DES LIGNES DE FRACTURE QUI DIVISENT

Quels effets sociaux et politiques pareilles politiques génèrent-ils ? Côté pile, les « divers », les « exclus » sont toujours plus massivement et structurellement écrasés, puisqu'on retire la planche partout, qu'on atrophie les services publics. Les malheureuses aides qu'une poignée d'entre eux obtient ne permettent bien sûr pas leur réussite mais donnent leur dose de honte durable et font grandir le sentiment de responsabilité : malgré l'allocation qui fait de moi un privilégié, j'ai tout de même échoué. Oserai-je me plaindre, moi dont tout le monde dit que je suis un privilégié et qui, en plus, échoue ? Côté face, ceux qui sont juste au-dessus – et ils sont très nombreux – enragent : eux aussi frappés par la désertion des ser-

POUR MÉMOIRE

L'INSEE donnait en 2013 un salaire net moyen équivalent temps plein (ETP) de près de 25 000 € par an, soit 50 000 € à deux, un salaire net ETP médian (c'est-à-dire qu'une moitié gagne plus et l'autre moitié gagne moins) de près de 21 000 € par an, soit 42 000 € à deux et un premier quartile (¼ gagne moins, ¾ gagnent plus) à un peu plus de 16 500 €, soit 33 000 € à deux. En convoquant deux derniers chiffres, le salaire annuel net ETP ouvrier moyen – 18 080 €, soit 36 160 € à deux – et le salaire annuel net ETP employé moyen – 18 840 €, soit 37 680 € à deux –, on espère faire bien mesurer quels grands privilégiés se retrouvent exclus de ce genre de dispositifs.

vices publics qui les tire vers le bas, ils n'ont, eux, droit à rien quand les possédants leur répètent que « les autres », « les divers », eux, ont droit à quelque chose. Au total, un étrange partage entre le « eux » et le « nous » s'esquisse, la frontière passant en plein cœur de la classe, pour 200, 20, 10 euros d'écart de revenu : un « eux » des assistés face à un « nous » mariant monstrueusement l'ouvrier et Laurence Parisot, l'employée et Pierre Gattaz. La droite n'a plus qu'à passer au feutre indélébile sur les lignes de fracture objectivement esquissées par ces dispositifs, pour s'assurer la division des salariés et, partant, le calme.

En un mot, ces politiques publiques – impulsées tant par la droite que par la social-démocratie – injustes, inefficaces, suintant la bonne conscience et les bons sentiments sont au cœur de la fabrique de « l'assistanat ». Elles donnent la dose de réel indispensable à la popularisation du thème : « Tout pour eux et rien pour moi ». Car si les « assistés » n'ont pas droit à « tout », tant s'en faut, ces politiques publiques créent bien une catégorie de personnes à qui est réservée quelque chose alors que tant de millions de travailleurs qui peinent et qui peinent à bien des égards de plus en plus, n'ont effectivement droit à rien.

DES OBSTACLES OBJECTIFS À LA CONSCIENCE DE CLASSE

Qu'avons-nous voulu montrer ? Que la conscience de classe que nous avons à bâtir pour rassembler notre peuple ne trouve pas sur son chemin de simples obstacles *subjectifs* (tel discours à déconstruire, telle idée reçue à démentir, etc.), elle est aussi – et peut-être surtout – minée par des obstacles *objectifs* et ces politiques publiques d'inspiration bourgeoise façon grande dame XIXe siècle qui se multiplient à vitesse V en sont un grand, un très grand.

Dès lors, notre projet s'en trouve éclairé tout autrement et son actualité, sa nécessité prennent une immense dimension. Non, nous ne sommes pas les charitables amis des pauvres, pour lesquels nous demandons une piécette de plus. Nous sommes le parti des 90,30 % de la population active que sont les salariés – et même au-delà si on prend conscience que beaucoup de petits indépendants sont, par ricochets, dans des situations de salariat de fait, sous la dépendance d'un petit cercle de grands capitalistes qui détiennent, en réalité, seuls, le pouvoir véritable – avec lesquels nous demandons, dignement, la justice, pour retrouver un chemin de progrès. Nous travaillons à unir cette classe large pour sauver notre monde de cette vieille classe bourgeoise parasitaire qui l'étouffe et le tue. Nous ne demandons pas des privilèges – qui sont des avantages en dehors des règles communes et dont relèvent toutes ces politiques d'assistanat – ; nous demandons des droits, pour nous, pour tous. Décidément, oui : « à chacun selon ses besoins, chacun selon ses moyens ». ■

*Guillaume Roubaud-Quashie est rédacteur en chef de *La Revue du projet*.

Réagissez aux articles, exposez votre point de vue.
Écrivez à revue@pcf.fr

L'UNIVERSALITÉ, UNE IDÉE NEUVE !

Une des questions au cœur des choix politiques concernant la protection sociale est bien son caractère universel. C'est bien sûr l'objet d'une bataille idéologique féroce avec les forces réactionnaires depuis sa mise en place avec les lois de 1946. Le patronat et la droite n'ont jamais accepté le choix politique concrétisé par Ambroise Croizat.

PAR **JEAN-LUC GIBELIN***

Ce débat est connu. Mais depuis quelques années, c'est aussi avec tout un courant social-démocrate au nom de ce qu'ils appellent les difficultés financières et économiques que le débat s'engage. Il est plus insidieux et peut mettre plus en difficulté au nom d'un certain réalisme économique. L'idée serait sympathique mais le réalisme économique plus fort.
Il nous semble utile et indispensable de relever le défi. Il n'est pas question d'en « rabattre » sur ce concept d'universalité, de le ranger au rayon de l'histoire et des belles utopies du passé. C'est une idée neuve et une proposition d'avenir !

Les définitions du mot universalité sont claires. « Caractère de ce qui concerne, implique tous les hommes », « Caractère de ce qui est universel, de ce qui s'étend à un très grand nombre de pays, de civilisations, d'hommes. »

LE PRINCIPE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le caractère universel de la protection sociale renvoie bien à la conception fondamentale. « Chacun cotise en fonction de ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins ». C'est la question structurante de la solidarité ou de l'assistanat. Remettre le caractère universel en cause c'est remettre la conception de la protection sociale en cause.

Redonnons la parole à Ambroise Croizat devant l'Assemblée nationale : « La Sécurité sociale tout entière s'adresse avant tout aux familles. Son but est de débarrasser toutes les familles de ce souci du lendemain, de cette hantise de la misère qui pèsent si lourdement sur tous les travailleurs. Ce ne sont pas seulement les prestations familiales proprement dites, c'est l'ensemble des prestations de la Sécurité sociale, c'est l'ensemble des réalisations sanitaires et sociales qui doivent être commandées par ces préoccupations qui sont et qui demeureront au premier plan de l'activité de tous les promoteurs de la Sécurité sociale.
Sans doute a-t-on parfois exprimé la crainte que lorsque les mêmes insti- ▶

tutions auront la charge, d'un côté, d'encourager les naissances et de subvenir aux besoins des enfants et, de l'autre, de servir des retraites, l'on ne soit tenté de sacrifier les enfants aux vieillards. Mais, je le disais il y a un instant, il ne saurait y avoir de concurrence entre les enfants et les vieillards puisque ce sont les enfants qui deviendront un jour les travailleurs dont l'effort permettra de servir les retraites aux vieillards ».

LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Un des aspects pouvant amener de la confusion est lié à la question de la réduction des inégalités sociales. La protection sociale n'a pas vocation à réduire les inégalités sociales. C'est la compensation du « coût » de l'enfant, c'est la prise en charge des frais de maladie, c'est le versement d'une pension de retraite en fonction de son activité professionnelle tant en matière de durée que de niveau salarial obtenu. La protection sociale ne réduit pas les inégalités. Cette réduction relève de la politique sociale, d'une politique de réduction des inégalités sociales. C'est un choix d'une politique réellement de gauche de s'attaquer aux inégalités sociales, de les réduire en ayant des mesures inégalitaires pour réduire ces inégalités. Ce sont aussi la politique de l'augmentation des salaires, celle de l'augmentation du pouvoir d'achat qui sont interrogées par la réduction des inégalités. La politique sociale n'est pas universelle, elle doit être inégalitaire pour réduire les inégalités. Il faut un certain courage politique pour s'attaquer aux inégalités, pour remettre en cause les différences sociales. Cela ne peut se faire que frontalement.

À l'inverse, la protection sociale à la française est basée sur la solidarité qui induit un caractère universel à la différence d'un système assurantiel et individualiste qui aggrave les inégalités.

L'universalité ne cherche pas l'égalité entre les individus, elle traite les individus de manière égalitaire, elle leur restitue de manière solidaire ce qui collectivement a été mis en commun. Faisant ainsi, la protection sociale amortit les crises et en limite les conséquences. La protection sociale ne peut être présentée comme simple régulateur des politiques sociales et correcteur des inégalités sociales créées en amont au cœur même du processus de production.

LA BATAILLE IDÉOLOGIQUE

Nous mesurons tous les jours que ces concepts sont l'objet de batailles idéologiques intenses notamment en raison de « leur crise économique ». Le patronat depuis 1946 n'a jamais accepté la mise en place de la protection sociale solidaire. Les financiers et les assureurs lorgnent depuis des années sur ce qu'ils considèrent comme de l'argent qui leur échappe. Avec la « droite » décomplexée, le patronat se sent autorisé à en rajouter, à être plus exigeant. Au lieu de s'y opposer, d'affronter ces questions en défendant des positions de gauche, le pouvoir Hollande et Valls anticipe les demandes patronales, rajoute des cadeaux aux financiers. Du coup, le débat sur le caractère universel de la protection sociale est réactivé. Une politique de gauche nécessite tout à la fois une protection sociale solidaire de très haut niveau, universelle par nature et par choix et d'autre part, une politique ambitieuse de réduction des inégalités sociales qui doit contenir des mesures inégalitaires et non universelles pour atteindre l'égalité.

> « L'universalité ne cherche pas l'égalité entre les individus, elle traite les individus de manière égalitaire, elle leur restitue de manière solidaire ce qui collectivement a été mis en commun. »

Porter ces deux aspects c'est aussi porter l'universalité de la protection sociale solidaire comme une idée neuve, un concept plus que jamais d'actualité face à la déréglementation européenne et mondiale. Il faut ces remparts sociaux. ■

*Jean-Luc Gibelin, est responsable du secteur Santé, protection sociale du Conseil national du PCF.

Réagissez aux articles, exposez votre point de vue.
Écrivez à revue@pcf.fr

« LES PATRONS, EN FRANCE, SONT DES ASSISTÉS »

Vent debout contre le pacte de responsabilité, Thierry Le Paon, le secrétaire général de la CGT n'a pas mâché ses mots à propos du patronat. Dans un entretien au *Parisien-Aujourd'hui en France,* le 17 Mars 2014 il lance : « Les patrons, en France, sont des assistés ».

« Le patronat dit ne pas vouloir d'une économie « administrée ». Quelle hypocrisie. », poursuit-il. Mettant en relation les 200 milliards d'euros d'allégement de cotisations par an dont « les entreprises bénéficient déjà » et les difficultés des comptes sociaux, il affirme que cette somme représente « dix fois le déficit annuel des retraites ».

Sans concession à propos du pacte voulu par le président de la République, signé par le MEDEF et trois confédérations syndicales, Thierry Le Paon considère qu'il s'agit « d'un pacte d'irresponsables ». « Je pèse mes mots. Il s'agit d'un *deal* personnel entre François Hollande et Pierre Gattaz. Ces mesures ont déjà été utilisées en France et ailleurs : elles ne marchent pas », insiste-t-il. Le secrétaire général de la CGT en a la conviction : « Les gouvernements réagissent au rapport de forces. La preuve : François Hollande n'a pas été insensible au *forcing* du MEDEF depuis deux ans. Pierre Gattaz a fait campagne sur la baisse du coût du travail, le transfert des cotisations sociales vers l'impôt et la réduction des déficits. Ce sont les trois maîtres mots repris par Hollande lors de ses vœux. »

En rupture avec le discours dominant, Thierry Le Paon actualise la dénonciation d'un patronat parasitaire, qui plonge ses racines aux sources du mouvement ouvrier.

Plus largement, quelques jours après ces déclarations, la confédération qu'il dirige a lancé sur le terrain syndical une campagne contre le coût du capital intitulée « Répartir autrement, c'est capital ! ». Objectif : retourner le discours sur le coût du travail contre ceux qui puisent leurs profits dans le travail humain « parce que les créateurs de richesses, c'est nous », rappelle la CGT.

LES MINIMA SOCIAUX CONTRE LA SÉCURITÉ SOCIALE ?

Dans un contexte général de refonte de la protection sociale, de ses moyens comme de ses missions, réapparaissent les débats publics sur la place et le rôle des minima sociaux.

PAR **FRÉDÉRIC RAUCH***

Alors que le pays compte désormais près de 4 millions d'allocataires d'un des neuf minima sociaux, dont plus de la moitié sont des allocataires du RSA et de l'allocation spécifique de solidarité (chômeurs en fin de droit), certains s'interrogent sur les conditions de leur efficacité économique et sociale, et prônent une « politique d'activation des minima sociaux » au motif que ces minima et leurs droits connexes maintiendraient leurs bénéficiaires dans l'inactivité.

La complexité des dispositifs, leur juxtaposition sans véritable articulation et leur coexistence avec certaines prestations de Sécurité sociale seraient sources d'effets de seuil qui limiteraient la reprise d'emploi qu'ils sont censés susciter, en rendant moins rémunérateurs ce retour à l'emploi qu'une situation d'allocataire. Dès lors, pour dépasser ces « trappes à inactivité », deux grandes pistes complémentaires de reconstruction des minima sociaux sont généralement développées : fusionner et individualiser les minima pour réduire leur complexité ; autoriser le cumul emploi/minima sociaux mais avec dégressivité monétaire de ceux-ci afin d'éliminer les effets de seuil en cas de reprise d'emploi. L'apparente évidence de ces solutions est trompeuse et dangereuse. Si les « trappes à inactivité » ne sont pas exemptes d'une certaine réalité, ce traitement pour les combattre est pire que le mal. Loin de combattre les causes de l'exclusion sociale et professionnelle, il les nourrit. En même temps qu'il contribue à une remise en cause profonde de la Sécurité sociale, dans sa visée universaliste et solidaire. Il faut le remettre en perspective des évolutions de l'emploi et de la protection sociale pour en saisir la mesure.

L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE

Notre système de Sécurité sociale bâti en 1945 a eu pour ambition une couverture totale de la population française. Assis sur deux piliers, le travailleur salarié, titulaire des droits, et sa famille, les ayant droit, il a fait de l'emploi stable et correctement rémunéré le cœur de son dispositif et justifié ainsi la cotisation sociale comme prélèvement sur la richesse créée par le travail dans l'entreprise. Une conception visionnaire et novatrice dans laquelle l'aide sociale n'avait pas de place.

> « Assis sur deux piliers, le travailleur salarié, titulaire des droits, et sa famille, les ayant droit, le système a fait de l'emploi stable et correctement rémunéré le cœur de son dispositif et justifié ainsi la cotisation sociale comme prélèvement sur la richesse créée par le travail dans l'entreprise. »

Mais face aux oppositions professionnelles, politiques et patronales, et parce que le modèle salarial de référence n'étant pas encore le modèle d'emploi majoritaire en France, sa mise en œuvre a été très progressive. Elle a donc nécessité le développement, parallèle à celui de la solidarité professionnelle, de mécanismes d'inclusion des catégories de populations n'ayant pas les durées de travail requises pour s'ouvrir des droits.

Ainsi, le système de base de la Sécurité sociale a été complété par deux dispositifs ayant vocation à s'éteindre au fur et à mesure du développement du salariat et de la généralisation de la Sécurité sociale. L'aide sociale à certaines catégories de population (personnes âgées, handicapés…) est venue couvrir des populations ne relevant pas du salariat. Des minima sociaux ont été instaurés afin d'accroître le niveau de la protection lorsqu'elle était insuffisante ou incomplète (conditions de ressources de son bénéficiaire ou de sa situation familiale). Par leur caractère non contributif et leur mode de financement (l'impôt), les aides sociales et les minima sociaux ont été considérées comme relevant de la solidarité nationale et déléguées à des opérateurs publics (État et collectivités locales).

Il y a donc deux conditions essentielles qui influent sur les prestations de protection sociale : la situation de l'emploi et la situation familiale. Or l'entrée dans la crise systémique du capitalisme à partir de la fin des années soixante a fondamentalement fragilisé ce socle économique et sociologique de protection sociale.

D'une part, la réponse des entreprises à la crise économique s'est concentrée sur la réduction du coût du travail, en développant la flexibilité de l'emploi et la précarisation du marché du travail. La part des CDI dans la population active s'est effondrée. Elle était de 90,5 % en 1982, elle n'est plus que de 52 % en 2012, illustrant le développement considérable en 30 ans des situations d'emploi précaires et de leur corollaire le chômage de masse, dont sont victimes les jeunes générations qui arrivent sur le marché du travail, affaiblissant de fait le socle des emplois stables. Pire, les récents accords de compétitivité/emploi ont affaibli le statut protecteur du CDI. Désormais, même les titulaires d'un CDI sont soumis aux contraintes de la flexibilité et de la précarité sur leur emploi et leur salaire.

D'autre part, les évolutions démographiques ont profondément modifié la base de diffusion des prestations de Sécurité sociale et d'aide sociale. Avec la diminution de la taille moyenne des familles et l'instabilité des formations familiales (développement des recompositions familiales, de l'union libre avec ou sans enfants, familles monoparentales), la cellule familiale traditionnelle a ▶

explosé, et avec elle, les formes familiales de la redistribution. Combinée avec la précarisation de l'emploi et la massification du chômage, cette évolution sociologique a transformé progressivement la fonction initiale des aides sociales et des minima sociaux en fonction de redistribution sociale sur les ménages les plus pauvres. Ils sont devenus des revenus de transfert.

Au total, la gestion de la crise en faveur du capital et ces évolutions démographiques pèsent sur notre système de protection sociale. Elles réduisent ses ressources et accroissent ses dépenses, en même temps qu'elles en changent progressivement la nature. Ce qui aurait dû être une sécurisation sociale des travailleurs articulée à l'emploi stable, devient progressivement un filet de protection des populations face à la pauvreté. L'objectif de la protection sociale n'est alors plus l'émancipation de tous par la maîtrise socialisée du marché de l'emploi, mais la lutte contre la pauvreté imposée par un marché du travail flexibilisé dans l'intérêt des entreprises. Et parce qu'elle repose sur des financements d'État générés par des recettes fiscales, elle cherche obstinément à l'atteindre au moyen d'une incitation renforcée au retour dans l'emploi quel qu'il soit de populations ciblées, et cela au moindre coût budgétaire. Alors même que, l'expérience le montre déjà avec le RSA, la méthode enferme plus dans la pauvreté qu'elle en fait sortir et qu'elle accompagne les stratégies de flexibilisation de l'emploi et des salaires des entreprises qui construisent l'exclusion sociale et professionnelle.

> « L'objectif de la protection sociale n'est alors plus l'émancipation de tous par la maîtrise socialisée du marché de l'emploi, mais la lutte contre la pauvreté imposée par un marché du travail flexibilisé dans l'intérêt des entreprises. »

NÉCESSITÉ D'UNE VÉRITABLE SÉCURISATION DE L'EMPLOI

D'où ces débats récurrents sur les effets de seuil des minima sociaux et leur solution par un cumul emplois précaires/minima sociaux dégressifs en fonction du nombre d'heures travaillées. Alors que le nœud du problème réside clairement dans la fragilisation du statut salarial, de l'emploi en CDI et à temps plein correctement rémunéré pour tous, à des fins de réduction du coût du travail, et dans une politique publique de l'emploi et de gestion du chômage qui l'accompagne.

On mesure dans ces conditions toute l'importance d'une véritable sécurisation de l'emploi et de la formation, qui affirme le CDI comme norme de l'emploi en opposition à sa précarisation et qui offre les conditions d'une mobilité sociale et professionnelle sans chômage tout en sécurisant les revenus d'activité, le tout financé à partir de la richesse produite dans l'entreprise. Importance pour les bénéficiaires de ces minima sociaux, qui sortiraient alors du cycle infernal de la précarité et de la pauvreté. Et importance pour la Sécurité sociale, qui pourrait alors répondre aux mutations démographiques tout en maintenant sa visée émancipatrice universaliste et solidaire.

C'est une récurrence de la littérature sur le sujet depuis un certain nombre d'années déjà. Les minima sociaux d'insertion et leurs droits connexes maintiendraient leurs bénéficiaires dans l'inactivité. La complexité des dispositifs, leur juxtaposition sans véritable articulation et leur coexistence avec certaines prestations de Sécurité sociale seraient sources d'effets de seuil qui limiteraient la reprise d'emploi qu'ils sont censés susciter, en rendant moins rémunérateurs ce retour à l'emploi qu'une situation d'allocataire.

Dès lors, pour dépasser ces « trappes à inactivité », deux grandes pistes complémentaires de reconstruction des minima sociaux sont généralement développées : fusionner et individualiser les minima pour réduire leur complexité ; autoriser le cumul emploi/minima sociaux mais avec dégressivité monétaire de ceux-ci afin d'éliminer les effets de seuil en cas de reprise d'emploi.

Et bien évidemment la nécessité d'une politique publique de développement de l'emploi qui valorise ce retour dans l'emploi stable et non d'une politique qui vise la réduction du nombre de chômeurs au moindre coût pour les finances publiques. ■

*Frédéric Rauch est membre du Comité du projet du PCF. Il est rédacteur en chef d'*Économie Politique*.

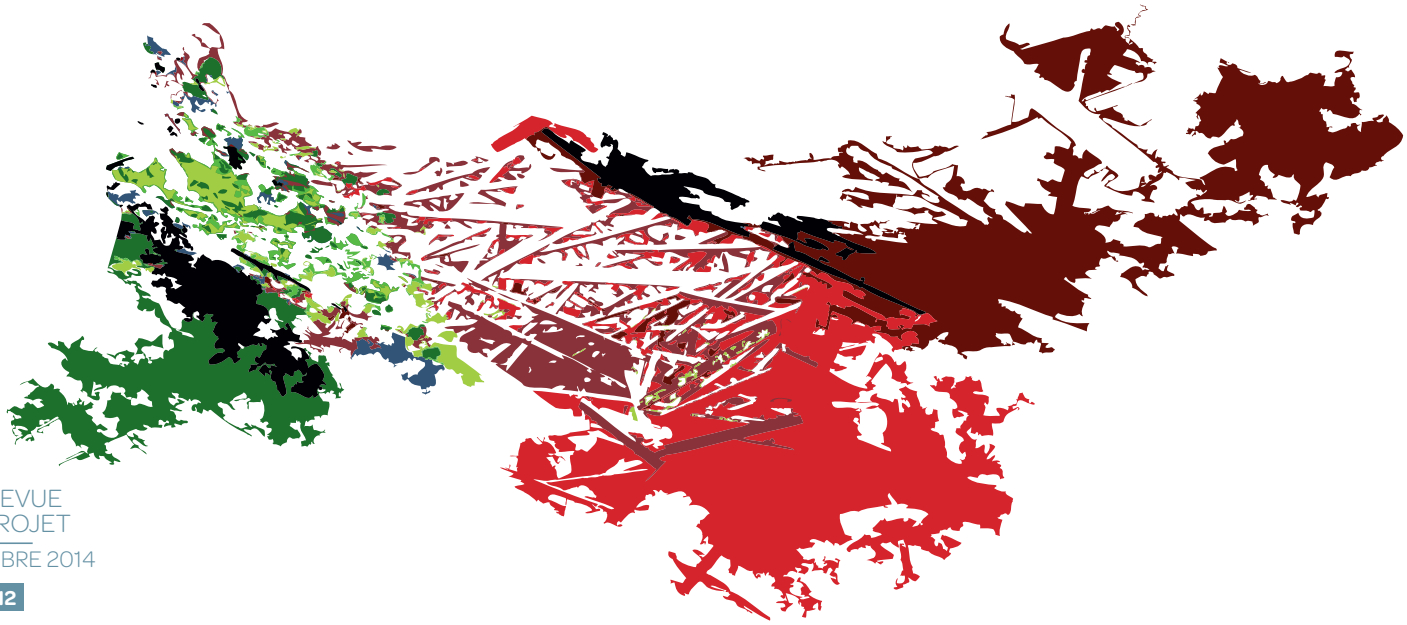

L'ASSISTANAT, CHEVAL DE TROIE D'UN RETOUR DU TRAVAIL FORCÉ

En les soumettant à des conditions, aux États-Unis comme en Europe, on fait perdre aux prestations leur sens et leur efficacité.

PAR **IGOR MARTINACHE***

Si les mots ne sont jamais neutres, certains sont particulièrement chargés d'implications sociales et politiques. Ainsi en est-il du concept d'assistanat qui s'est imposé dans notre vocabulaire. Objectif : flatter certains stéréotypes et plus encore, justifier l'intensification de ce que l'on appelle « l'activation des politiques sociales ». Cette expression, qui vient approximativement traduire le terme anglais de « *Workfare* » pour désigner les dispositifs de protection sociale, renvoie à l'idée selon laquelle les dépenses de protection sociale seraient devenues inutiles voire contre-productives en enfermant leurs bénéficiaires dans un état de dépendance et qu'il faudrait donc exiger des contreparties de la part de ces derniers en matière de travail notamment. Le versement des prestations devient de ce fait conditionnel et perd ainsi sa fonction de filet de sécurité contre la misère la plus absolue.

L'EXEMPLE DES ÉTATS-UNIS

Ce virage idéologique s'est particulièrement incarné aux États-Unis en 1996 dans la réforme du dispositif d'assistance aux familles monoparentales pauvres. Le TANF (*Temporary Assistance for Needy Families*) qui remplace l'AFDC (*Aid to Families with Dependant Children*) est désormais versé de manière temporaire et seulement aux parents justifiant d'une activité économique minimale (les critères pouvant varier selon les États). Sa première conséquence a été une division par plus de trois du nombre de ménages recevant l'allocation, passant de 14 à moins de 4 millions, accroissant d'autant la pauvreté. Ce dispositif venait en outre amplifier la polarisation introduite par le crédit d'impôt [argent versé par l'État (crédit d'impôt) plutôt que prélevé (impôt)] pour les salariés les plus modestes, l'EITC (*Earned Income Tax Credit*), instauré en 1975 et élargi à plusieurs reprises depuis. S'il constitue l'un des moyens de lutte les plus efficaces contre la pauvreté dans ce pays aujourd'hui, ce dispositif réduisant les impôts sur le revenu des ménages les plus pauvres étant réservé aux seuls actifs en emploi exclut non seulement de son périmètre ceux qui ne peuvent justifier d'une activité professionnelle, mais vient également de fait accompagner une ▶

« TRAPPE À INACTIVITÉ » : QUELLE RÉALITÉ ?

Quel intérêt pour un chômeur à reprendre le travail si le niveau des prestations sociales qu'il touche est suffisamment élevé pour lui garantir un niveau de vie acceptable et que l'effort que représente la recherche d'emploi n'est pas suffisamment rentable au niveau financier ? Les tenants de la théorie de la « trappe à inactivité » ont une réponse évidente : aucun. Selon cette théorie, qui a notamment servi de socle à la transformation du RMI en RSA par Martin Hirsch, le trop haut niveau de prestations sociales en France maintiendrait les chômeurs loin de l'emploi, provoquant ainsi un effet de « chômage volontaire ». Mais cette théorie a beau être la star des plateaux de débats télévisés, elle reste timide et se cache aux yeux des sociologues, statisticiens et économistes qui se sont penchés sur la question.

À l'exception notable d'un article de Guy Laroque et Bernard Salanié, estimant que près de trois quarts du non-emploi en France étaient dus soit au niveau trop haut du SMIC, soit à l'écart trop faible entre SMIC et RMI, qui fit polémique en son temps, la littérature académique conclut généralement à une portée relativement limitée des effets de trappe. Les articles s'intéressant à l'espérance de gains financiers que représenterait le passage de l'inactivité à l'emploi concluent généralement que celle-ci est suffisamment importante pour limiter grandement le maintien volontaire dans l'inactivité. Pour autant, le gain potentiel lié à la reprise du travail n'est pas homogène et certaines catégories semblent effectivement plus exposées au risque d'une trappe à chômage, en particulier les femmes seules et les mères célibataires.

Ce type d'article se heurte cependant à une difficulté conceptuelle majeure : l'intérêt financier de la reprise d'activité n'est pas mesurable directement, et son estimation se fonde sur des hypothèses parfois lourdes, sur la structure du marché du travail accessible aux individus par exemple. Pour contourner cet écueil, un autre type d'article s'intéresse plutôt aux politiques d'incitation à la reprise de l'activité : à travers leur efficacité ou non, on doit pouvoir estimer l'importance réelle des effets de trappe. Là encore, la plupart des travaux montrent que les politiques d'incitation ont un effet limité, et encouragent plutôt la reprise vers des emplois précaires, notamment à temps partiel.

De façon plus originale, Yolande Benarrosh remet au cœur de la problématique les présupposés au fondement de la théorie de la trappe d'inactivité, et notamment celui d'une préférence naturelle pour l'inactivité relativement au travail. Sa conclusion est sans ambiguïté, et devrait rester en tête de quiconque s'intéresse de près ou de loin à la question du rôle social du travail : « Parce qu'ils s'élaborent et s'ancrent dans les expériences du travail et de la formation, et dans l'articulation de ces expériences avec des histoires de vie, les rapports au travail sont par conséquent très contrastés : les situations montrent qu'il n'y a pas d'attitude « naturelle » par rapport au travail ni de définition ou d'attente commune par rapport au travail. C'est dire aussi que le travail ne saurait être assimilé qu'à une fonction instrumentale, de ressource financière, comme le présuppose également la notion de trappe. »

PAR **MICHAËL ORAND**

▶ précarisation du bas du marché du travail avec notamment un salaire minimal constamment en baisse depuis le début des années 1980. Les membres des classes populaires sont de ce fait incités à accepter n'importe quel emploi, quelles qu'en soient les conditions de durée, de pénibilité et de rémunération.

LES MESURES EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE

La même logique suivant laquelle toute tâche serait mieux que « rien », nonobstant l'existence d'un travail domestique incompressible, de la conciliation des temps familiaux, de l'utilité de l'engagement bénévole ou de la correspondance entre la qualification du poste et celles du travail-leur, se diffuse également aujourd'hui sur le continent européen. On la retrouve par exemple en Allemagne avec la mise en œuvre de l'*Agenda 2010*, cette série de mesures libérales voulue par Gerhard Schröder, mais aussi en France, à la croisée entre politiques d'emploi et de lutte contre la pauvreté. D'une part, l'indemnisation du chômage est devenue dégressive et raccourcie, avec l'idée que cela incitera les demandeurs d'emploi à en retrouver un plus rapidement. De l'autre, sont fixés des critères définissant une offre « raisonnable » d'emploi – et donc que l'on n'a pas le droit de refuser – en matière de qualification, salaire et distance par rapport au domicile notamment, eux-mêmes progressivement « assouplis ». De l'autre, les conditions d'octroi d'un revenu minimal ont été durcies.

ÉVOLUTION DU RMI VERS LE RSA

Dans le cas français, l'esprit du Revenu minimum d'insertion (RMI) conçu en 1988 comme un minimum vital garanti a été modifié avec d'abord l'instauration en 2003 d'un contrat d'insertion-revenu exigeant de certains bénéficiaires qu'ils remboursent par leur travail une partie de leur aide, puis surtout le remplacement, fin 2008, du RMI et de l'Allocation parent isolé (API) par le Revenu de solidarité active (RSA). Une prestation hybride combinant un « socle », et un complément « activité » dégressif conservé par les bénéficiaires parvenant à retrouver un revenu salarié. Là encore, ajouté à la Prime pour l'emploi (PPE), crédit d'impôt pour les seuls salariés sous un certain plafond, ce dispositif vient accompagner plus qu'il ne la corrige la précarisation croissante du marché du travail. Se joue encore plus profondément un véritable renversement de la « dette sociale » bien analysé par le sociologue Nicolas Duvoux, où l'individu est devenu débiteur et non plus créancier du reste de la société. Il est suspecté en permanence de ne pas s'acquitter de ses devoirs plutôt qu'invité à faire valoir ses droits. En dépit de toutes les raisons qui invitaient à le combattre, le RMI visait l'insertion. Un objectif envisagé dans ses multiples dimensions. Aujourd'hui réduite à la seule appartenance au marché du travail, l'insertion tend désormais à être posée non plus comme un but mais comme une condition pour bénéficier de l'aide. En outre, comme l'observe Nicolas Duvoux, l'auteur du *Nouvel âge de la solidarité* (2012), ces transformations s'accompagnent d'une montée du ressentiment au sein des classes populaires. Un facteur de division légitimant les (contre-)réformes en cours. Ce ressentiment, qui consiste à voir ses homologues comme des « profiteurs » doit être analysé sociologiquement dans les transformations du monde du travail et de la consommation pour aller au-delà d'une lecture moralisante. Il trouve sa source dans les politiques proposant une vision individualisante de la pauvreté et du chômage de masse, aveugles aux facteurs structurels bien plus décisifs. ■

> « Aujourd'hui réduite à la seule appartenance au marché du travail, l'insertion tend désormais à être posée non plus comme un but mais comme une condition pour bénéficier de l'aide. »

*Igor Martinache est rédacteur en chef adjoint de *La Revue du projet*.

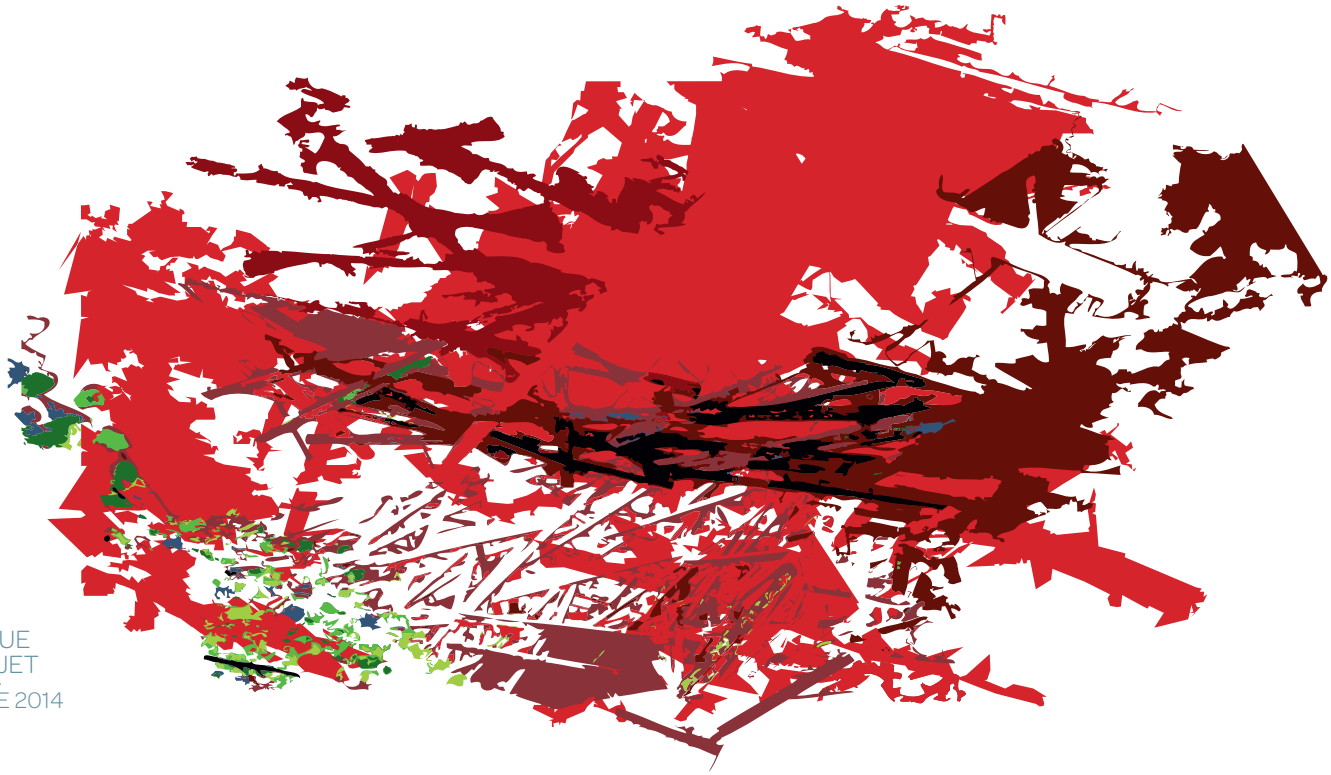

FRAUDE FISCALE, FRAUDE SOCIALE, GARE À L'AMALGAME !

Si l'accent est porté sur la fraude sociale, la fraude fiscale est bien plus importante en chiffres et relève de pratiques très différentes.

PAR **JEAN-MARC DURAND***

Le 24 mai dernier le comité national de lutte contre la fraude publiait ses résultats. L'occasion pour Bercy d'un grand moment d'autosatisfaction avec une nouveauté dans la communication gouvernementale. Pour la première année de façon ostentatoire l'accent a été mis sur l'évolution importante des résultats de la lutte contre la fraude sociale. Un choix pas innocent qui vise à tirer un trait d'égalité entre la lutte contre la fraude fiscale et la lutte contre la fraude sociale avec la secrète intention de prendre l'opinion publique à témoin.

Or la réalité est quelque peu différente. Tout d'abord en matière de résultats chiffrés. Les opérations de contrôle fiscal ont conduit en 2013 à rectifier quelque 14 milliards d'euros dont 10 milliards ont été recouvrés alors que la fraude sociale représente 562 millions d'euros (derniers chiffres connus de 2012). On ne joue pas dans le même championnat diraient certains.

S'il ne s'agit en aucun cas de cautionner la fraude sociale ou de justifier certaines turpitudes par d'autres, il convient néanmoins d'apprécier la nature des enjeux posés par ces deux types de fraude et les pratiques qu'elles révèlent.

S'agissant de la fraude fiscale, les fraudeurs sont des entreprises ou des détenteurs de droits sociaux et autres valeurs mobilières qui cherchent par des techniques très éprouvées (prix de transferts, expatriation, non-déclaration, abus de biens sociaux ou abus de droits) à faire échapper des dizaines et des dizaines de millions d'euros à l'impôt. Lorsqu'on connaît les facilités dont disposent aujourd'hui les entreprises et le capital pour échapper à l'impôt ou pour réduire leur contribution fiscale, lorsqu'on a conscience de la faiblesse des moyens mis à la disposition de l'administration fiscale pour lutter contre ce type de fraude, on imagine aisément les montants qui demeurent non appréhendés. Un rappel à ce propos : selon les estimations les plus vraisemblables la fraude fiscale en France se situe entre 70 et 80 milliards d'euros. Elle représente environ 1 000 milliards au niveau européen. La lutte contre la fraude fiscale a encore devant elle de beaux champs d'investigations. Enfin, deux remarques sur la nature des résultats de la lutte contre la fraude fiscale. Un milliard sur les 10 annoncés comme recouvrés en 2013, provient du retour spontané de certains exilés fiscaux. S'agissant de la lutte contre la fraude fiscale des entreprises, celle-ci est très orientée vers les petites et moyennes entreprises auxquelles sont appliquées des peines très sévères (amendes et pénalités) notamment en matière de fraude à la TVA, traitement que les grandes entreprises sont loin de subir. Rappelons à cet effet que ces dernières payent leur impôt sur les sociétés à un taux moyen de 8 %.

> « Selon les estimations les plus vraisemblables, la fraude fiscale en France se situe entre 70 et 80 milliards d'€. »

DEUX POIDS, DEUX MESURES

La fraude sociale mérite quant à elle d'être appréhendée à sa juste dimension. Sur 562 millions d'euros rectifiés, 300 millions représentent une fraude aux prestations sociales dont 150 millions pour la branche maladie et 120 millions en matière de prestations familiales. Rappelons qu'en 2013, le budget assurance maladie a été de 175 milliards d'euros et que le montant des prestations familiales versées s'élevait à 92 milliards d'euros. Les fraudes sociales relevées sont toutes répréhensibles mais leur poids budgétaire (0,10 %) est relatif par rapport à celui de la fraude fiscale (3,6 %). Par ailleurs, si cela n'excuse rien, la fraude sociale révèle souvent d'importantes difficultés de vie quotidienne de certains ménages qui, trichent sur leur situation familiale pour disposer de prestations leur permettant en fait, d'assurer le minimum. Cette fraude peut également sous-tendre de fortes problématiques d'insertion professionnelles. Une des solutions à ce type de comportement est de proposer un travail à chacune et à chacun, un travail permettant de vivre dignement, et de développer des politiques de réinsertion qui ne débouchent pas sur des impasses. Ce type de mesures permettrait également d'enrayer la fraude aux ASSEDIC et autre RSI détectée en 2013 pour un montant de 100 millions d'euros. Il va par contre de soi que la fraude sociale doit être sévèrement sanctionnée lorsqu'elle est pratiquée par des réseaux organisés, profitant de la misère des gens pour se remplir les poches.

Fraude fiscale et fraude sociale ne sont définitivement pas du même ordre. La fraude fiscale est organisée, y compris conseillée par des cabinets fiscalistes ayant pignon sur rue. Elle profite le plus souvent à ceux qui disposent d'un niveau de vie largement supérieur à la moyenne et/ou elle alimente des opérations qui en définitive, ne font que nourrir les marchés financiers et entretenir le cercle vicieux de la réduction de la dépense publique. La fraude sociale est très souvent le résultat de calculs à la petite semaine de personnes désocialisées qui sont d'ailleurs très souvent les premières victimes d'un système capitaliste obnubilé par l'élévation de la rentabilité de ses profits.

Une réalité qu'il s'agit de combattre et qui impose de prendre des mesures d'une tout autre dimension que celles que nous recommande Bercy dans la seconde partie du rapport du comité national de lutte contre la fraude. Le contrôle fiscal des entreprises, et vous devinerez aisément lesquelles, devrait ainsi évoluer vers l'instauration « *d'un climat de confiance* » caractérisé notamment par un élargissement de la pratique du rescrit fiscal. En clair, l'administration fiscale à la demande de l'entreprise donnerait son aval à certaines pratiques et s'engagerait en contrepartie à ne pas les contrôler par la suite ; cela, pendant plusieurs années. Imaginez que les pratiques en question portent sur les prix de transferts ! Au final après un certain temps de mise en œuvre d'un tel dispositif, quel type de fraude resterait-il à contrôler ? ■

***Jean-Marc Durand** est fiscaliste. Il est membre de la commission économique du PCF.

L'ENJEU DU QUOTIENT FAMILIAL

L'application de deux types de quotient familial ne facilite pas la compréhension des politiques menées en matière familiale et sociale. Lutter contre les injustices sociales nécessite d'articuler politique salariale, politique sociale et politique familiale.

PAR **VÉRONIQUE SANCHEZ***

Véritable enjeu politique car enjeu de société, ce sujet est au cœur des préoccupations des citoyens ; la politique familiale met en évidence la nécessité de choix politiques courageux ayant de l'effet sur le quotidien de tous les Français.

LE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Le quotient familial étant un des fondements de la politique familiale, et de la Sécurité sociale française, il est important de rappeler la définition de son calcul. L'impôt sur le revenu est calculé sur la base d'un foyer fiscal qui est composé d'un couple marié, pacsé ou d'un célibataire auxquels sont rattachés les enfants. Un célibataire compte pour une part et un couple pour deux parts. On attribue des parts supplémentaires pour les enfants : une demi-part pour chacun des deux premiers et une part entière pour chaque enfant à partir du troisième.

Le principe du quotient familial est de garantir à chaque famille le même revenu disponible par part fiscale à niveau de revenu égal. Le quotient familial est donc juste car il permet de garantir leur niveau de vie aux familles quel que soit le nombre d'enfants à charge.

On voit ici clairement l'enjeu des politiques familiales dont les fondements reposent sur la compensation du coût de l'enfant, et non sur la réduction des inégalités salariales.

POLITIQUE FAMILIALE ET POLITIQUE SOCIALE

La confusion entre les deux politiques, sociale et familiale, découle également de l'utilisation d'un deuxième quotient familial, déterminant l'ouverture de droits à diverses prestations et aides sociales.

Le calcul de ce quotient, qui peut différer d'un département à un autre, est globalement basé sur le total des ressources du foyer fiscal (incluant les prestations familiales universelles) divisé par le nombre de parts composant le foyer fiscal. Le résultat de ce calcul détermine le droit ou pas aux prestations et demandes d'aides auprès de la CAF (allocation logement, PAJE, allocation de rentrée scolaire…), du conseil général, et des communes (cantine, aides alimentaires, centres de loisir...).

Si ce calcul est sensiblement le même sur le territoire national, son utilisation est différente selon les collectivités qui appliquent des barèmes au regard de leurs orientations politiques. Selon la région où l'on se trouve, les barèmes sont révélateurs de choix des collectivités territoriales, par exemple pour certaines collectivités de ciblage sur les plus pauvres, mais aussi d'injustices, en lien avec l'insuffisance des moyens des collectivités territoriales soumises à l'explosion des inégalités sociales et de la pauvreté. Par exemple, à quotient familial égal, le tarif du ticket de cantine peut varier du simple au double.

Les prestations concernées par ce quotient familial font partie de la politique sociale. On pourrait sans doute choisir de différencier plus clairement la politique familiale de la politique sociale. L'une visant à compenser le coût de l'enfant et garantir le niveau de vie de la famille ; l'autre visant à réduire les inégalités sociales et salariales.

LUTTE CONTRE LES INJUSTICES

La lutte contre les injustices concerne l'ensemble des politiques sociales. Si le quotient familial et l'ensemble de la politique familiale doivent s'adapter à l'évolution de la société et des familles vers plus d'efficacité et de justice sociale, il ne s'agit pas sous prétexte de lutte contre les inégalités sociales de restreindre la politique familiale à une simple redistribution entre les familles. On peut effectivement travailler à une articulation dynamique entre prestations sociales et prestations familiales.

Quand à la suppression du quotient familial au profit d'un crédit d'impôts (cadeau fiscal) ou d'une allocation unique, qui donnerait l'impression de lutter contre les inégalités sociales, ne garantirait plus en revanche le niveau de vie des familles avec ou sans enfants à revenus égaux.

Il est essentiel de noter que le quotient familial n'est pas responsable des inégalités sociales et familiales croissantes, il est plutôt un révélateur de l'indécence de certains revenus, creusant des écarts, qui eux, relèvent de l'injustice. Lutter aujourd'hui contre les injustices, et promouvoir le développement humain c'est articuler politique salariale, politique sociale et politique familiale s'inscrivant dans une réforme d'efficacité sociale du financement de la protection sociale et de la fiscalité.

> « Le quotient familial n'est pas responsable des inégalités sociales et familiales croissantes, il est plutôt un révélateur de l'indécence de certains revenus, creusant des écarts, qui eux, relèvent de l'injustice. »

Concernant les politiques familiales, si l'on veut permettre aux femmes et aux couples de choisir librement d'avoir des enfants ou non, sans laisser les contraintes budgétaires décider à leur place, il faudrait s'engager à promouvoir et à financer des prestations familiales universelles dès le premier enfant. Cette mesure pourrait influer sur l'abaissement de l'âge de la mère au premier enfant et permettre aux couples d'avoir le nombre d'enfants désirés. De façon complémentaire, la création d'un pôle public de la petite enfance permettrait un libre choix d'activités pour chaque membre du couple, facilitant la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale.

Pour plus de justice sociale, ne pour-

rait-on pas proposer une consolidation nationale des quotients familiaux servant à l'obtention des différents aides et prestations ? Il faut que les droits soient les mêmes pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire national et surtout que ces droits soient étendus. La politique familiale et sociale ne pourrait-elle prendre en compte le taux d'endettement des familles ayant déposé un dossier de surendettement auprès de la Banque de France ? Accidents de la vie, invalidité, maladie, chômage… toutes ces familles endettées légalement à plus de 50 % devraient pouvoir inclure leur endettement dans les charges mensuelles pour le calcul du solde familial disponible afin de garantir aux enfants l'équivalent du niveau de vie antérieur au surendettement des parents.

La politique familiale française ne se résume pas au quotient familial mais doit évoluer vers plus de justice et d'efficacité sociale conjointement avec les politiques sociales et salariales. ■

*Véronique Sanchez est membre de la commission Santé et protection sociale du PCF.

COMMENT FINANCER LA POLITIQUE FAMILIALE ?

Entretien avec **Catherine Mills***

La fin des cotisations familiales pour les entreprises constitue une modification importante du financement de la protection sociale. Y êtes-vous favorable ?

La suppression des cotisations patronales aux allocations familiales vise au transfert du financement sur les familles elles-mêmes. Ce serait une remise en cause des principes de la politique familiale française et de son financement. Le MEDEF et les tenants du libéralisme considèrent que les allocations familiales n'auraient rien à voir avec l'économie et que ce n'est pas au patronat de payer. Or la politique familiale est partie intégrante de la Sécurité sociale. C'est une politique universelle dont l'objectif est la compensation du coût de l'enfant quel que soit le revenu de la famille. À l'inverse, un ciblage des politiques familiales sur les seuls plus modestes peut conduire les ménages aux revenus à peine plus élevés, à renoncer à la venue d'un enfant. En outre la politique familiale a dû évoluer pour prendre en compte de nouveaux objectifs notamment la conciliation vie familiale et vie professionnelle ou les besoins des familles monoparentales. Cela nécessite de nouveaux financements.

> « On cherche à lier les prestations familiales à des conditions de ressources, au détriment de leur caractère universel. »

La politique familiale relance le pouvoir d'achat des familles, développe la consommation donc la croissance. Elle vise aussi des objectifs démographiques en contrecarrant le ralentissement du taux de fécondité et contribue au renouvellement des générations et à la dynamique d'une force de travail bien formée et productive.

Nous refusons le rétrécissement de la politique familiale vers une conception assistancielle. La politique familiale est actuellement dans la tourmente des politiques d'austérité et du pacte dit de responsabilité, un véritable pacte d'irresponsabilité pour le patronat. Les « réformes » avancées par Hollande et Valls visent à réaliser 30 milliards d'économies sur le dos des familles. On cherche ainsi à lier les prestations familiales à des conditions de ressources, au détriment de leur caractère universel. Après Sarkozy, Hollande et Valls cèdent aux exigences du MEDEF, cela tend à remettre en cause le modèle social français et notamment son financement reposant principalement sur des cotisations sociales.

Les tenants de la fiscalisation du financement de la protection sociale prétendent lutter contre le « coût du travail ». Partagez-vous cette approche ?

La fiscalisation des prestations familiales vise la suppression des cotisations patronales ainsi que le report du financement sur les familles elles-mêmes. L'objectif serait en réalité de baisser le coût du travail en s'attaquant aux cotisations sociales sur les salaires. Il s'agirait de remplacer les 30 milliards de cotisations patronales, en fonction de l'emploi et des salaires, par une fiscalisation impliquant un accroissement des impôts des ménages : CSG ou TVA. Cela serait beaucoup plus manipulable par les décisions budgétaires et fiscales. Au contraire, ce sont les patrons les assistés dans cette opération alors que c'est le coût du capital qu'il faut réduire et qui pèse sur l'économie. Il s'élève à près de 300 milliards d'euros en dividendes versés aux actionnaires et intérêts versés aux banques, le double de l'ensemble des cotisations patronales à la Sécurité sociale. D'où notamment notre proposition de nouvelle cotisation sur les revenus financiers des entreprises et des banques. ▶

> « Il s'agirait de remplacer les 30 milliards de cotisations patronales, en fonction de l'emploi et des salaires, par une fiscalisation impliquant un accroissement des impôts des ménages : CSG ou TVA. »

▶ La fiscalisation de la politique familiale, leitmotiv du patronat depuis 1965, constitue une rupture avec le financement de la politique familiale par des cotisations. Avec la création de la CSG par Michel Rocard, en 1991, le taux de cotisation patronale aux allocations familiales n'est plus que de 5,4 %, alors qu'il s'élevait à 16 % lors de la fondation de la Sécurité sociale. Le processus de réduction des taux de cotisations patronales s'accompagne d'une fiscalisation croissante reportée sur les ménages et conduit à une montée du déficit de la CNAF, qui s'élève en 2013 à 2 milliards €. Celui-ci devient un alibi pour une réforme réactionnaire. C'est dans une logique libérale que se situent Hollande et Valls. Ils visent à limiter les prélèvements sociaux, prétendument pour la compétitivité des entreprises, avec la baisse du coût du travail et desdites charges sociales. Ils accélèrent le glissement des politiques familiales vers une politique d'assistance, ainsi que leur rationnement, au nom d'un ciblage sur les plus modestes.

Nous sommes opposés à la fiscalisation de la politique familiale qui vise la réduction des prestations familiales et le report de leur financement sur les revenus des ménages. Alors que grâce à la politique familiale, l'entreprise bénéficie d'une force de travail accrue et qualifiée, d'où sa responsabilité.

Quelles propositions alternatives pour le financement de la politique familiale ?

Une réforme de progrès social de la politique familiale participerait à la sortie de la crise systémique. La démographie de la France, actuellement favorable, peut être consolidée afin d'assurer le renouvellement des générations. Bien sûr la politique familiale doit se transformer. Cela implique des mesures telles qu'une aide aux jeunes ménages, pour le logement, la formation, la sécurisation des revenus et des emplois. Il s'agirait aussi de créer une allocation familiale universelle pour l'enfant de rang 1, d'augmenter les prestations pour deux enfants et de garantir leur niveau pour le troisième enfant. Un ambitieux « plan crèches » doit être financé collectivement avec un taux d'encadrement suffisant en personnel qualifié.

C'est une réforme de progrès et d'efficacité sociale des cotisations d'employeurs qui est nécessaire. Ainsi peut-on proposer un accroissement et une modulation des taux des cotisations employeurs, avec des taux relativement moindres pour les entreprises qui accroissent les emplois, les qualifications et les salaires. Au contraire les taux de cotisation seraient accrus pour les entreprises qui licencient et compriment les salaires.

Nous proposons aussi une nouvelle cotisation sur les revenus financiers des entreprises et des banques, 300 milliards en 2012. Au taux de cotisation actuel de 5,4 %, cela rapporterait à la branche famille 16 milliards €. Cette réforme moderne et efficace de la politique familiale participerait à un nouveau type de croissance et à la marche vers une nouvelle civilisation. ■

*Catherine Mills est économiste. Elle est membre du secteur Économie du Conseil national du PCF et directrice d'*Économie & Politique.*

UNE VRAIE MARCHANDISATION DU SERVICE DE L'EMPLOI

Les orientations libérales en matière d'emploi alimentent le discours sur l'inefficacité du service public et sur l'assistanat.

PAR **MARIE LEMOINE***

La fusion ANPE et ASSEDIC de 2008 s'inscrit pleinement dans la mise en place des réductions de la dépense publique au travers de la RGPP (Révision Générale des Politique Publiques) et se poursuit aujourd'hui avec la Modernisation de l'action publique et les atteintes à la protection sociale.

Les conséquences de ces orientations sont insupportables car elles mettent à mal les missions de service public, le service rendu aux usagers tant sur l'accompagnement que sur l'indemnisation. Voulues par des adversaires du service public, elles alimentent le discours sur son inefficacité et sur le laisser-aller des demandeurs d'emploi qui seraient des « assistés ».

Un nouveau projet d'accord sur la convention assurance chômage vient de voir le jour.

Celui-ci est bien loin d'être équilibré dans son économie globale et, contrairement à ce qu'affirment ses signataires, bien loin d'être une avancée.

Le nouveau régime est amputé de 800 millions d'euros, autant de moins aujourd'hui pour les privés d'emplois et leur revenu de remplacement. L'allocation forfaitaire qui était de 57,4 % passe à 57 % du salaire journalier de référence.

Les signataires avalisent donc une diminution des allocations-chômage malgré les déclarations liminaires unanimes des organisations syndicales de salariés et de l'État sur le sujet. Nous assistons à une nouvelle étape dans la casse de la protection sociale. Dans les faits, le nombre de demandeurs d'emploi qui tireront avantage de cette nouvelle convention d'assurance chômage sera très faible. Là encore, les signataires font financer cette mesure par les demandeurs d'emploi et principalement par les salariés de l'annexe 4 (intérimaires) qui bénéficiaient de règles plus avantageuses.

Les annexes VIII et X concernant les intermittents du spectacle ont certes été préservées, mais là encore, au prix d'économies drastiques. Ainsi, un plafond d'indemnités a été fixé et il est prévu un différé de l'indemnisation. Bref, le nombre de jours indemnisés sera réduit, additionné à une augmentation de leurs cotisations.

Concernant le maintien retraite, l'ac-

cord prévoit un report de l'âge qui permet d'en bénéficier. Il est étonnant que des organisations syndicales ayant manifesté pour la retraite à 60 ans, disent aujourd'hui que « les conditions d'indemnisation du chômage s'adaptent à l'augmentation de l'espérance de vie et à l'allongement de la durée du travail qui en résulte ». Dans le même temps, aucune participation supplémentaire n'est demandée aux entreprises, notamment celles qui ont le plus recours à la précarité ou celles qui génèrent le plus de privés d'emplois. Confrontés au chômage et aux difficultés liées à la perte de leur emploi, les travailleurs ne sont pas responsables de leur situation. Ce sont les politiques économiques qui dégradent l'emploi et les rémunérations.

> « Les signataires font financer cette mesure par les demandeurs d'emploi et principalement par les salariés de l'annexe 4 (intérimaires) qui bénéficiaient de règles plus avantageuses. »

Le service public de l'emploi doit revenir à l'État. Or, nous constatons un réel désengagement de l'État en la matière avec des velléités de privatisation de plus en plus fortes des services publics où peu importe qui rend le service que ce soit un établissement public ou un organisme privé. Nous sommes dans une vraie marchandisation du placement, de la formation et de l'orientation.

L'indemnisation doit être gérée par les salariés qui l'alimentent par le salaire socialisé et qui dans le même temps sont les victimes du patronat en matière d'emploi

La CGT et toutes les forces progressistes doivent combattre la politique gouvernementale qui par l'austérité alimente la finance et le patronat qui poursuit sa politique de casse de l'emploi au profit des actionnaires. ■

*Marie Lemoine est responsable CGT à Pôle emploi.

LE RÔLE DES MÉDIA DOMINANTS DANS LA BATAILLE IDÉOLOGIQUE AUTOUR DE LA PROTECTION SOCIALE

La presse française est beaucoup plus prolixe sur « les mauvais pauvres » qu'elle ne l'est sur l'évasion fiscale.

PAR **JEAN-FRANÇOIS TÉALDI***

Robert le paresseux, ou l'assistanat érigé en art de vivre, *Le Figaro* (22/10/2013) ; Immigration. Enquête sur la fraude aux soins gratuits, *Le Parisien* (23/06/2014) ; Fraude sociale, abus, réseaux organisés pour profiter de la qualité et de la gratuité des soins en France, témoignage accablant du vice-président de l'Union des chirurgiens de France , RMC (octobre 2013) ; Assistanat : les vrais chiffres d'un fléau français, atlantico.fr (27/04/2013) ; L'assistanat ruine la France, décourage le travail, avilit les Français, *Magazine des contribuables associés* (18/03/2014) ; Des immigrés qui viennent profiter de l'Europe et des aides sociales, *Valeurs actuelles* ! N'en jetez plus, la coupe est pleine.

Tels sont quelques-uns des reportages relevés dans la presse française ces derniers mois.

« L'ASSISTANAT » ENCOURAGERAIT L'INDIVIDU À LA PARESSE

Ce terme d'assistanat, d'emploi relativement récent par les tenants de la droite libérale et de l'extrême droite (Sarkozy, Borloo, Le Pen), mais aussi par des responsables politiques de gauche (Royal, Boutih, Amara) est repris à longueur de colonnes par les média dominants. Son sens, devenu péjoratif, remplace le discours sur la solidarité et la redistribution des richesses.

L'idée d'assistanat montée en épingle par Sarkozy lors de la présidentielle de 2007, « je ferai en sorte que les revenus du travail soient toujours supérieurs aux aides sociales, afin d'inciter chacun à prendre un emploi plutôt qu'à vivre de l'assistanat », est aujourd'hui devenue un véritable leitmotiv. ▶

> « Ce discours remet au goût du jour les stéréotypes malthusiens les plus éculés des « mauvais pauvres » et tend à accréditer la fiction selon laquelle il suffirait de contraindre les « assistés » pour faire table rase de la pauvreté et de la dépendance. »

▶ Les « assistés », bénéficieraient d'une aide insuffisamment associée à des contraintes et cela les encouragerait à ne pas chercher à améliorer leur situation ; "l'assistanat" encouragerait l'individu à la paresse.
Ce discours remet au goût du jour les stéréotypes malthusiens les plus éculés des « mauvais pauvres » et tend à accréditer la fiction selon laquelle il suffirait de contraindre les « assistés » pour faire table rase de la pauvreté et de la dépendance.
Ce qu'oublient mes confrères c'est que ces « assistés » sont victimes du système capitaliste, forcés de vivre en situation de dépendance sociale.

Ce qu'oublient mes confrères c'est que les minima sociaux visent à assurer un revenu à une personne en situation de précarité ; que le RSA, l'Allocation d'autonomie, ont été mis en place pour lutter contre l'assistanat ; que vivre avec 700 euros relève de la gageure.
Ne savent-ils pas que même le Conseil d'État a estimé que « la fraude des pauvres est une pauvre fraude » ? Oublient-ils qu'en période de crise les prestations sociales aident à soutenir la demande ? Ne voient-ils pas qu'avec leurs articles ils sapent la légitimité de la protection sociale ?

ET LE MANQUE À GAGNER DE L'ÉVASION FISCALE

Pourquoi ne parlent-ils pas plus souvent des subventions publiques à la famille Peugeot, au groupe Dassault ? Pourquoi ne parlent-ils pas de la fraude aux impôts et prélèvements de la part des entreprises ? Pourquoi n'évoquent-ils pas aussi souvent les scandales financiers type UBS ? Que n'ont-ils commenté l'alerte de la commission européenne devant l'évasion fiscale pratiquée par les plus fortunés, qui entraîne chaque année un manque à gagner de 2000 milliards d'euros aux budgets publics ?
Vous avez beaucoup entendu vous, en octobre dernier, Alain Bocquet et son rapport sur les paradis fiscaux qui coûtent chaque année 80 milliards d'euros à la France ? Et les 1 600 milliards d'euros versés par les États européens aux banques depuis le début de la crise ? Et l'inutilité des « réformes » qui ne remettent pas en cause les subventions des États aux banques, comme le relève le FMI ?
Bon, s'ils ne savent pas, on leur suggère toute une liste de sujets possibles qui pourraient alimenter les journaux, télés et radios pendant des mois, autour des 35 000 exilés fiscaux, ces patrons qui vendent leur entreprise, ces héritiers de grands groupes, ces patrons de fonds d'investissement, ces inventeurs de start-up, ces propriétaires d'hypermarchés, qui chaque année quittent la France pour fuir l'ISF…

Allez chers confrères un peu d'imagination ! ■

> « L'évasion fiscale pratiquée par les plus fortunés entraîne un manque à gagner de 2000 milliards d'euros aux budgets publics. »

*Jean-François Téaldi** est journaliste. Il est responsable du secteur Média du Conseil national du PCF.

L'ASSISTANAT, GENÈSE D'UN CONCEPT PIÉGÉ

Ce concept occulte la profonde paupérisation des classes laborieuses et isole, pour le stigmatiser, un groupe.

PAR **IGOR MARTINACHE***

Avec les non moins problématiques « exclusion » ou « insertion », la notion d'assistanat s'est progressivement incrustée dans notre vocabulaire – tant dans nos échanges ordinaires que dans les discours publics – pour rendre compte de la situation de nos concitoyens les plus pauvres, sans que nous ne nous interrogions sur ses implications.

LES ORIGINES DE L'ASSISTANAT

Celles-ci sont pourtant loin d'être anodines et un retour sur les origines de cette notion et des idées qu'elle charrie s'avère bien utile. Comme le rappelait le sociologue Georg Simmel il y a un siècle, la pauvreté ne désigne pas d'abord le manque de telle ou telle ressource, mais une relation : est pauvre celui qui est contraint de demander assistance au reste de la société. Le contexte social joue donc un rôle primordial, et c'est pour tenter d'enrayer les effets d'une grave crise agricole que les juges de paix anglais du comté du Berkshire, réunis à Speenhamland en 1795, assurent une allocation de secours savamment calculée et financée par un impôt paroissial destinée aux travailleurs agricoles les plus en difficulté et à leurs familles. Celle-ci représente un véritable « droit de vivre » selon Karl Polanyi qui l'a popularisée dans *La Grande transformation* (1944). Ce système de complément de revenus est progressivement adopté par d'autres comtés non sans donner lieu à de vifs débats qui portent en fin de compte sur les causes de la pauvreté, selon que l'on considère qu'elle est d'abord due aux insuffisances de l'action publique, ou au contraire aux excès d'une assistance qui enfermerait ses bénéficiaires dans leur situation. L'expérience de Speenhamland s'interrompt en 1834 avec l'adoption de la « Nouvelle loi sur les pauvres » (*New Poor Law*) qui impose des contreparties aux bénéficiaires de secours aptes au labeur. Pour recevoir abri et nourriture, ceux-ci doivent désormais exécuter diverses besognes au sein de « maisons de travail » (*Workhouses*) dans des conditions quasi-carcérales, suivant le principe de « *less eligibility* » introduit par la loi selon lequel ces conditions doivent être pires que celles de l'emploi le plus difficile au dehors afin de dissuader à recourir à l'assistance.

LA PROFONDE

LA PROFONDE PAUPÉRISATION DES CLASSES LABORIEUSES

Est ainsi institutionnalisée la distinction séculaire entre les « bons » et les « mauvais » pauvres, soupçonnés de profiter indûment de la charité de leurs contemporains. On remarquera aussi que l'aide n'est plus versée en espèces, mais en nature, comme pour éviter toute utilisation jugée inappropriée de celle-ci. Alors que la révolution industrielle bat son plein, cette loi escamote aussi la réflexion sur les causes de la profonde paupérisation des classes laborieuses qui en est la contrepartie, rejetant la responsabilité de leur situation sur les miséreux eux-mêmes. Cette logique et l'imaginaire qui l'accompagne vont être battus en brèche par la mise en place des divers dispositifs de solidarité et de protection qui vont constituer « l'État social », sous des formes elles-mêmes diverses selon les pays industrialisés, à partir de la fin du XIXe siècle, avant de revenir avec force avec le tournant « néolibéral » de la fin des années 1970. Lors des primaires du parti républicain pour la présidentielle états-unienne de 1976, Ronald Reagan brocarde dans ses discours la figure de la « *Welfare queen* » (« Reine des allocs »), une mère célibataire noire du *South* Chicago qui se complairait dans l'oisiveté en abusant des aides sociales, y compris par la fraude. Tout inventée qu'elle soit, l'image va marquer les esprits et constituer l'une de ces fausses évidences qu'il est inutile de démontrer, charriant au passage de lourdes connotations racistes et morales. L'idée selon laquelle les aides – étendues à certains mécanismes d'assurance sociale comme l'indemnisation du chômage – enfermeraient leurs bénéficiaires dans un cercle vicieux de dépendance plutôt que de les aider à en sortir a son pendant dans la sphère académique avec le débat encore vif aujourd'hui sur l'existence d'une « culture de la pauvreté ». Introduite en 1966 par l'anthropologue Oscar Lewis à partir de l'étude d'une famille portoricaine installée à New York, qui la définit comme un ensemble de normes de comportements développés face à un contexte défavorable mais qui se perpétuerait une fois acquis et se transmettrait à la génération suivante, enfermant une lignée entière dans la pauvreté, cette idée a été rapidement récupérée par les conservateurs pour condamner tout mécanisme de solidarité. Il s'agit au contraire pour leurs adversaires d'une sorte de racisme social à peine voilé consistant à « blâmer la victime » pour mieux masquer les véritables bénéficiaires des règles du jeu social. Car tout bien considéré, les plus assistés ne sont-ils pas à rechercher du côté de la grande bourgeoisie, chez ceux qui délèguent leurs tâches ménagères comme le fonctionnement de leurs usines à une armée de travailleurs ? Et au fond, ne sommes-nous pas tous des assistés, au sens où nous sommes tous dépendants d'une manière ou d'une autre des efforts et de l'attention d'une multitude d'autres ? C'est peut-être en s'en souvenant qu'on pourra retrouver le sens de la solidarité et la substituer à l'assistanat dans nos représentations.■

> « Les plus assistés ne sont-ils pas à rechercher du côté de la grande bourgeoisie, chez ceux qui délèguent leurs tâches ménagères comme le fonctionnement de leurs usines à une armée de travailleurs ? »

*Igor Martinache est politiste. Il est professeur agrégé de sciences économiques et sociales.

EFFETS DE ZONAGE : UNE MANIFESTATION CONCRÈTE DU PROBLÈME DES SEUILS

Parlant d'effets de seuil, on imagine le plus souvent ceux liés aux revenus, comme les minima sociaux, ou encore ceux qui concernent l'âge, et en particulier les politiques sociales de l'enfance ou de la vieillesse. Il est pourtant une catégorie de seuils, qui, bien qu'elle vienne plus difficilement à l'esprit, est bien plus efficace pour illustrer leurs effets, tant on les constate au quotidien : celle des seuils géographiques, autrement dit des politiques de zonage.

Le premier de ces effets est celui que l'on baptise tout simplement « effet de seuil » : selon que l'on soit d'un côté ou de l'autre de la frontière de la zone, tout change. De part et d'autre d'une même rue, deux univers complètement différents : quartiers pavillonnaires d'un côté, grands ensembles de l'autre ; zone d'activité en plein essor à votre gauche, friches industrielles abandonnées à votre droite. Voilà le genre de paysages que nous offrent les politiques ciblées géographiquement.

Le résultat de cet effet de seuil, c'est naturellement la stigmatisation, puis ses corollaires, exclusion et ségrégation. Les zonages urbains, et notamment les ZUP (Zones à urbaniser en priorité) puis les ZUS (Zones urbaines sensibles), ont sans doute été les plus grands producteurs de stigmatisation au cours de ces vingt dernières années, avec des conséquences terribles au niveau du vivre ensemble, mais aussi au niveau social, avec des discriminations en tous genres et en particulier dans l'accès à l'emploi.

Enfin, le troisième effet de tels seuils, c'est le risque de vouloir se maintenir dans une situation mauvaise afin de continuer à bénéficier des maigres avantages qu'elle procure. Cela a été flagrant lors de la récente réforme du zonage de la politique de la ville. Combien de maires se sont affligés de voir les quartiers de leurs communes perdre leur statut de ZUS, en pensant notamment aux aides financières qui allaient disparaître en conséquence ? Et dire que parfois, ce sont les mêmes qui critiquent ces chômeurs restant confortablement dans une trappe à inactivité fantasmée !

Ces effets de zonage, tout le monde les a expérimentés un jour ou l'autre, et peut se représenter aisément leurs conséquences sociales. Il n'est malheureusement pas de raison qu'il en aille différemment pour d'autres types de seuil, avec des conséquences pas moins dramatiques.

PAR MICHAËL ORAND

À chaque numéro, des lecteurs nous livrent leurs réflexions sur les dossiers thématiques.

Ce texte est une contribution de Jérôme Valluy* au dossier « Enseignement supérieur et recherche, savoirs, où aller ? » présenté dans le n° 37 de votre revue.

Ce dossier présente un ensemble très intéressant de contributions alliant engagements sur des valeurs progressistes et compétences sur le domaine de l'Enseignement supérieur et la recherche (ESR). La perspective de réflexion est ouverte dès le premier article : comment lutter contre le tournant néolibéral et la marchandisation des savoirs qui submergent depuis plusieurs décennies toutes les politiques publiques dont celles de l'ESR depuis quelques années ? Les réponses qui traversent l'ensemble du dossier allient des visées humanistes, émancipatrices, universalistes, démocratiques, soucieuses des libertés scientifiques et pédagogiques autant que de la formation d'esprits critiques pour le développement de l'autonomie, des capacités d'innovation, de formation tout au long de la vie, tant des travailleurs que des citoyens. À cet égard, le dossier est adéquatement orienté sur et contre la loi LRU imposée en quelques semaines, en 2007, par le gouvernement Sarkozy. Cette loi, en effet, a profondément détruit le système universitaire français pour le remplacer par un processus permanent d'instabilité budgétaire et institutionnel propice à diverses formes de débudgétisation, de privatisation, de marchandisation, qui s'accompagnent d'un autoritarisme de gouvernance nécessaire à l'éviction des débats publics autant que des visions du monde différentes susceptibles de plaider en faveur d'un service public émancipateur, égalitaire, gratuit et laïque.

Sur ce fond partagé de valeurs et d'orientations, qui constitue l'essentiel du dossier, je voudrais poser un certain nombre de questions qui permettent à tous, auteurs et lecteurs de prolonger la réflexion dans la même direction.

***Jérome Valluy** est représentant de la FERC Sup CGT au CNESER et membre de son bureau national.

De quel territoire d'ESR parle-t-on ?

– Il y a, tout au long du dossier, une certaine indéfinition du cadre territorial de référence, souvent justifiée par la portée générale des analyses et propositions, mais qui a pour effet d'évacuer implicitement une dimension centrale des réformes françaises en cours : la « territorialisation », principalement régionale (en dehors de l'Île-de-France), de l'ESR. Ce choix politique s'est imposé avec la LRU par transformation des universités en unité de compte et de gestion de la pénurie budgétaire (ce que la propagande sarkozyste nommait « autonomie »). Or l'alternance gouvernementale de 2012 n'a pas changé le cap mais y a ajouté une volonté politique plus forte encore de régionalisation, conforme aux vœux des exécutifs de conseils régionaux tenus de manière hégémonique par le parti socialiste au moment où il devenait majoritaire au parlement et accédait au gouvernement tout en dominant la scène de désignation des candidats, de divers partis, aux élections locales. De ce point de vue, il n'y a pas lieu de distinguer la loi LRU de 2007 et une « loi-Fioraso » de 2013, celle-ci ne faisant que laisser la précédente inchangée pour l'essentiel, en l'aggravant sous cet angle par une territorialisation exacerbée qui participe au démantèlement du service public national de l'ESR et plus généralement du rôle de l'État : en effet, la nouvelle gouvernance de l'ESR, s'organise dans un cadre régional dépourvu, dans le système constitutionnel non fédéral de la France, de pouvoir législatif et réglementaire ce qui immanquablement accentue la déréglementation nationale du secteur (diplômes, statuts, procédures) et le condamne à une gouvernance locale par l'argent, public et privé.

Quelle égalité sociale dans l'ESR ?

– Les articles du dossier évoquent souvent le capitalisme, pour le critiquer, mais parlent peu de classes sociales, de dominations et d'inégalités sociales. On n'y trouve pratiquement rien sur les dispositifs scolaires de sélection précoce, dont la sociologie de l'éducation a montré depuis longtemps, le caractère éminemment social ; rien non plus sur la dualité très française entre une filière de masse, cible principale des restructurations en cours, et une filière élitiste, basée sur la sélection sociale au plus jeune âge, toujours surdotée financièrement par l'État. Cette évaporation de la question se conjugue avec la précédente : la territorialisation de l'ESR pose le problème de l'égalité des territoires, dans un système constitutionnel dépourvu de péréquations financières entre régions, mais aussi des inégalités sociales accrues dans l'accès à l'ESR en raison des nouvelles mobilités territoriales induites par les spécialisations thématiques régionales de l'ESR qui obligeront de nombreuses familles et personnes à chercher une offre de formation délocalisée, donc beaucoup plus coûteuse. Comment lutter contre la sélection précoce, dès le collège et le lycée, qui discrimine socialement les enfants dans l'accès aux études supérieures et détermine longtemps à l'avance les inégalités et les échecs enregistrés dans l'enseignement supérieur ? Comment lutter contre l'aggravation de ces inégalités par la territorialisation/régionalisation de l'ESR ? Quelle égalité des territoires régionaux de l'ESR sans système constitutionnel de péréquation financière entre régions ? Comment supprimer les écarts de dotations notamment au regard du ratio nombre d'étudiants/nombre de salariés, entre les filières élitistes sélectionnant les bacheliers sur des dossiers scolaires ouverts deux ans plus tôt pour former un très petit nombre de personnes d'une part, et les autres filières de formation, universitaires, en charge d'accueillir et de former l'ensemble de la population ?

Quelle conception de la démocratie dans l'ESR ?

– Le dossier met l'accent principalement sur le soubassement capitaliste des réformes en cours, mais beaucoup moins sur l'autre face de ces réformes : l'autoritarisme de gouvernance qui a souvent accompagné les évolutions spontanées du capitalisme en l'absence de contre-pouvoir, de contestations intellectuelles et de mouvements sociaux. Faire taire la masse qui subit la domination de classe est presque consubstantiel à cette domination dont une face est économique et l'autre politique. Or l'une des tendances saillantes du processus de délabrement universitaire est celle de la présidentialisation à outrance, de la déconstruction pierre après pierre des dispositifs de représentation proportionnelle directe et des instances de délibération collégiale. Cette présidentialisation articule un aspect local, de toute puissance des présidences d'universités, et une dimension nationale de capture du ministère par un groupe de pression d'intérêts particuliers via la Conférence des présidents d'université (CPU). Comment remotiver les personnels du service public face à la captation des systèmes décisionnels par de petits groupes paraprésidentiels qui ne connaissent ni contrôles de gestion efficaces, ni contre-pouvoirs internes, ni démocratie professionnelle pour assurer la transparence et la discussion des choix dans l'utilisation des moyens publics ? Comment lutter contre les conflits d'intérêts dans la gouvernance des établissements en particulier, si l'on n'en juge pas des cas déjà observés, pour l'attribution de surprimes aux dirigeants, pour des codirections douteuses de partenariats publics privés ou encore pour le pilotage de certaines filières d'inscriptions étudiantes ?

L'ESR de quelle époque technologique ?

– Le dossier enfin n'aborde que très marginalement la dimension technologique, à l'ère du numérique, des transformations de l'ESR. Un simple encart sur la numérisation, réduite de surcroît aux « MOOC », alors que l'ensemble du monde universitaire est en cours de numérisation galopante sous tous ses aspects (pédagogie, recherche, administration) et pour tous ces acteurs sociaux (étudiants, BIATOSS, enseignants, chercheurs)… pourquoi si peu ? Comment éviter qu'un dévoiement politique des opportunités technologiques produise sur le plan pédagogique une ségrégation entre des privilégiés conservant l'enseignement en présence et le reste de la population renvoyée aux diffusions numériques moins coûteuses ? Comment s'assurer que le libre accès par Internet aux données publiques, et notamment aux résultats de la recherche scientifique financée sur fonds publics ne serve pas principalement à la production de bénéfices privés par commercialisation de ces données et comment s'assurer que cela bénéficie prioritairement aux entreprises nationales ? Comme faire en sorte que l'informatisation du monde universitaire (comme du reste de la société) ne se traduise pas en hyperconcentration technocratique du pouvoir entre les mains des dirigeants informatiques étroitement dépendants des présidences d'université voire en phénomène de type « *big brother* » ?

Entretien réalisé par **Léo Purguette**

Le Front de gauche est indispensable pour la construction du vaste rassemblement que nous ambitionnons

Avenir de la gauche, du Front de gauche, **Marie-Pierre Vieu** fait un état des lieux de la situation politique issue des dernières élections et trace des pistes pour la modifier sans attendre. Chargée du Front de gauche à la direction du PCF, elle évoque les enjeux de la conférence nationale convoquée en novembre et l'impulsion qu'entendent donner les communistes pour ouvrir une voie alternative à la politique menée par un gouvernement socialiste.

Malgré le discrédit de la social-démocratie au pouvoir, le Front de gauche (FG) n'est pas parvenu à progresser lors des dernières élections. Comment expliquer cet état de fait ?

Depuis 2012 , l'ensemble des élections (des partielles aux municipales et européennes) présentent des constantes. On y trouve une abstention grandissante de l'électorat de gauche sanctionnant directement le PS, et dans ce contexte d'une participation moindre, une bonne tenue de la droite tandis que le FN explose en pourcentage. Le FG quant à lui se maintient voire progresse légèrement. Cela montre que dans l'après-présidentielle, plus encore dans la phase actuelle de désaveu de la politique gouvernementale, nous n'apparaissons pas comme une alternative crédible. La colère voire les attentes trouvent d'autres formes d'expression : le refus de voter ou, pour une part, un vote régressif.

Le PCF a été confronté antérieurement à cette même incapacité à apparaître comme un recours politique possible face au discrédit politique du PS au pouvoir ; je pense à 1983 après « le tournant de la rigueur » et aussi à partir de 1988 quand François Mitterrand recompose sa majorité au centre. Reste que ces deux moments interviennent dans un contexte politique différent au moins sur deux points : nous étions alors engagés dans une stratégie d'union de la gauche et la fin du socialisme dit réel allait poser la question même de l'existence du PCF et par contrecoup légitimer à gauche la voie social-démocrate alors que le capitalisme triomphait.

> « Le PCF a été confronté antérieurement à cette même incapacité à apparaître comme un recours politique possible face au discrédit politique du PS au pouvoir »

Il nous faut analyser la situation actuelle pour ce qu'elle est, c'est-à-dire avec les dimensions de persistance de la crise, la conduite de politiques austéritaires et les ruptures dans le pacte social et républicain qu'elles génèrent, « l'extrémisation » de la droite sous le coup du FN et du MEDEF, la conversion du PS à la social-démocratie européenne ; tenter d'identifier pourquoi après l'immense espoir suscité par les 11 % de Jean-Luc Mélenchon à la présidentielle, nous ne sommes pas parvenus à apparaître comme le rassemblement en capacité de leur être utile pour faire peser leurs exigences dans le rapport de forces.

Selon moi, il nous faut rapidement sortir par le haut de cette question qui a fait exploser notre unité lors des municipales jusqu'à peser lourdement dans la mobilisation militante des européennes. Comment être un rassemblement et une force en rupture avec la politique gouvernementale et la social-démocratie sans hypothéquer mais au contraire favoriser la convergence des forces nécessaires à gauche pour une autre politique et une autre voie ? Il faut ensuite que nous fassions évoluer notre projet et notre démarche de rassemblement en conséquence.

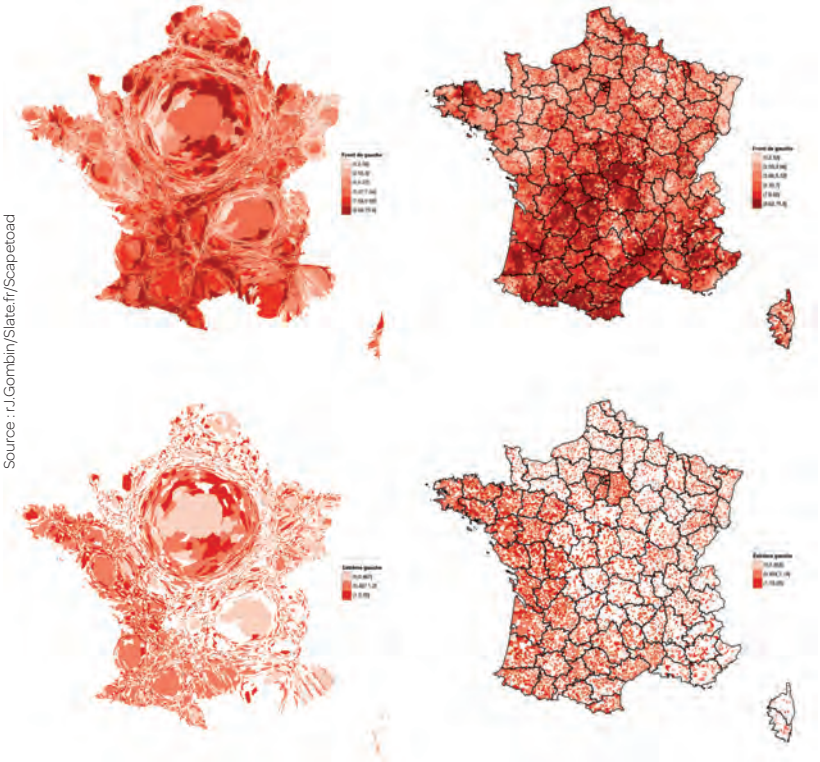

Source : r.J.Gombin/Slate.fr/Scapetoad

Carte du vote Front de gauche et anamorphose en fonction de la population

Au regard de la situation politique, le conseil national du PCF des 14 et 15 juin a décidé de convoquer une conférence nationale en novembre. Quel en est l'objet ?

Après les élections européennes, nous sommes entrés dans un nouveau temps du quinquénat Hollande : le cap austéritaire est confirmé, Valls assumant « la réforme » face à une France « entravée » comme la droite l'avait fait avant lui. Le PS entend finaliser sa mue en parti démocrate. Il lui reste à affiner sa stratégie et sa tactique à l'horizon 2017 en minimisant la casse. Là encore, c'est le premier ministre qui a donné le la, il y a quelques semaines, je cite : « la gauche peut mourir… et il n'existe pas d'autre alternative à gauche », comprenez que celle de la politique aujourd'hui menée par François Hollande et lui-même. La conclusion est simple : le renoncement ou bien faire le lit de l'UMP et du FN ! Jean-Christophe Cambadélis est chargé de mettre en ordre le Parti pour être en conformité avec cette feuille de route. Les plus récalcitrants seront écartés ou soumis de force : on vient tous d'être témoins de la mise au pas des frondeurs. Il y aura d'autres rébellions, heureusement, ce qui prouve au passage que même au sein du PS, il existe des résistances. À nous de leur donner de la force, non pour peser de manière politicienne sur le débat interne du PS d'avance verrouillé, mais parce que ces prises de position alimentent la dynamique de transformation que nous voulons développer…

Le fossé est tel entre le pouvoir et ceux qui l'ont élu que le scénario Valls va conduire au pire, à savoir la victoire de la droite et de l'extrême droite dans une indifférence croissante. C'est pourquoi il est vital de se donner les moyens d'écrire une autre histoire. Cela intime de se réapproprier la question structurante du rassemblement populaire, et pour y parvenir, de s'employer à la convergence la plus large à gauche des forces, femmes et hommes de gauche et de progrès qui participent aujourd'hui à combattre l'austérité et luttent pour l'émancipation. Ce sont ces questions que nous voulons discuter lors de notre conférence nationale de novembre ; celles de l'urgence de l'alternative et de la responsabilité du PCF dans son affirmation ; pour faire grandir les luttes sociales et les légitimer, être un vecteur du rassemblement pour l'imposer et un acteur important de la refondation politique nécessaire à gauche.

Après une période difficile : mésentente stratégique, expressions divergentes, résultats décevants, le Front de gauche peut-il se poursuivre comme avant ?

Lors des dernières réunions nationales du FG, beaucoup de termes ont été utilisés : « poursuite », « nouvel élan », « réorientation », « dépassement », jamais celui de « *statu quo* ». Reste qu'une fois qu'on a dit cela, on n'a rien dit. Mon opinion est que le FG est indispensable pour la construction du vaste rassemblement que nous ambitionnons de bâtir. S'il ne peut en être l'épicentre ou l'unique moteur, il doit en être un des moteurs essentiels. Et ce, pour une série de raisons :

• la première est qu'il est à ce jour le seul pôle populaire et de rassemblement constitué, porteur d'une cohérence de projet pour œuvrer à l'alternative politique et repéré comme tel depuis la présidentielle de 2012. Prenons simplement l'exemple de ce que nous avons fait avancer sur la démocratie sociale et citoyenne, la constituante pour remettre le peuple au cœur de tout processus de transformation et construire la VIe République qui le légitimera…

> « Au sein du PS, il existe des résistances. À nous de leur donner de la force, non pour peser de manière politicienne sur le débat interne du PS d'avance verrouillé, mais parce que ces prises de position alimentent la dynamique de transformation que nous voulons développer… »

• la deuxième raison est que la diversité même des forces constituant le Front de gauche, en matière culturelle comme dans la conception de l'action sociale et politique, est déjà porteuse en soi de l'ensemble des débats et pratiques de la gauche transformatrice. On ne construira donc pas un rassemblement à vocation majoritaire à gauche en se privant d'une partie des forces du FG, voire du FG, mais au contraire en travaillant avec elles à des horizons plus larges.

• la troisième raison est que les facteurs politiques qui ont amené à la création du FG n'ont fait que s'accentuer. Aujourd'hui nous sommes confrontés à l'accélération de l'érosion de légitimité de la social-démocratie et à l'incapacité du PS au pouvoir à répondre aux attentes populaires avec en toile de fond une droite, un MEDEF ▶

▶ et un FN décomplexés aux plans politique et idéologique. La question de l'alternative à gauche est une urgence face à la crise économique, sociale, écologique et démocratique que nous traversons : le rassemblement des forces disponibles pour y travailler est posé. C'est la raison d'être du FG, il me semble ! Mais cela nous appelle à dépasser la panne des dernières élections et les blocages que nous rencontrons : sur le plan de nos propositions bien sûr, mais également de notre stratégie politique et singulièrement en précisant notre rapport au PS et à la gauche, de notre mode de fonctionnement de « front » notamment dans sa capacité à s'ouvrir en « bas » à celles et ceux disponibles pour s'engager sans autant revendiquer une entrée par le biais d'un des partis ou formations présentes.

Le Conseil national lance un appel « pour reconstruire l'espoir à gauche et l'espoir pour la France ». Dans le même temps, les premiers débats dans le Parti sont traversés par des interrogations sur le concept de gauche. Quel sens y mettent les communistes ?

Les communistes refusent, à juste titre, de qualifier de gauche, la politique menée par le pouvoir socialiste. C'est vrai qu'elle n'en a ni le contenu (politique de l'offre, baisse du coût du travail, réduction des dépenses publiques, autoritarisme…), ni les éléments de langage (directement empruntés au MEDEF : compétitivité, libéralisation), ni même l'éthique… Faut-il en déduire que le PS n'est plus un parti de gauche et/ou que le « concept » de gauche ne voudrait plus rien dire ? Le problème n'est pas là. Il réside plutôt dans le fait que dans la perception et l'imaginaire populaire le PS reste un parti de gauche, voire le parti dominant à gauche ; c'est pour cela d'ailleurs que le désarroi est si grand. La gauche est au pouvoir et elle fait la même chose, voire pire que Sarkozy ; le changement est donc impossible. Et Hollande joue sur ce seul levier…

Je crois que nous réglerons la question en nous réappropriant la gauche, en s'arrogeant le droit d'en être les dépositaires politiques, sociaux, idéologiques ce qui renvoie à la bataille pour l'hégémonie en son sein. Dit autrement, la bataille pour le *leadership* à gauche et dans la société de manière à en imprégner fortement les débats et les repères. C'est un peu comme cela que j'entends le « nous sommes la gauche » de Tsipras au sortir des élections grecques. Lorsqu'en France notre parti à la charnière des années 1970 et 1980 a perdu ce leadership au profit du PS, il n'en est pas allé que d'une affaire électorale mais cela a eu des conséquences sur tout le mouvement progressiste, syndical, gauche « radicale » ou de transformation, la vie intellectuelle, culturelle… Il nous faut faire grandir l'idée que tant que ne serons pas majoritaires , nous les anti-austéritaires et les anti-libéraux, aucun gouvernement ne pourra répondre positivement aux attentes populaires. Quant au sens que donnent les communistes au mot « gauche », je crois qu'en l'année du centenaire de la mort de Jaurès, il n'est pas besoin de chercher longtemps : la paix contre l'oppression, l'égalité et la justice contre les logiques identitaires, la coopération contre la concurrence, le partage (des richesses) contre l'accaparation et le monopole…

Le PCF souhaite travailler à un « Front large, un Front du peuple » pour ouvrir une nouvelle perspective progressiste. Quels en seraient les contours ? Quelle place le Front de gauche pourrait y tenir ?

Dans l'appel que Pierre Laurent a lancé au Conseil national du PCF, il parle de Front du peuple, « forces disponibles, hommes et femmes qui refusent l'impasse de la politique actuelle, ne veulent pas du retour de la droite, encore moins de l'extrême droite, qui aspirent à sortir de l'austérité et construire un projet de gauche, d'alternative aux choix du gouvernement Hollande/Valls. » Est ajoutée la formule « Mettons-nous au travail, en action sous toutes les formes possibles, dans tout le pays, à tous les niveaux ». Il s'agit donc d'une main tendue comme le PCF l'a fait dans son histoire avec l'ambition de construire un rassemblement qui va se renforcer et s'élargir en fonction des lignes que nous commencerons à faire évoluer dans le rapport de forces.

> « Tant que ne seront pas majoritaires à gauche les anti-austéritaires et anti-libéraux, aucun gouvernement ne pourra répondre positivement aux attentes populaires. »

Il n'y a pas à s'interroger longtemps sur la place du Front de gauche dans ce front large ; il en fait partie naturellement et comme je l'ai dit plus haut, nous souhaitons qu'il y ait un rôle moteur. C'est dans ce sens qu'a été pensé une assemblée de rentrée des animateurs nationaux du FG (le 6 septembre 2014) centrée sur l'analyse de la situation politique et la relance de la dynamique citoyenne. Quant aux autres forces disponibles, le début de l'été atteste des possibilités comme des limites des échanges qui commencent à s'établir. On l'a vu avec les socialistes affligés, des écologistes, au parlement et l'amorce de riposte avec « les frondeurs ». On l'a constaté au travers de différents appels qui ont été rendus publics, de ponts établis avec des secteurs en lutte comme la culture, de contacts renoués avec des intellectuels… De plus, et c'est pourquoi j'ai ajouté la formule « toutes les formes possibles, dans tout le pays, à tous les niveaux », l'expérience montre que le rassemblement que nous ambitionnons de construire ne se règle pas que par le haut et de manière ossifiée. Les mobilisations diverses qui s'amorcent autour de la défense des services publics, contre la réforme des collectivités, autour de la défense de l'emploi local sont révélatrices aussi de possibilités de rencontres, de liens et de dynamiques qui relèvent de la même logique de résistance et alternative.

Au sein de ce rassemblement, comment faire progresser durablement, le projet, les idées communistes ?

Il y a chez les communistes cette double ambition de rupture avec le capitalisme et de rassemblement majoritaire. Le projet communiste s'articule autour de propositions structurantes remettant en cause les logiques à l'œuvre et des conditions politiques pour les gagner. Le travail militant et parlementaire engagé autour du coût du capital alors même que le gouvernement vient encore de lâcher sur la pénibilité est en soi emblématique du bras de fer engagé. Est inextricablement liée au communisme la question de la propriété et du bien commun. Le projet et les idées communistes grandissent et se renforcent dans les luttes et les dynamiques politiques. Le fait de nous retrouver dans de larges rassemblements aux côtés d'autres militants se réclamant du socialisme, de l'écosocialisme, de l'alterécologie, de l'altermondialisme voire simplement de l'humanisme n'atténue pas notre combat communiste. On n'est pas sur un débat lexical mais portant sur la hauteur d'horizon à laquelle nous travaillons, celui d'une visée du dépassement du capitalisme et de l'émancipation. La proposition d'une rencontre sur le communisme a été faite par le secrétaire national de notre Parti (dans son rapport au Conseil national de juin NDLR) ; elle va nous être utile pour étayer ce débat. ■

Indifférence inhumaine face aux attaques islamistes contre le Kurdistan syrien

L'organisation terroriste islamiste EIIL, qui a décrété la création de son califat à cheval entre l'Irak et la Syrie, vient de lancer une offensive armée contre le Kurdistan syrien autonome.

S'appuyant sur le délitement de l'Irak et la saisie d'armes lourdes, ils s'en prennent aujourd'hui aux cantons kurdes de Syrie dans lesquels la population mène depuis des mois une lutte héroïque contre ces forces obscurantistes qui reçoivent le soutien de la Turquie, de l'Arabie saoudite et du Qatar.

Les « Occidentaux », dont les États-Unis et la France, portent une responsabilité immense dans ce délitement régional, dans la violence contre les populations civiles et dans la mansuétude à l'égard de la Turquie qui veut briser l'expérience démocratique de Rojava. Laissera-t-on se perpétrer un nouveau massacre d'ampleur à l'égard des populations kurdes ? Cette indifférence est indigne et inhumaine.

Le Parti communiste français exprime toute sa solidarité avec les Kurdes de Syrie. Il appelle le gouvernement français et l'Union européenne à peser de tout leur poids pour que cessent ces crimes.

Secteur International du Conseil national du PCF

Réductions des dépenses de santé : chaque repli de la Sécurité sociale est une victoire pour les assureurs privés

Depuis quelques jours, des pistes de « réductions de dépenses de santé » sont savamment distillées au grand public par le gouvernement : une journée d'hospitalisation en moins lors des accouchements, la moitié des interventions chirurgicales en « ambulatoire ».

Ne soyons pas aveugles : il s'agit simplement de transférer au citoyen des dépenses jusque-là prises en charge par la Sécurité sociale.

En effet, la visite médicale, le suivi d'une jeune mère par une sage-femme à domicile, le changement du pansement, les soins infirmiers postopératoires… tous ces actes feront l'objet de retenues de franchise et de non-remboursement.

Quels choix le patient pourra-t-il dès lors faire ? Premièrement, payer le surplus engendré par un acte considéré hier comme tout à fait normal et nécessaire, et désigné du jour au lendemain comme superflu, par besoin d'économie. Deuxièmement, renoncer purement et simplement aux soins, faute de moyens. Troisièmement, se tourner, lorsqu'il peut se le permettre, vers les fameux « produits complémentaires » des assurances privées.

Dans tous les cas, les Français vont payer de leur poche. Comme désormais à chaque nouveau projet de loi du gouvernement Valls, les grands gagnants sont tout désignés : le monde de la finance et les acteurs assurantiels, pour qui chaque désengagement de la Sécurité sociale est une aubaine économique, et chaque repli de la solidarité nationale une victoire.

Le PCF défend, à l'opposé de cette politique, une égalité d'accès eux évolutions médicales et techniques, tant au niveau géographique qu'économique. Un maillage du territoire national beaucoup plus dense peut répondre à ce processus et permettre de réouvrir des activités. Il faut donc le développement du service public hospitalier, si l'on veut conserver une Sécurité sociale solidaire.

Secteur Santé du Conseil national du PCF

L'intolérance et le racisme n'ont pas leur place dans le soutien au peuple palestinien

De très nombreuses manifestations se sont déroulées, ce week end, dans les grandes villes de France pour dire stop au déluge de bombes qui s'abat sur Gaza, pour exiger des sanctions contre Israël jusqu'au respect du droit international, pour demander la fin du blocus illégal et criminel de Gaza : qu'ils soient athées, musulmans, chrétiens ou juifs, ils étaient dans la rue pour crier « Nous sommes tous des palestiniens ! »

Aussi, il est inacceptable qu'à Paris, ce dimanche 13 juillet, en marge de la manifestation, certains individus aient provoqué des troubles en tentant de pénétrer de force dans deux synagogues et en proférant des propos contre les juifs. On ne touche pas à un lieu de culte quel qu'il soit ! Toute parole antisémite, raciste ou islamophobe est intolérable, elle ne relève pas de la liberté d'opinion mais du délit ! Le conflit israélo-palestinien n'est ni religieux, ni « ethnique », c'est un conflit politique dont la cause est l'occupation d'un territoire et la poursuite de la colonisation par Israel. L'intolérance et le racisme n'ont pas leur place dans le soutien au peuple palestinien au risque de desservir sa cause !

Alors que le président président palestinien Mahmoud Abbas demande que la Palestine soit sous « protection internationale » des Nations unies, la mobilisation populaire doit s'amplifier pour exiger cette mesure de protection, pour exiger des sanctions contre Israël jusqu'au respect du droit international, pour exiger que le gouvernement français s'engage dans cette voie, la seule qui peut nous conduire à la paix. Cette mobilisation pacifique que le PCF appelle de ses vœux se doit d'être exemplaire.

Secteur Droits et Libertés

Les mots des présidents

« Si l'on cède sur les mots, on finit par céder sur les choses »
Sigmund Freud

Les mots en politique jouent un rôle capital. Des chercheurs ont décortiqué les discours présidentiels depuis 1958. Derrière l'évolution des mots choisis par les différents hôtes de l'Élysée, on voit à l'œuvre l'évolution idéologique de ces dernières décennies, ou plutôt comment se « désidéologise » le discours politique, comment s'installe la crise actuelle où les mots ne seraient plus que des « paroles, paroles ».

Par **Gérard Streiff**

Les mots sont, comme disait le père Hugo, des « êtres vivants ». En politique, ils ont une fonction considérable. « Les mots forgent les rapports de force, rassemblent et opposent, distinguent, mettent en garde, rassurent, expliquent, justifient » écrit le journaliste Jean-Baptiste de Montvallon (*Le Monde*, 22 février 2014). Parler, c'est déjà agir. « Il n'y a pas d'action publique sans discours, selon l'universitaire Paul Bacot, directeur de la revue *Mots. Les langages du politique* (ENS Éditions). La politique, ce processus qui consiste à présenter et essayer d'imposer une représentation du monde, n'est même que du discours. » Pour installer et contrôler l'imaginaire, il faut contrôler les mots.
Pascal Perrineau et Denis Muzet, dans leur étude sur les mots de Marine Le Pen (« Marine Le Pen, femme de parole plus que d'action », *Le Monde*, 13 février 2014) notent : « Les mots sont le véhicule de représentations, de projections, d'attentes autour desquelles se noue ou non le lien de confiance. »

Le chercheur Damon Mayaffre a eu la bonne idée de travailler sur 700 discours des présidents de la Cinquième République. À l'aide d'un logiciel approprié, il a traqué les mots, les codes, les syntaxes propres à chaque président. On découvre ainsi comment ces présidents utilisent, sous-utilisent ou surutilisent certains termes, comment chacun a ses mots spécifiques. Les mots le plus souvent utilisés par de Gaulle ? Algérie, peuple, algérien, univers, État, destin, régime, atomique, totalitaire et nation. Pour Pompidou, ce sont : monétaires, parisien, coopération, civilisation, autoroute, jeunesse, communauté et individu. Chez ce normalien, qui pourtant a le lexique le plus riche, on sent déjà un infléchissement économico-technocratique. Chez Giscard d'Estaing, on retrouve surtout : actuel, situation, problème, événement, énergie, question, programme et pétrole. Son vocabulaire est assez pauvre. Giscard entend imposer à ses concitoyens une pédagogie de crise. La rupture la plus sensible dans l'usage des mots présidentiels s'opère avec Mitterrand. Les termes les plus fréquents sont : je, me, penser, moi, dire, nationalisation, nationaliser, Europe, socialiste.
Ici, peu à peu, le contenu passe au second plan, le moi-je commence à triompher. Dans cet affichage mitterrandien de l'égo, le chercheur cité plus haut repère un des tournants du discours politique, un virage d'autant plus redoutable que se télescopent le « moi-je » du personnage et l'environnement audiovisuel qui explose.

> « Le discours technicisé a remplacé un discours où se confrontaient des visions du monde. »

Mayaffre s'attarde sur cette évolution du rapport entre pouvoir et média ; il insiste sur ce qu'il appelle la fonction « phatique », vocable de linguiste qui désigne une donnée simple, et forte : la liaison passe avant l'information. Ce qui importe, c'est de savoir si on est vu, entendu plutôt que ce que l'on dit. Genre d'expression qui illustre une fonction phatique : « Vous me suivez ? » ou tout simplement « Allo ». On est en lien, c'est ce qui compte. Et d'ailleurs, n'est-ce pas un peu ce que sous-tend aujourd'hui l'incroyable explosion des portables, et la rengaine des « T'es où ? », « Tu m'entends ? ». Le « phatique » n'a jamais été autant à la mode.

DÉPRÉCIATION DE LA PAROLE

Le pli pris avec Mitterrand, Chirac le prolonge. Avec un vocabulaire un peu plus pauvre. On passe du discours nominal

(noms, adjectifs, déterminants) à un discours verbal (verbes, pronoms) et une avalanche d'adverbes censés donner plus de force aux mots. Les mots plus spécifiques de Chirac sont : naturellement, aujourd'hui, notamment, démocratie, jeune, probablement. Comme dit Mayaffre, il y a moins de substantifs, moins de substance, plus de verbes, modaux (vouloir, falloir) ou énonciatifs (je pense, je répète) au présent de l'indicatif. Un présent de l'indicatif qui n'est pas forcément bon signe quand on attend du politique des références au passé et des perspectives d'avenir.

> « Se profile une spirale où la dépréciation de la parole contribuerait à la perte de crédit des politiques, qui dévaloriserait à son tour les mots qu'ils emploient »

Sarkozy pousse loin cette dérive. Pour l'universitaire, voici une phrase très sarkozyenne : « Ce que j'ai dit, je le ferai parce que je vous le dois ». L'orateur ici insiste sur le lien direct entre lui qui parle et l'autre, le public, qui écoute. Mais dans le fond, il ne dit rien. « La personne du président phagocyte l'ensemble du discours » dit le chercheur. On assiste donc, dans le discours, à un présidentialisme exacerbé, une totale personnalisation d'un côté, et une diversification des thématiques abordés. Jusque-là, le président parlait surtout d'international, d'institutions, d'enjeux sociaux et économiques. Le discours de Sarkozy parle (relativement) moins d'institution et d'international et plus de sécurité, de formation, de macro et de microéconomie. La proximité du fait divers s'invite même dans sa syntaxe. Exemple : « Casse-toi pauv'con ».

Le discours hollandais s'est assez vite sarkozysé, François Hollande reprenant volontiers les mots (entreprise, compétitivité) et les traits rhétoriques de son prédécesseur (voir encadré).
Bref, on assiste à un appauvrissement de la langue, une homogénéisation, un formatage court pour répondre aux besoins médiatiques ; « l'énonciation prend le pas sur l'énoncé » comme un cadre qui « mangerait » le tableau censé le mettre en valeur. Le discours technicisé a remplacé un discours où se confrontaient des visions du monde. De ce point de vue, la rigueur de 1983 sert de frontière ; il y a eu un avant et un après 1983. L'idéologie s'estompe, il ne s'agit plus, désormais, que d'aménager à la marge ce qui peut l'être, les mots deviennent de plus en plus des chiffres. Aujourd'hui, entre les 50 milliards d'économie ou les 3 % de déficit, on est de ce point de vue particulièrement gâtés, tous les discours se rapprochent, semblent souvent indifférenciés. Plus de chiffres et moins d'idéologies, donc, mais, dit de Montvallon, déjà cité, et un brin nostalgique, est-ce que ce vocabulaire technique rend mieux compte de la réalité ? Pas sûr.

Le paradoxe est le suivant : les dirigeants politiques, les présidents, se méfient de plus en plus des mots, ils les tiennent à distance, alors que gens, de plus en plus déboussolés, ont besoin et envie de mots pour savoir où ils vont et comprendre ce qu'ils font. « Se profile une spirale où la dépréciation de la parole contribuerait à la perte de crédit des politiques, qui dévaloriserait à son tour les mots qu'ils emploient ». ■

HOLLANDE REPREND LES MOTS DE SARKOZY

« Le corpus de François Hollande commence à être suffisamment consistant pour être analysé. Les premières tendances qui se dégagent sont frappantes. D'un point de vue lexical, le président a une forte tendance à marcher sur les traces de Nicolas Sarkozy. Celui qui se voulait un « président normal », pour afficher une rupture avec son adversaire, pioche dans un vocabulaire qui a distingué M. Sarkozy de tous ses prédécesseurs depuis 1958. [...] Les mots « entreprise », « croissance », « compétitivité », « économie », « bancaire », « emploi » sont surutilisés par les deux présidents au point de leur être spécifiques, selon les statistiques fournies par Damon Mayaffre. « Le changement n'est pas vraiment palpable d'un point de vue lexical » relève l'universitaire. La conjoncture n'est pas seule en cause. M. Hollande reproduit quelques traits rhétoriques du discours sarkozyste. Ainsi, avec l'anaphore « La France sera forte... », son discours lors des vœux du 31 décembre 2013 reprend le slogan de la dernière campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy, « la France forte ». Une « incroyable triangulation du discours de son ancien adversaire » note M. Mayaffre. De Gaulle disait « nous » ou « la France », François Hollande, lui, utilise « je », « comme rarement » selon l'universitaire. Avec 305 « je veux » en cinq ans (contre 29 pour de Gaulle en une décennie), M. Sarkozy détient un record difficile à battre. Au 1er janvier 2014, Hollande en était à 74. »

Extraits de « *La sarkozysation du discours hollandais* » de Jean-Baptiste de Montvalon, *Le Monde*/Idées, 22 février 2014

« **Le communisme n'est pour nous ni un état qui doit être créé, ni un idéal sur lequel la réalité devra se régler. Nous appelons communisme le mouvement réel qui abolit l'état actuel. Les conditions de ce mouvement résultent des prémisses actuellement existantes.** » Karl Marx, Friedrich Engels - *L'Idéologie allemande.*

Marx de retour à l'université ?

La présence de Marx au programme de la session 2015 de l'agrégation de philosophie coïncide avec la parution de nouvelles éditions de textes de Marx, réalisées par la Grande Édition Marx Engels (GEME). Guillaume Fondu, l'un des traducteurs de ces ouvrages qui sortent en librairie ce mois-ci, a répondu aux questions de *La Revue du projet*.

ENTRETIEN AVEC **GUILLAUME FONDU***

C'est la première fois que Marx est au programme de l'écrit de l'agrégation de philosophie. Comment expliquer qu'il ait fallu attendre si longtemps ? Cette reconnaissance tardive nous dit-elle quelque chose de la réception de Marx aujourd'hui ?

Historiquement, la réception de Marx en France est surtout passée par les canaux militants, ce qui l'a éloignée durablement du monde académique. Du point de vue éditorial par exemple, les Éditions sociales ont longtemps conservé un monopole presque complet sur la traduction et la publication des textes de Marx. Seules quelques maisons d'édition trotskistes leur faisaient alors concurrence, alimentées notamment par le travail de Roger Dangeville. L'entrée de Marx dans la bibliothèque de la Pléiade constitue certes une exception mais toute relative, puisque l'édition de Maximilien Rubel, malgré un travail impressionnant et quelques grandes qualités, propose quasiment une réécriture de Marx et n'obéit donc pas du tout aux contraintes académiques. Enfin, la maison d'édition universitaire la plus célèbre en philosophie, Vrin, a attendu 2007 pour proposer sa première traduction d'un texte de Marx, les *Manuscrits de 1844*.

Pour ce qui est de l'agrégation, la situation est à peu près la même. Si Marx a certes littéralement envahi certaines universités à la suite de Mai 1968, les autorités académiques l'ont maintenu en dehors de la sphère officielle, notamment en ne l'inscrivant pas une seule fois au programme de l'écrit de l'agrégation (au contraire de Nietzsche par exemple, présent à sept reprises depuis 1970). Ce n'est qu'à la suite d'une pétition de Lucien Sève que la situation a pu enfin évoluer, et je me félicite de cette décision qui va permettre à une génération d'enseignants de faire connaissance avec Marx, ce qu'on peut considérer comme l'une des conditions nécessaires (quoique certainement pas suffisante) d'une diffusion autre que confidentielle des idées marxistes dans la société d'aujourd'hui.

> « Si Marx a certes littéralement envahi certaines universités à la suite de mai 1968, les autorités académiques l'ont maintenu en dehors de la sphère officielle. »

Vous proposez une nouvelle traduction de *L'Idéologie allemande*. Au-delà de l'aspect philologique, quel peut être l'intérêt de relire aujourd'hui un texte polémique où Marx et Engels croisent le fer avec des auteurs presque oubliés ?

Il est vrai que notre édition accentue peut-être, pour des raisons de rigueur philologique, le caractère quelque peu érudit d'un texte comme *L'Idéologie allemande*. Mais nous avons surtout cherché avec cette nouvelle traduction à insister sur quelques points théoriques centraux. D'un pur point de vue philosophique tout d'abord, notre retraduction permet de souligner les liens qui unissent alors encore Marx à l'idéalisme allemand, à ses concepts et à son langage, lesquels forment l'un des matériaux de la pensée marxiste. Nous espérons dans cette perspective que l'appareil de notes proposé permettra aux lecteurs de se familiariser avec cette dimension de *L'Idéologie allemande* et d'alimenter les débats sur cette question dans le monde francophone.

Mais en dehors de cette perspective « marxologique », la question des liens entre marxisme et philosophie prend une dimension tout à fait actuelle au regard de la crise contemporaine qui touche les sciences sociales et des tentatives de réélaboration d'un programme théorique dans ce domaine. Il est en effet patent que l'on peine aujourd'hui à expliquer et à comprendre des phénomènes aussi

cruciaux que la crise de 2008, la montée d'une nouvelle extrême droite en Europe et ailleurs, les différentes révoltes politiques qui se produisent çà et là, etc. Face à cela, nombreux sont les économistes, sociologues et anthropologues qui se tournent vers la philosophie en y cherchant un nouveau souffle pour leurs disciplines. On ne peut qu'espérer que le travail réalisé par Marx dans *L'Idéologie allemande*, qui mobilise des concepts pour les mettre au service de l'explication du monde « réel », participera à frayer une voie nouvelle en sciences sociales.

> « À une époque où les dirigeants politiques invoquent les nécessités du réel pour justifier les politiques les plus antisociales, Marx est là pour nous rappeler que les nécessités en question sont celles d'un système social donné. »

Enfin, le texte est en partie consacré à un démontage en règle de la posture critique, qui peut masquer parfois une très grande vacuité et une adhésion complète aux principes effectifs du monde tel qu'il va. On peut considérer là encore que ce travail revêt donc une certaine actualité.

Vous retraduisez aussi la *Contribution à la critique de l'économie politique* et l'Introduction de 1857, que les Éditions sociales réunissent en un seul volume. Peux-tu résumer en quelques mots l'intérêt théorique de ces deux textes ?

Tout comme *L'Idéologie allemande*, il s'agit là de textes difficiles, parfois techniques et on peut effectivement s'interroger sur leur pertinence pour penser le monde contemporain. Cependant, on a affaire ici à deux textes dans lesquels Marx questionne la scientificité véritable de l'économie, ce qui est pour le moins actuel. En effet, plus encore qu'à l'époque de Marx et malgré quelques transformations, l'économie est aujourd'hui la science qui détient un quasi-monopole sur l'explication du monde social. Il suffit de regarder la télévision ou d'ouvrir un journal pour s'en convaincre : ceux qu'on appelle aujourd'hui les « experts » sont à 90 % des économistes. Et manifestement, il ne suffit pas de constater l'ampleur et la récurrence de leurs erreurs pour les critiquer. C'est pourquoi Marx peut encore nous servir. Dans ces deux textes, il s'attaque en effet aux principes mêmes de la science économique, notamment à travers la question du statut de l'histoire et du statut de l'individu. Premièrement, Marx considère que toute science économique est vouée à n'être qu'une apologie de l'existant à partir du moment où elle refuse de reconnaître le caractère historique de son objet. Ainsi, à une époque où les dirigeants politiques invoquent les nécessités du réel pour justifier les politiques les plus antisociales, Marx est là pour nous rappeler que les nécessités en question sont celles d'un système social donné, qui reposent sur certaines structures (la marchandise, la monnaie, etc.) mais certainement pas sur une quelconque réalité naturelle qui viendrait contraindre absolument les projets politiques. Et pour comprendre cela, il faut rompre avec l'une des fables les plus tenaces de l'économie dominante, l'individu égoïste, qui demeure encore aujourd'hui l'un des piliers de la science économique et de la politique néolibérale. Marx entend montrer dans ces textes que cet individu est un produit social plutôt qu'un fondement, et ouvre donc la porte à des nouvelles façons de faire société, libérées de la nécessité de faire avec un individu humain « naturellement » égoïste.

Faut-il voir dans ces nouvelles traductions les prémices d'un retour de Marx dans le monde académique et à l'université ?

Insistons tout d'abord sur la joie qui est la nôtre de voir réapparaître Marx dans l'univers intellectuel, après la chape de plomb qui s'était abattue sur les idées progressistes à partir des années 1980. Il est aujourd'hui possible de suivre des cours et même de s'inscrire en thèse sur Marx ou sur des problématiques « marxistes » au sens large. Il semble qu'on soit en train d'en finir avec cette sorte de chantage au totalitarisme qui muselait jusque là tout projet politique ambitieux et toute réflexion refusant de se soumettre au dogme de l'individualisme radical (qu'il soit méthodologique ou autre). Encore une fois, les événements récents qui ont secoué le monde occidental ainsi que ses marges n'y sont sans doute pas pour rien : lorsque le monde social effectif déborde les cadres convenus dans lesquels on tâchait de le maintenir et vient se rappeler à nous sous la forme de crises en tous genres, il faut des nouveaux instruments d'analyse pour le penser. Marx en offre certainement quelques-uns.

Pour autant, il nous faut malheureusement tempérer notre joie face à ce retour, et rester prudent. En effet, il est tout à fait possible que Marx fasse un retour en force dans le monde universitaire sans que cela soit corrélé à une quelconque réappropriation du marxisme par les différents mouvements sociaux progressistes et l'on peut très bien imaginer le développement de pensées « radicales » cantonnées au monde universitaire et coupées de toute pratique politique et de tout lien avec les classes populaires et les franges dominées de la population. C'est pourquoi il est plus que jamais nécessaire d'insister sur le fait que l'usage de Marx doit demeurer un usage militant, comme il le fut par exemple dans les années 1970. Nous sommes convaincus que c'est cette ouverture sur les luttes et sur le monde non académique qui permettra de tirer de Marx ce qu'il a de plus intéressant, les perspectives et les concepts à même de penser le monde contemporain, ses crises et ses potentialités progressistes. Cela n'est pas incompatible avec un travail sérieux et précis sur les textes de Marx et leur postérité. Il nous faut simplement travailler à unir ces projets, en restant fidèles au projet marxiste dans son sens véritable, celui d'un projet collectif de compréhension et de transformation du monde. ■

*Guillaume Fondu est agrégé de philosophie. Il est doctorant à l'université de Rennes I.

Entretien réalisé par Florian Gulli.

LES NOUVELLES ÉDITIONS DE TEXTES DE MARX RÉALISÉES PAR LA GEME

- **Karl Marx, Friedrich Engels, Joseph Weydemeyer,** *L'Idéologie allemande*, I et II, Les Éditions sociales, Paris, 2014 (traduction de Guillaume Fondu et Jean Quétier)
- **Karl Marx,** *Contribution à la critique de l'économie politique, Introduction de 1857*, Les Éditions sociales, Paris, 2014 (traduction de Guillaume Fondu et Jean Quétier)
- **Karl Marx,** *Le Capital*, livre I, Les Éditions sociales, Paris, 2014 (traduction entièrement revue par Jean-Pierre Lefebvre, auteur de la traduction de 1983).

« L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir. » Jean Jaurès

Vous avez dit « social-démocrate » ?

Le mot, à connotation historique et théorique, a pris une place considérable dans l'univers médiatique et politique, tout en achevant de perdre toute rigueur notionnelle et à peu près toutes ses attaches avec son heure de gloire de la fin du XIXe siècle.

PAR **IRÈNE THÉROUX***

Le mot « social-démocrate » a mauvaise presse chez Marx qui l'emploie peu – il s'agit de qualifier le rapprochement entre ouvriers et petits bourgeois opéré au sein de la nouvelle Montagne (autour de Ledru-Rollin) au lendemain de 1848 visant au compromis conformément à l'horizon politique petit-bourgeois du temps. Mais, quelques décennies plus tard, sous l'impulsion du puissant mouvement socialiste allemand (dans sa version lassalienne *et* marxiste), cette qualification est le bien commun de *tous* les socialistes unis au sein de la Deuxième Internationale (1889-1914), d'Engels à Kautsky en passant par Lénine, qui anime le Parti ouvrier *social-démocrate* de Russie. La rupture intervient avec la guerre que les sociaux-démocrates avaient promis de conjurer et qu'ils accompagnent massivement. Lénine déclare alors : « Qu'on ne m'appelle plus jamais social-démocrate ». La social-démocratie désigne dès lors tous ceux, dans leur diversité, restés « fidèles à l'ancienne maison » selon les mots de Léon Blum au lendemain du congrès de Tours (1920).

Peut-on, comme on l'entend bien souvent, dégager des constantes et des caractérisations profondes telles qu'on puisse parler de modèle social-démocrate ? C'est ce qui semble bien difficile. Clairement, la social-démocratie d'avant 1914, dont le cœur battant est en Allemagne, se caractérise doctrinalement par une référence exclusive et sourcilleuse au marxisme ; organisationnellement par un système tripode (Parti, syndicats, coopératives, avec rôle premier pour le Parti) ; politiquement par une pratique poussivement réformiste, dans l'attente fatale de la Révolution et dans le refus de toute participation à un gouvernement bourgeois. Ce modèle est brisé par la Première Guerre mondiale pendant laquelle les sociaux-démocrates participent massivement aux gouvernements d'union sacrée et connaissent par la suite des trajectoires *sensiblement différenciées* : en Allemagne, après la répression sanglante des spartakistes, ils gouvernent dans la grande coalition de Weimar aux côtés des forces de gauche et de droite ; en France, au contraire, en 1924, les socialistes refusent de participer à un gouvernement bourgeois aux côtés des radicaux, la principale force de gauche du pays, et, en 1936, ils hésitent encore une fois. Comment comprendre alors l'émergence du thème du « modèle social-démocrate » ?

> « La social-démocratie d'avant 1914, dont le cœur battant est en Allemagne, se caractérise doctrinalement par une référence exclusive et sourcilleuse au marxisme. »

UN MODÈLE SOCIAL-DÉMOCRATE ?

Le thème semble apparaître dans les années 1970, au moment où le Parti socialiste, en restructuration rapide et profonde, décide de conclure avec les communistes ennemis un programme commun de gouvernement, ce qui suscite une très vive hostilité « antitotalitaire » de ce que ses partisans appellent avantageusement depuis les années 1980 la « deuxième gauche » (derrière Michel Rocard, Jacques Delors...) et ses réseaux médiatiques (*Le Nouvel Observateur*, etc.). Face à l'union avec les communistes, on brandit le modèle social-démocrate : c'est en ce sens que certains socialistes quittent leur maison pour fonder un petit parti officiellement nommé « social-démocrate » qui deviendra vite, avec André Santini, une composante de l'UDF giscardienne. Le thème vaut, à l'inverse, (dis) qualification dans la bouche de certains socialistes et de communistes. Le mot est si présent que Pierre Rosanvallon peut alors écrire (1979) dans un numéro spécial de la revue *Faire* qu'il anime avec Patrick Viveret consacré à la

social-démocratie – et significativement intitulé « Qu'est-ce que la social-démocratie ? » – : « Un spectre hante aujourd'hui la gauche française : celui de la social-démocratie. Il est au cœur de toutes les polémiques et de tous les procès d'intention que le parti communiste développe contre le parti socialiste ; il est également au centre des débats entre les différents courants socialistes. Ce spectre apparaît d'autant plus menaçant qu'il est imprécis. »

De quel drap cet insaisissable spectre est-il fait ? De l'hégémonie du socialisme allemand du temps de la Deuxième Internationale, le mot social-démocrate a gardé sa connotation germanique et on entend souvent par là la politique effective et officielle développée par le SPD depuis la Première Guerre mondiale et plus encore depuis la Seconde Guerre mondiale, marquée notamment par l'abandon explicite de toute référence au marxisme (congrès de Bad Godesberg de 1959) et la dilution active de ses référents de classe : « Le socialisme démocratique qui, en Europe, trouve ses racines dans l'éthique chrétienne, dans l'humanisme et dans la philosophie classique » reconnaît « la libre concurrence et la libre initiative de l'entrepreneur [qui] sont des éléments importants de la politique économique de la social-démocratie » (Bad Godesberg). Sur cette base, les grandes coalitions avec les conservateurs allemands peuvent se multiplier (à partir de 1966, avec Brandt comme avec Schmidt).

Mais plus encore que le modèle allemand, c'est le modèle suédois qui est volontiers convoqué pour la social-démocratie. Si ce dernier fut à son origine (1889) très directement inspiré du mouvement socialiste allemand, le sort des urnes lui donna une configuration singulière : à la tête du pays avec un gouvernement *homogène* dès 1920, les sociaux-démocrates suédois (Branting, Sandler entre 1920 et 1926 puis Hanson entre 1932 et 1936) réalisèrent de nombreuses et significatives réformes de progrès qu'ils n'étaient pas parvenus à mettre en œuvre avant guerre avec l'échec de la puissante grève générale de 1901. Dans ce contexte, les négociations actives entre le syndicat lié au Parti (LO) et le patronat (SAF) permirent la multiplication de conventions collectives, sur fond de mobilisations sociales dans les années 1930. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un nouveau gouvernement social-démocrate homogène arrivait au pouvoir (Hanson 1945-1946 puis Erlander 1946-1969) : fiscalité forte et progressive, salaires élevés, dialogue social avec interdiction du *lock-out* et de la grève en phase de négociations (elles-mêmes rendues automatiques et périodiques depuis les accords de Saltsjöbaden en 1938), développement du secteur coopératif. Le mouvement social-démocrate suédois fusionnait ainsi en quelque sorte plusieurs caractéristiques de la première social-démocratie (1889-1914) : parti de masse (900 000 adhérents pour 8 millions d'habitants dans les années 1970), lié à un syndicat fort (LO rassemble à la même période 95 % des ouvriers) et au mouvement coopératif, liste qu'il faut compléter par les critiques partiellement rétrospectives adressées par Lénine aux sociaux-démocrates : une insistance quasi-exclusive sur la dimension fiscale et le volet redistributif (au détriment de la question de la production). De l'autre, c'est l'aspect qui constitue sans doute le cœur de ce qu'on entend de plus en plus par « social-démocrate » depuis ces décennies : le dialogue syndicat-patronat, le compromis, etc.

Les termes du débat ne semblent guère s'être modifiés depuis cette époque, la confusion demeurant de mise mais les lectures tendant à se structurer autour de deux pôles :

• celui qui définit la social-démocratie comme l'option politique du « compromis réaliste », « du compromis entre le Capital et le Travail, entre le Marché et l'État, la Liberté et la Solidarité » selon une formule de Jacques Delors ;

• de l'autre, celui qui met *aussi* l'accent sur l'importance du syndicalisme et de sa puissance pour la réalisation d'une « bonne » politique sociale-démocrate.

> « Plus encore que le modèle allemand, c'est le modèle suédois qui est volontiers convoqué pour la social-démocratie. »

> « La gauche du Parti socialiste s'en réclame explicitement de nos jours, se fixant comme objectif : « obtenir un compromis social favorable au monde du travail. La social-démocratie suppose que le parti majoritaire à gauche soutienne les syndicats de salariés pour arracher un compromis au patronat. »

LA SOCIAL-DÉMOCRATIE ET LE PS CONTEMPORAIN

De ce point de vue, si « social-démocrate » semble qualifier, sur le plan journalistique, la version la plus droitière du socialisme français, il faut cependant noter que le mot a une tournure officielle au PS depuis plusieurs décennies, revendiqué par Pierre Mauroy comme premier secrétaire (« Le Parti socialiste peut être pleinement lui-même, c'est-à-dire social-démocrate ») puis par Lionel Jospin comme premier ministre (en conseil national du PS, 1999). Mieux, la gauche du Parti socialiste s'en réclame explicitement de nos jours, se fixant comme objectif : « obtenir un compromis social favorable au monde du travail. La social-démocratie suppose que le parti majoritaire à gauche soutienne les syndicats de salariés pour arracher un compromis au patronat. » (« Il n'y a pas qu'une seule politique possible », 2014). De fait, la droite du Parti socialiste ne se réclame guère de la social-démocratie : Manuel Valls estime cette voie épuisée et obsolète, lui préférant la voie démocrate états-unienne et l'objectif d'une « auto-réalisation de l'individu » (*Pouvoir*, 2010).

Le mot, à connotation historique et théorique, a ainsi pris une place considérable dans l'univers médiatique et politique, tout en achevant de perdre toute rigueur notionnelle et à peu près toutes ses attaches avec son heure de gloire de la fin du XIXe siècle. Il reste pour le plus grand nombre, et malgré le débat définitoire qu'essaient d'imposer La gauche du PS et le PG, massivement synonyme de « renoncement au nom du réalisme ». Ainsi, ironie de l'histoire, il reprend la voie du sens que lui donnait précocement Marx : « Le caractère propre de la social-démocratie se résumait en ce qu'elle *réclamait* [souligné par nous] des institutions républicaines démocratiques comme moyen, non pas de supprimer les deux extrêmes, le capital et le salariat, mais d'atténuer leur antagonisme et de le transformer en harmonie. » (*Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, 1851, 3e section). ■

*Irène Théroux est historienne. Elle est professeur agrégée d'histoire.

Les territoires sont des produits sociaux et le processus de production se poursuit. Du global au local les rapports de l'Homme à son milieu sont déterminants pour l'organisation de l'espace, murs, frontières, coopération, habiter, rapports de domination, urbanité... La compréhension des dynamiques socio-spatiales participe de la constitution d'un savoir populaire émancipateur.

Géographie des homophobies : quand l'espace sort du placard

La critique féministe de la géographie des années 1980 a ouvert la voie à la géographie du genre qui n'est plus simplement une géographie des dominations mais aussi une géographie des flux avec un regard porté sur les marges LGBTIQ.

Par **Yves Raibaud et Arnaud Alessandrin***

DE LA GÉOGRAPHIE FÉMINISTE À LA GÉOGRAPHIE DU GENRE

En géographie, il a fallu attendre les années 1980 et 1990 pour que se développe une critique féministe de la géographie. Jusque là, la géographie était masculine et androcentrée : une géographie de cartes, plans, schémas, tableaux, photos représentant des univers d'hommes. L'idée que la géographie est aussi universelle que l'être humain s'exprimait dans un projet positiviste reposant sur la dualité naturelle homme-femme. La critique féministe interroge : où sont les femmes ? Cette critique fait apparaître en géographie les espaces des femmes – à la maison, à la sortie de l'école, dans les commerces de proximité – et par opposition les espaces des hommes – dans l'entreprise, la rue, la politique, les loisirs, les cafés. Il fait également apparaître des inégalités dans l'accès aux transports, au travail, aux salaires ; des espaces publics dangereux pour les femmes où elles représentent des proies potentielles, par exemple la nuit.

Cette critique féministe amène aussi à se pencher sur les lieux où femmes et hommes se mélangent, lorsque les mœurs changent et que les lois les accompagnent : l'université, le monde du travail, les rues marchandes, les plages. Ces lieux n'abolissent pas le genre mais permettent une variation des rôles de genre, d'un bout d'une rue à l'autre, entre banlieue et centre-ville, entre villes et plages. La géographie du genre n'est alors plus simplement une géographie des dominations mais aussi une géographie des flux qui nécessite, à des fins inclusives, qu'un regard féministe complémentaire soit porté sur les marges LGBTIQ (Lesbiennes, gays, bisexuels, trans, intersexes et *queer*).

> « La critique féministe interroge : où sont les femmes ? »

GÉOGRAPHIE DES HOMOSEXUALITÉS OU GÉOGRAPHIE DES HOMOPHOBIES ?

Peu de personnes se reconnaissent dans la figure du *skinhead* homophobe qui va « casser du pédé » à la sortie d'une boîte de nuit. Beaucoup plus nombreuses sont les personnes hétérosexistes. Ce glissement apparaît comme d'autant plus important qu'il rétrécit les espaces de l'impunité homophobe. Les hétérosexistes sont convaincus que la relation sexuelle homme-femme est naturellement supérieure à toute autre. Ils trouvent que les rapports entre personnes de même sexe sont gênants, bizarres, improductifs, pathologiques. Les hétérosexistes sont hétéronormatifs. Ils peuvent être persuadés par exemple que le couple hétérosexuel est normal et doit avoir l'exclusivité de l'élevage des enfants. Lors des « manifs pour tous », on a entendu dire : « On n'a rien contre les homosexuels mais cela doit rester dans la sphère du privé ». « On les accepte à condition qu'ils soient discrets ». Ou encore : « Les enfants élevés par les couples de même sexe risquent des carences affectives, des troubles, ils

Le match Bastia-Libourne-Saint-Seurin du 22 février 2008)

manqueront des repères nécessaires pour construire leur identité ».
Une des particularités de l'hétérosexisme est de considérer qu'il existe une majorité de personnes hétérosexuelles et qu'on ne va pas changer la loi pour une minorité de personnes différentes. Peut-on dire que les homosexuels sont une minorité ? Les bis, les trans, les intersexes font-ils partie de cette minorité ? Mais… L'hétérosexualité ne regroupe-t-elle pas, elle aussi, de multiples pratiques sociales et préférences sexuelles, assumées ou cachées, légales ou illégales ? Les hétérosexuels sont-ils toujours de bons parents ? Et quel rapport y a-t-il entre la sexualité d'un hétérosexuel et le fait qu'il soit ou non un bon parent ?
Ces questions qui mettent en abîme la diversité sexuelle se retournent comme un gant dès qu'on pose l'hypothèse que l'hétérosexualité est une norme neutre et majoritaire qui s'impose avec plus ou moins de succès et/ou de violence à l'ensemble du corps social. Éric Fassin écrit que la minorité est une catégorie sociale naturalisée par la discrimination. On peut considérer que l'homophobie est une forme active, violente, incorporée (phobie) et très largement répandue de discrimination des personnes LGBT ou soupçonnées de l'être.
Il est donc difficile de distinguer la géographie des homosexualités et la géographie des homophobies, car les lieux LGBT n'existent que par l'exclusion. S'il n'y avait pas de communautés hétérosexuelles, y aurait-il des communautés homosexuelles ? Cela ne veut pas dire que les lieux LGBT ne sont pas nécessaires, chaleureux, innovants. Dans ces conditions aussi, la sortie du placard (*coming out)* est un acte spatial. Un bon exemple en est la marche des fiertés : dans la rue, le sexe devient politique, ce qu'avaient compris les premières féministes qui contestaient l'articulation entre un espace public dominé par les hommes et l'assignation à l'espace privé pour les femmes. Pour le patriarcat, les homosexuels ne se reproduisant pas, ils sont inutiles, donc condamnés au secret, à l'enfermement, à l'invisibilité. Marianne Blidon mesure les normes spatiales à partir d'un questionnaire : dans quels lieux est-il possible de se tenir par la main ou de s'embrasser quand on est lesbienne ou gay ? Le mariage pour tous, en banalisant les unions homosexuelles et dans le même mouvement l'homosexualité et l'homoparentalité, provoque d'énormes « hétéroprides », un *coming out* homophobe (« la France a besoin d'enfants, pas d'homosexuels »), qui participe à amplifier la dispute autour du mot genre dans le débat public. Le mariage pour tous, en dévoilant la norme hétérosexuelle dominante suggère qu'elle est en contradiction avec le principe d'égalité républicaine et assouplit les normes de genre et leurs projections dans l'espace.
Le livre *Géographie des homophobies* est construit autour de ces interrogations. Il procède d'une démarche méthodologique importante : bien que publié dans une collection scientifique, il est composé en grande partie d'articles et d'entretiens avec des représentants associatifs qui témoignent d'une expertise de terrain (homoparents, intersexes, trans). La littérature scientifique LGBT est dominée par des travaux sur les gays, un reflet de la domination masculine. Place est donc faite aux lesbiennes et aux trans en tête du livre, et toutes les composantes « LGBTIQ » sont évoquées, y compris dans des nuances telles que le mouvement des folles ou les lieux *queer*. ■

> « Pour le patriarcat, les homosexuels ne se reproduisant pas, ils sont inutiles, donc condamnés au secret, à l'enfermement, à l'invisibilité. »

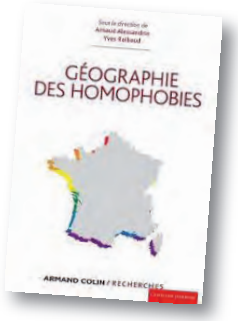

***Yves Raibaud** est géographe. Il est maître de conférences à l'université de Bordeaux 3.
Arnaud Alessandrin est sociologue. Il est doctorant à l'université Bordeaux Segalen.

La culture scientifique est un enjeu de société. L'appropriation citoyenne de celle-ci participe de la construction du projet communiste. Chaque mois un article éclaire une question scientifique et technique. Et nous pensons avec Rabelais que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » et conscience sans science n'est souvent qu'une impasse.

Les jeux vidéo

Les jeux vidéo semblent un univers où certains vivent (surtout des hommes, des jeunes) et que d'autres ignorent (des vieux, des femmes). Nous en abordons quelques enjeux via les questions d'un ingénu à un jeune mathématicien et journaliste.

Entretien avec **Khanh Dao Duc***

Qui « possède » les jeux vidéo et leurs sociétés de construction (si cela a un sens) ? Quel en est le chiffre d'affaires ?

Le jeu vidéo, c'est un média dont les modalités d'expression varient énormément. Aujourd'hui, comme industrie culturelle, il dépasse toutes les autres, y compris le cinéma, avec 75 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel (en constante augmentation), mais tu as à la fois des jeux « amateurs » ou indépendants, produits à petite échelle par quelques personnes passionnées pour un public ciblé, et des jeux dont le budget peut monter à des centaines de millions de dollars avec des équipes de 500 personnes. Le jeu de masse, auquel le néophyte associe Nintendo, Microsoft, Sony, est une vision assez ancienne lorsqu'un « constructeur » – comme tu dis – lançait une machine, à la suite de quoi les éditeurs développaient des jeux dessus et payaient des droits à ces constructeurs pour les distribuer. C'était le cas de la Gameboy, de la Super Nintendo, de la Xbox, de la Playstation.

Ce modèle de grande consommation perdure, mais d'autres émergent depuis une dizaine d'années, jusqu'à le dépasser : 1) une démocratisation du média fait que le jeu vidéo n'est plus réservé à des jeunes mais vise désormais un public très large, 2) Internet et les réseaux sociaux entraînent des modes de consommation, des supports et des modèles économiques différents. Ainsi tu vas avoir des jeux sur téléphone portable ultra-simples et addictifs (il suffit de regarder dans le métro), des jeux en ligne où des millions de gens se connectent pour jouer simultanément, des jeux financés par la communauté par des appels d'offres sur des sites dédiés, des jeux à la base gratuits mais qui gagnent de l'argent en proposant du contenu supplémentaire payant à ceux qui le veulent, des plates-formes de téléchargement virtuelles pour distribuer ces jeux. L'industrie évolue dans le sens du jeu mobile et en ligne.

Qui engrange les bénéfices ? Qui y a-t-il derrière Nintendo, etc. ? Google, Bill Gates, les fonds de pension américains, Goldman Sachs ? Vu que c'est virtuel, sont-ils basés formellement aux Bahamas et comment font-ils pour ne pas payer d'impôts (car je n'imagine pas qu'ils en payent) ?

Le jeu vidéo c'est très concret et non virtuel comme tu l'entends. En tant que journaliste, j'ai souvent en interview des créateurs, des programmeurs, des graphistes, comme pour le cinéma. Même si le produit fait partie d'un réseau de distribution à grande échelle, il y a d'abord un studio (situé aux États-Unis, en Europe, au Japon, etc.) qui produit et emploie des gens, des mains qui codent, conçoivent, définissent un univers auquel le joueur accède. Nintendo, c'est une société japonaise centenaire qui fabriquait des jeux de cartes, puis des jouets, avant de basculer dans le jeu vidéo au début des années quatre-vingt par ses ingénieurs. Elle a encore son siège à Kyoto, ses figures emblématiques, bien qu'elle soit devenue une multinationale. Un autre exemple, français, est Ubisoft, créé en Bretagne dans les années quatre-vingt et aujourd'hui troisième développeur mondial ; son siège est à Montreuil et sa stratégie consiste à disposer de plusieurs studios de développement (Montpellier, Montréal, Shanghai, Roumanie) qui travaillent en parallèle sur différents jeux d'une même franchise, afin de profiter de tous les supports possibles.

Évidemment, ces grandes multinationales « optimisent leurs profits » en jouant de la fiscalité. Pour Ubisoft, il est ainsi plus avantageux financièrement, du point de vue des aides, de développer au Canada ; Wargaming (une société biélorusse) édite un jeu gratuit en ligne nommé *World of tanks*, utilisé par des milliers de joueurs, son siège est à Chypre, tu devines pourquoi. Mais c'est comme Google ou Amazon, le jeu vidéo n'amène rien de particulier à ce phénomène, d'ailleurs, tu auras toujours besoin d'un personnel compétent, d'artistes pour créer un jeu et cela ne peut pas se faire n'importe où et dans n'importe quelles conditions.

> « Le jeu vidéo a un potentiel de captation bien supérieur à la télévision ou à la publicité. »

Ces jeux sont-ils une façon de « tenir des gens » ou de les séduire, comme la publicité ?

Le jeu vidéo a un potentiel de captation bien supérieur à la télévision ou à la publicité. On interagit avec les images, on participe à ce qui se déroule à l'écran, des gens y consacrent des journées entières. Cette dimension active permet une forme de séduction bien plus forte que la pub (mais peut-être aussi moins vaine), elle opère en donnant au joueur un sentiment

de puissance et de maîtrise, surtout depuis que le réalisme est accentué dans les jeux de guerre, de courses, etc. Ces moyens de jouissance sont de plus en plus élaborés. Ainsi, un des derniers jeux phénomènes sur téléphone portable appelé Candy Crush (la société qui l'édite a été récemment introduite en bourse) s'adapte à la manière dont un utilisateur joue pour doser sa propre difficulté (assez dur pour rendre intéressant, pas trop pour ne pas le décourager) et ainsi pousser celui qui progresse à débourser de l'argent pour des niveaux supplémentaires : une pratique qui serait illégale dans un casino.

Est-ce que capter un public de cette manière donne un pouvoir ?
Tu veux savoir s'il y a des jeux vidéo qui visent autre chose que la distraction, ou encore si la distraction ludique n'est pas qu'un moyen d'obtenir autre chose du joueur/consommateur. On pourrait faire un parallèle avec le cinéma, transformé en outil de propagande pendant son histoire, lorsqu'un État finançait des studios pour tourner des films à sa gloire. Mais notre monde actuel, saturé d'images, ne permet pas de faire de même avec le jeu vidéo, celui-ci reflète le monde plus qu'il ne peut le gouverner ou l'infléchir. Pour vendre, il va suivre l'idéologie courante, se fondre dans l'utilisation croissante des réseaux sociaux et du téléphone portable, ou dans la politique guerrière des États-Unis. Je ne parle que du jeu « de masse », car il existe aussi des créateurs qui entament à travers un jeu vidéo une réflexion sur la vie, le monde, créent une esthétique singulière.

Existe-t-il des jeux vidéo en logiciel libre ? S'ils créent du lien, est-ce au profit de la communion, du partage ou de l'asservissement ?
Il y a des tas de jeux gratuits qui tirent leur revenu de la publicité (un peu comme les *Métro* et *20 Minutes*, pour la presse). Ou encore des jeux simples développés par quelques personnes qui les mettent à disposition du public via Internet (et dont le succès massif peut ensuite entraîner une commercialisation). Sur le lien social, il est difficile d'y répondre dans l'absolu, vu la diversité des modes d'expression. Des jeux font émerger des communautés qui vont communiquer sur les forums pour s'échanger des astuces ou leur connaissance du jeu. Des gens se connectent aussi en ligne pour former des équipes et en affronter d'autres, accomplir des missions. Dans son histoire (voir le livre de Mathieu Triclot), le jeu vidéo fut introduit dans les foyers des années 1980 comme une machine familiale, autour de laquelle on se réunissait à la manière d'un jeu de société. Cette vision a ensuite basculé vers des jeux plus tournés vers les ados, où celui-ci va s'isoler dans sa chambre pour jouer. Aujourd'hui c'est Internet et les jeux en ligne qui définissent de nouvelles pratiques sociales. Ce lien est en constante évolution, et peut prendre les formes qu'on veut bien lui faire adopter. Un exemple que j'aime bien, c'est celui de Foldit (http://fr.wikipedia.org/wiki/Foldit) développé par une université américaine, et qui consiste en gros à faire résoudre un puzzle au joueur. Ce puzzle représente un problème de conformation de protéines et de recherche d'un repliement optimal. Ainsi modélisé, la participation de chaque joueur permet d'avancer dans la solution d'un problème, là où un ordinateur très puissant ne le pourrait pas (pour de longues protéines, la complexité du problème est immense). Les joueurs contribuent alors ensemble à une avancée scientifique.

Dans cinquante ans, les gens qui ne « jouent » pas à ces jeux auront-ils encore une place dans la société ou en seront-ils exclus ?
Le joueur vidéo tire certainement un gain particulier de sa pratique. Des études en neurosciences ont prouvé qu'il améliore diverses facultés d'apprentissage, de vision, de réflexes. Certains jeux vidéo feront partie intégrante de la culture populaire.
Mais honnêtement, et même si je ne sais pas de quoi sera faite la société dans cinquante ans, tu auras toujours des métiers bien éloignés de tout cela. Il ne faut pas voir le jeu vidéo comme un outil potentiel de discrimination mais plutôt comme un moyen d'expression parmi d'autres (au même titre que le cinéma ou la bande dessinée au XXe siècle) qui peut s'intégrer dans l'éducation, l'expression artistique. Des jeux émeuvent, déploient un nouveau genre de narration, éblouissent par leur esthétique. Huizinga disait, dans *Homo Ludens*, bien avant la naissance du jeu vidéo, que le jeu est consubstantiel à la culture, et que toute pratique sociale a aussi des racines ludiques. Le jeu vidéo n'est pas tant une révolution, seulement la réaffirmation que le jeu est toujours présent dans le monde, qu'il permet de s'intégrer à ses changements. Au jeu, on apprend dans la défaite, sans conséquence grave, on s'y améliore, et on comprend peu à peu des règles et des subtilités qu'on peut ensuite appliquer dans la vie réelle. Plusieurs métiers intègrent dans leur apprentissage des simulateurs qui permettent de s'entraîner. Un psychologue comme Serge Tisseron utilise aussi le jeu vidéo pour aider certains enfants. Des personnes âgées travaillent leur mobilité avec les jeux vidéo à détecteurs de mouvement, ou apprennent à se servir d'Internet après qu'on leur montre comment jouer à des jeux de carte en ligne.

> « Il ne faut pas voir le jeu vidéo comme un outil potentiel de discrimination mais plutôt comme un moyen d'expression parmi d'autres (au même titre que le cinéma ou la bande dessinée au XXe siècle) qui peut s'intégrer dans l'éducation, l'expression artistique. »

Au comité de rédaction de ta revue *Games*, il n'y a que des hommes. Alors les jeux vidéo, est-ce le nouveau visage du machisme ?
Le jeu vidéo reflète un peu tout, donc évidemment un certain machisme présent dans des jeux bien masculins véhiculant bon nombre de clichés. Ce qui n'empêche pas des femmes d'y travailler, ou des jeux à sensibilité féministe de se faire. Christine Love ou Kim Swift ont leur notice dans wikipédia. Certes, la grande majorité des gens qui bossent au niveau créatif dans le jeu vidéo sont des hommes, parce que l'informatique est un univers essentiellement masculin et que très longtemps ces jeux étaient faits pour attirer les garçons. Pourtant, de plus en plus de filles se passionnent pour le jeu vidéo. Ce n'est pas une situation immuable. Pour ce qui est du magazine, nous aimerions avoir une parole féminine, c'est dans les objectifs. Lorsque les *Cahiers du cinéma* ont été fondés, il n'y avait pas de femmes non plus... ■

*Khanh Dao Duc est mathématicien. Il est post-doctorant à Berkeley (États-Unis) et journaliste à *Games* et à *Chronic'art*.

Propos recueillis par Pierre Crépel.

PAR GÉRARD STREIFF

Les Français et le coût du capital

Fin mai, la CGT interrogeait l'opinion, via Harris interactive, sur la situation économique et les coûts du capital et du travail. Il en ressort que « le coût du capital » contribue plus fortement aux difficultés de l'économie, pour les Français, que le « coût du travail », un résultat remarquable quand on sait la violence de la propagande anti-travail depuis des années et le quasi silence médiatique sur les méfaits du capital.
Pour relancer la croissance, les Français, de l'ordre de 30 à 40%, estiment qu'il faudrait en priorité réduire les impôts des ménages ainsi que les cotisations salariales mais également les taxes et impôts des entreprises ainsi que les cotisations patronales. Mais très peu (entre 2 et 4% !) estiment qu'il faudrait revoir à la baisse le nombre d'emplois dans le privé et le public, les salaires et traitements ou encore les investissements.

8 Français sur 10 pensent que les efforts demandés pour rétablir l'économie sont injustement répartis. À leurs yeux, il serait plus efficace d'investir dans la recherche et développement, de plafonner les rémunérations des dirigeants et les dividendes des actionnaires, d'augmenter les salaires et le budget pour la formation professionnelle.

Pour chacun de ces aspects, diriez-vous qu'il contribue fortement, un peu ou pas du tout, aujourd'hui, aux difficultés de l'économie française ?

LE « COÛT DU CAPITAL » : dividendes versés aux actionnaires, intérêts des remboursements de crédits aux banques, etc.

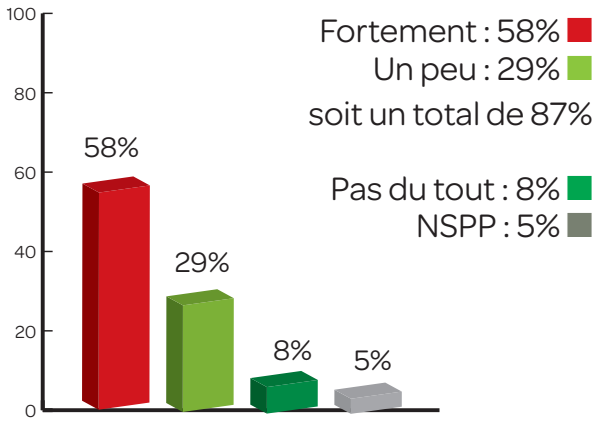

LE « COÛT DU TRAVAIL » : salaires et traitements, primes, cotisations patronales, frais de formation, etc.

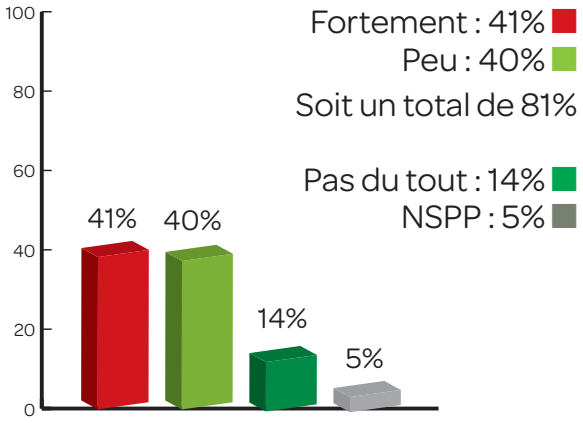

PAR MICHAËL ORAND

PIB et criminalité : une occasion de relancer le débat

Faut-il intégrer les produits financiers d'activités criminelles dans le calcul du Produit intérieur brut (PIB) ? C'est la question qui s'est posée avant l'été aux instituts statistiques nationaux de l'Union européenne, à l'occasion de la mise en place d'un nouveau mode de calcul et d'une harmonisation au plan européen. L'idée sous-jacente à ces nouvelles recommandations d'Eurostat est que tout échange économique, pourvu que les parties soient consentantes, doit être considéré de la même façon quel que soit son contenu. L'achat et la vente de drogue, du point de vue économique, ne sont pas différents de l'achat et de la vente de pain. En ce qui concerne la France, l'INSEE a décidé de ne pas inclure le produit économique des activités illicites dans le calcul du PIB en France, notamment sur la considération que pour la prostitution et le trafic de drogue, le consentement des parties était difficile à prouver. Cependant, l'institut se conformera aux recommandations en ce qui concerne les données envoyées à Eurostat, qui servent notamment à des comparaisons intereuropéennes.

Car l'enjeu, au-delà des questions morales, est loin d'être négligeable du point de vue économique. La raison principale en est que l'intégration de la nouvelle méthode de calcul pèsera de façon sensiblement différente d'un pays à l'autre (voir carte). Ainsi, pour la Suède ou la Finlande, le gain de PIB est de plus de 4 %, alors qu'il est de moins de 1 % pour la Pologne ou la Roumanie. Outre le fait que le PIB est l'indicateur principalement utilisé pour comparer la puissance économique des pays, gonfler ainsi artificiellement son PIB présente quelques avantages pour les pays européens, et notamment de gagner un peu de marge en matière de politique budgétaire, les calculs du déficit toléré par la Commission européenne se fondant sur cet indicateur. Par ailleurs, le nouveau mode de calcul peut avoir des conséquences très positives pour certains pays : l'Italie s'attend ainsi à une croissance qui passerait de 1,3 à 2,4 % !

Le débat que relancent ces nouvelles recommandations européennes est surtout celui de la pertinence du PIB, indicateur toujours plébiscité mais dont les limites sont de plus en plus évidentes. Mettre sur un pied d'égalité toutes les activités pourvu qu'elles produisent de la valeur financière, mais continuer à exclure les activités dites « improductives » comme le travail domestique ou le bénévolat pour construire l'indicateur sur lequel se fondera presque entièrement la politique d'un pays n'est évidemment pas sans conséquences. Les changements récents ont également prouvé que le PIB, comme la plupart des grandeurs économiques imposées dans le débat public, n'est pas une donnée magique calculée *ex-nihilo*, mais bien le produit de choix. Repenser en profondeur celles-ci et la place qu'on leur accorde sera une étape indispensable pour peser dans la direction d'un changement de politique économique, dans l'optique de véritables transformations, sous peine de reproduire des mascarades telles que la commission Stiglitz, dont on attend toujours les premières conséquences concrètes sur la vie économique française.

ÉVOLUTION DU PIB EN INCLUANT LA NOUVELLE MÉTHODOLOGIE (ESTIMATIONS)

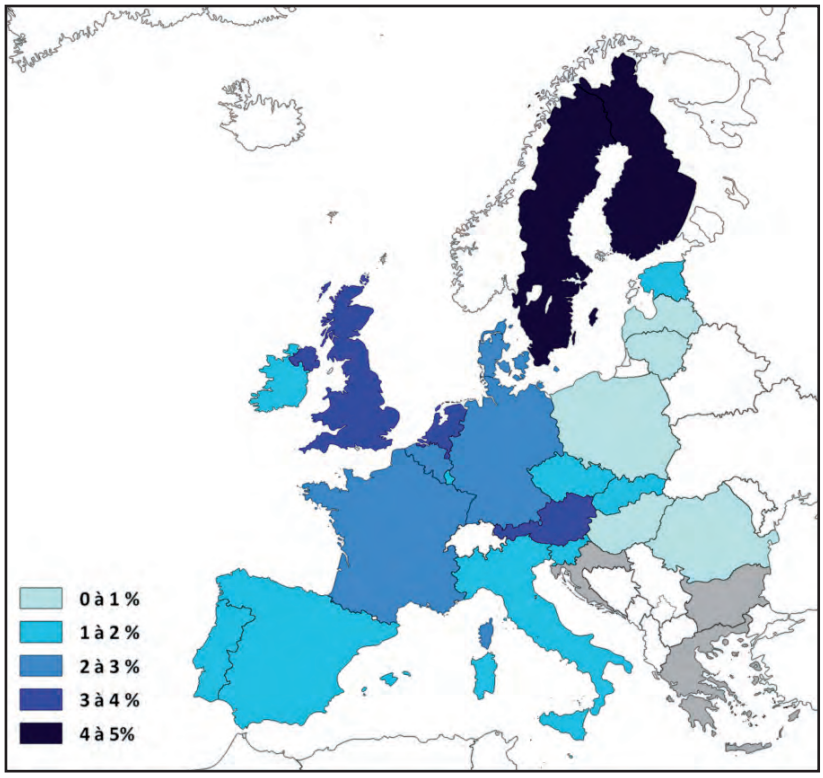

Source : *commission européenne*

Du rififi au PS : l'Épinay dans le pied

Jusqu'où peut aller la fronde de ceux qui refusent de s'accomoder à l'idéologie social-libérale en marche ?

PAR **ANTHONY MARANGHI**

Il est loin le temps du congrès d'Épinay de 1971, celui de « l'unification des socialistes », où l'union de la gauche était prônée même si on en connaît *in fine* les tristes aboutissants dès 1983. François Mitterrand, comme François Hollande, n'avait pas hésité à emprunter les voies de l'austérité et à tromper ceux qui avaient soutenu son programme. Le 1er avril dernier, le président Hollande a fait aux députés de la majorité « une queue de poisson » qui n'avait pourtant rien d'une blague. En nommant Manuel Valls premier ministre, le président semblait bien avoir à la fois entériné le virage social-libéral annoncé dès le 14 janvier et ouvert la porte à ses détracteurs internes. Depuis, ces « frondeurs » de gauche n'ont eu de cesse de faire entendre leur(s) voix pour réclamer au gouvernement, si ce n'est une réorientation de son virage économique et du pacte de responsabilité, du moins une oreille attentive. Le « nouveau contrat de majorité », exigé dès le lendemain de la déroute des élections municipales, où la gauche s'est vue délestée d'environ 155 villes de plus de 9 000 habitants, exigeait ainsi déjà une revalorisation concrète du travail parlementaire, constamment affaibli sous la Ve République.

FACE À VALLS, LA NAISSANCE D'UNE MUTINERIE

Pourtant reçus par Manuel Valls à la veille du vote de confiance à l'Assemblée nationale le 6 avril, ils étaient plusieurs à revendiquer, dans le *Journal du dimanche* publié le lendemain même, les orientations visant à répondre à « l'épuisement institutionnel ». Parmi ces dernières : inscrire un pacte national d'investissement en lieu et place des actuelles mesures d'austérité, renégocier les politiques budgétaires décidées par la commission européenne, remettre au cœur du projet socialiste la justice sociale, l'égalité entre les territoires, ou encore promouvoir la responsabilité sociale des entreprises. Ce sont ainsi quelque quatre-vingts députés, parmi lesquels Emmanuel Maurel, leader du courant « Maintenant la gauche », Guillaume Balas, représentant du courant de Benoît Hamon, ou encore François Kalfon, l'un des fondateurs du club « La gauche populaire », qui appelaient à « agir, et à ne pas subir ». Christian Eckert, alors fraîchement nommé secrétaire d'État au Budget, était également de la partie.

Une petite centaine d'élus PS – en réalité 90 dont 8 n'ont jamais été élus députés ou sénateurs – se sont mobilisés pour « mettre fin aux politiques d'austérité », « des moyens publics sur la création réelle d'emplois », des « décisions » du côté des politiques de la demande et non uniquement de l'offre, et surtout pour que le pouvoir exécutif revienne aux choix et aux engagements promis lors du programme présenté par François Hollande lors de la campagne présidentielle de 2012 (*Libération*, 06/04/14). La frange animée par la sénatrice PS de Paris, Marie-Noëlle Lienemann, va se mobiliser contre les prises de position du nouveau gouvernement dont le social-libéralisme affiché ne plaît pas à tout le monde au sein du PS. Entourée de Pierre Laurent (PCF) et d'Emmanuel Cosse (EELV), elle a proposé « des convergences » et une base de travail pour « une stratégie alternative » (LCP, 10/07/14). Et malgré les mises en garde de Bruno Le Roux, ils furent bien 41 députés socialistes de « l'aile gauche » à avoir manqué au « devoir de solidarité » invoqué par leur président à l'Assemblée. Le 8 avril, Manuel Valls aura finalement été adoubé par 306 voix pour (dont 279 voix PS) contre 239 (UMP, UDI, communistes et non-inscrits de droite). Un coup d'épée dans l'eau ? Christian Paul, député socialiste de la Nièvre, avait alors confié qu'une abstention massive aurait été une porte ouverte à la dissolution, et au retour de la droite au pouvoir. Et ajouté que ce vote d'investiture ne valait pas l'approbation du pacte de responsabilité (*Le Figaro*, 09/04/14). Une semaine plus tard, le Premier ministre présentait son plan d'économies budgétaires, poursuivant sans fléchir la politique de la main tendue aux entreprises par des baisses supplémentaires de cotisations patronales, financées par le gel des retraites, des prestations sociales et de la rémunération des fonctionnaires.

DES ROSES ET DES ÉPINES

Comme l'affirme Laurent Baumel, l'animateur de la Gauche populaire, dans Mediapart le 22 avril, l'exemple des élections municipales est l'illustration du confortable déni dans lequel le gouvernement s'est installé depuis son arrivée au pouvoir. La « nationalisation » du scrutin, dont l'exemple de Marseille marque encore les esprits, a ainsi selon lui écrasé « les molles satisfactions engendrées par leurs bilans locaux ». C'est donc bien aussi les élus locaux que Paris s'est mis à dos en mars. Car plus que la sanction, c'est peut-être bien le désamour, voire la scission avec leur parti que la majorité des électeurs socialistes ont voulu exprimer lors des élections municipales et européennes. Les alertes lancées contre l'obscur Grand marché transatlantique (GMT), négocié à voix basse à Bruxelles, et les tardives explications données aux Français par les média sont symptomatiques de ce mépris envers le peuple.

Le Parti socialiste a justement peut-être tout à gagner au parlement européen. Main dans la main avec Matteo Renzi, le nouveau président du Conseil italien, ils affichent une volonté (crispée) de redéfinir les politiques économiques et budgétaires de l'Union. Récemment, François Hollande a d'ailleurs garanti son soutien à la candidature de Jean-Claude Juncker sous couvert d'un assouplissement de la règle d'or budgétaire des 3 %. Selon Gilles

Finchelstein, président de la Fondation Jean-Jaurès, la conjoncture politique à Bruxelles semblerait favorable à Hollande, avec l'arrivée du voisin italien, dont l'insolence des mesures anti-austérité fait de l'ombre à la carte d'identité socialiste du gouvernement. Auréolé d'une cote de popularité unique en Europe à l'issue des élections du 25 juin, Renzi apporte de la matière à ce « renversement » du rapport de forces, déjà opéré à l'occasion de la Grande coalition allemande actée l'an passé, à l'échelle européenne. Si léger soit-il, ceci représente peut-être une occasion à part entière pour la gauche française, sans quoi elle risque d'imploser. Les contestataires de gauche à la ligne gouvernementale se sont réunis autour de différentes chapelles : « les frondeurs », « les socialistes affligés », ou encore « l'appel des 100 pour plus d'emplois et de justice sociale ». Ces groupes sont plus ou moins bigarrés, certains sont directement issus de l'appareil du PS, essentiellement des aubrystes, alors que d'autres courants regroupent une frange beaucoup plus large d'opposants allant du Front de gauche au MODEM.

> « Face aux impasses et aux échecs de la troisième voie, celle du "socialisme de l'offre", il faut construire le rapprochement de l'ensemble de ceux qui ne se retrouvent pas dans la politique gouvernementale. »

À côté de ces « frondeurs », on retrouve des socialistes dits « affligés » – dont certains économistes déjà « atterrés » – ayant constitué un club de réflexion politique sur Mediapart afin de faire connaître leurs propositions alternatives à la gauche du gouvernement. Ce club a été formé le 11 mai dernier par deux instigateurs dont Philippe Marlière, professeur en sciences politiques, et l'ex-eurodéputé PS Liêm Hoang-Ngoc, professeur d'économie, post-keynésien. Leur manifeste peut se résumer ainsi : « Alors que les uns et les autres s'agitent autour de questions de société, François Hollande continue de développer son projet économique. Il vient de confirmer l'orientation social-libérale mise en œuvre depuis son élection. Il a foi dans le virage à 180 degrés qu'il entend faire assumer au grand jour à la gauche française [...]. Par définition, le socialisme de l'offre, version social-libérale de la politique de l'offre, tourne le dos aux politiques de demande, réputées caduques dans un univers où règne la compétition mondialisée » (Club Mediapart, 11/05/14).

DE L'AFFLICTION À L'ALTERNANCE POLITIQUE

Outre les 41 députés socialistes abstentionnistes « frondeurs » et ces deux personnalités extérieures au PS, on retrouve « l'Appel des 100 » qui réunit le Parti de gauche, à travers son secrétaire national Éric Coquerel, le leader de la fronde et député aubryste des Hauts-de-Seine Jean-Marc Germain, et « quelques dizaines de députés socialistes », selon ses dires (*Libération*, 08/06/14). André Chassaigne, président du groupe Front de gauche à l'Assemblée, a proposé aux socialistes frondeurs de réfléchir à des « amendements convergents » sur le projet de budget rectificatif de la Sécurité sociale dont les votes ont été remis à plus tard par le gouvernement (*Le Parisien*, 01/07/14). Tous souhaitent « reconquérir la confiance et l'adhésion des Français après la victoire historique du FN. Et la défaite cuisante du PS » (*Le Figaro*, 27/05/14). Toutefois, les représentants du groupe Europe Écologie Les Verts (EELV), pourtant en désaccord avec la ligne gouvernementale depuis le départ des ministres écologistes Cécile Duflot et Pascal Canfin, ont exprimé leur perplexité vis-à-vis de ce regroupement de partis à travers la voix de Pascal Durand, récemment élu au parlement européen : « Les dialogues ne peuvent plus seulement avoir lieu entre les partis. Si ça ne part que d'en haut, ça ne marchera pas ».

Toutefois, si les foyers de la discorde se multiplient, les cadres du PS ne semblent pas inquiets. Le porte-parole du PS, Olivier Faure, appelle juste à éviter « les couacs parlementaires », et à ce que ses confrères arrêtent de signer des appels en précisant qu'il y aura toujours place au débat lors des réunions du groupe PS. Quant à Dominique Lefebvre, chef de file des députés PS à la commission des Finances de l'Assemblée, il ne voit dans ses dissidences qu'une minorité cherchant à « imposer à une majorité une position politique qui n'est pas la sienne ». Selon le chef de file des députés socialistes Bruno Le Roux, s'il y a eu « trop d'abstentions » lors du vote du programme de stabilité, il y a « clairement une majorité de gauche dans l'hémicycle et un groupe socialiste qui a voté très majoritairement pour soutenir le premier ministre ». Il n'hésite pas à se montrer sévère face aux frondeurs en demandant aux députés de son groupe « respect, unité, et loyauté » alors que des militants socialistes en sont venus aux mains dans sa section de Seine-Saint-Denis aujourd'hui divisée (*Le Figaro*, 08/07/14). Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État aux relations avec le parlement, met en garde les députés « soi-disant socialistes » tout en minimisant la fronde en la comparant à une guérilla composée d'une « trentaine de rebelles » (*L'Express*, 17/06/14). Toutefois, ces socialistes contestataires ont préféré « privilégier une démarche collective » en votant finalement le projet de loi de financement rectificatif de la Sécurité sociale, le 8 juillet : la fronde s'essouffle comme le montre l'abstention de seulement 33 socialistes contre 41 lors du programme de stabilité (*Le Nouvel Observateur*, 08/07/14). Manuel Valls peut souffler.

Alors que l'UMP est en crise, avec un président de parti récemment déchu pour abus de confiance et détournement de fonds présumés et un ancien président de la République en garde à vue pour corruption et trafic d'influence présumés, la fronde contre l'autorité gouvernementale ne peut nullement venir des opposants de droite mais bien de ceux situés à sa gauche qui refusent de s'accommoder à l'idéologie social-libérale en marche. Face aux impasses et aux échecs de la troisième voie, celle du « socialisme de l'offre », il faut construire le rapprochement de l'ensemble de ceux qui ne se retrouvent pas dans la politique gouvernementale. Si de nombreux contestataires, comme Laurent Baumel, ont d'ores et déjà annoncé qu'ils mettaient fin à la mutinerie, il existe encore de nombreuses résistances à la politique gouvernementale à l'intérieur du PS comme à sa gauche. Comme l'a déclaré Pierre Laurent, le secrétaire national du PCF, il faut continuer d'agir à la reconstruction d'une nouvelle gauche afin d'amener un réel changement, mais à bâbord cette fois-ci. ■

Lucien Sève : le philosophique contre « la philosophie »

À l'occasion de la sortie, ce mois-ci, du troisième tome (« *La philosophie* » ?) de la somme théorique de Lucien Sève, *Penser avec Marx aujourd'hui, La Revue du projet* propose un éclairage sur cet ouvrage qui marque un renouveau au sein de ce que son auteur nomme la « pensée-Marx ».

Par Jean Quétier

Y A-T-IL UNE PHILOSOPHIE DE MARX ?

Comme le tome précédent, consacré au problème de « l'homme », et comme le tome suivant déjà annoncé, consacré au problème du « communisme », le troisième volume de la tétralogie de Lucien Sève prend à bras-le-corps une des pierres d'achoppement de ce que l'on appelle traditionnellement le marxisme, et qu'il préfère nommer la « pensée-Marx ». La question peut surprendre quand on connaît le nombre d'ouvrages consacrés à l'exposé ou à la discussion de « la philosophie de Marx », ou quand on sait que plusieurs œuvres de Marx figurent au programme de la session 2015 du concours de l'agrégation de philosophie… Pourtant, il n'est pas évident qu'on puisse à juste titre parler d'une philosophie de Marx ni même de Marx comme d'un philosophe. Lucien Sève avait d'ailleurs déjà eu l'occasion de s'expliquer assez longuement sur ce point dans l'introduction qu'il avait consacrée aux *Écrits philosophiques* de Marx parus chez Flammarion en 2011. Bien sûr, tout dans la formation intellectuelle de Marx tend à en faire un philosophe : sa thèse de doctorat consacrée à Épicure et Démocrite, ses fréquentations dans les cercles jeunes hégéliens à Bonn et à Berlin, ses œuvres de jeunesse… Toutefois, aux alentours des années 1845-1846, on assiste à un tournant dans son parcours, à sa « sortie de la philosophie », souvent résumée par la formule de l'avant-propos de la *Contribution à la critique de l'économie politique* de 1859 selon laquelle Marx et Engels auraient alors « réglé [leurs] comptes avec [leur] ancienne conscience philosophique ». Sur ce point, Lucien Sève nous invite à prendre garde : si l'on assiste bien, de la part de Marx, à un adieu sans retour à « la philosophie » comprise comme une discipline autonome énonçant de mauvaises abstractions et prétendant à un discours de vérité générale, les travaux théoriques de Marx après 1845 sont loin d'être exempts de toute composante philosophique.

LE « PHILOSOPHIQUE » CHEZ MARX : LES CATÉGORIES

C'est notamment le cas en ce qui concerne *Le Capital* au sens large du terme, c'est-à-dire non seulement les textes publiés du vivant de l'auteur mais aussi la très riche quantité de brouillons inédits à l'époque : la lecture attentive de ces milliers de pages laisse apparaître un immense réseau de catégories proprement philosophiques qui ne sont pas de simples concepts économiques généraux comme peuvent l'être la marchandise, le travail, l'argent, le capital, etc. Ces catégories n'ont bien sûr pas toutes le même statut, certaines d'entre elles sont des catégories de la connaissance, d'autres des catégories de l'être, d'autres encore des catégories de la pratique. Lucien Sève propose dans son ouvrage un panorama général de ces catégories dont il avait déjà eu l'occasion ailleurs de montrer la richesse en examinant des cas particuliers. Ainsi, la catégorie de l'essence, comprise à nouveaux frais, permet de saisir l'essence humaine non plus comme « quelque chose d'abstrait qui serait inhérent à l'individu singulier » mais bien plutôt comme « l'ensemble des rapports sociaux », pour reprendre les formules de la sixième des *Thèses sur Feuerbach*. Pour prendre un autre exemple, la richesse de la pensée de la forme développée par Marx permet d'envisager de manière originale la question de la transformation sociale. La difficulté est évidemment que Marx n'a pas lui-même fait l'inventaire ni encore moins la théorie générale des catégories dont il fait usage. Et il y a une raison à cela, qui tient à sa compréhension de la dialectique. Si Marx entreprend le « renversement matérialiste » de la dialectique hégélienne, c'est parce qu'il refuse de conférer aux

catégories une existence autonome. Envisager ces catégories, si riches soient-elles, indépendamment de leur ancrage dans une science, une réalité ou une pratique effectives, c'est se condamner à retomber dans le discours de la mauvaise abstraction, dans « la philosophie ». Marx se propose bien plutôt de dégager « la logique propre de l'objet en propre », selon l'expression de la *Critique du droit politique hégélien*, de toujours mettre en œuvre ces catégories de manière singulière.

QUEL MATÉRIALISME ?

On a évoqué le projet de « renversement matérialiste » de la dialectique hégélienne. Mais, alors même que la tradition marxiste a parlé pendant des décennies de matérialisme historique et de matérialisme dialectique, il semble qu'on ne soit pas encore tout à fait au clair sur le sens qu'il faut conférer à l'adjectif *matérialiste* chez Marx. Assurément, le matérialisme de Marx n'est pas ce matérialisme naturaliste et réductionniste dont on peut souvent trouver des avatars dans les neurosciences contemporaines. La difficulté de la thèse matérialiste est qu'elle semble prise entre deux affirmations difficilement conciliables. D'une part, on la résume souvent en disant que tout est matériel, proposition à la fois radicale et faiblement heuristique, puisqu'elle ne permet pas de rendre compte de la différence qui sépare une chaise d'une idée ou d'un nombre. D'autre part, on caractérise parfois la thèse matérialiste par le primat de la matière sur l'esprit, ce qui pose évidemment la question du genre de réalité qu'est l'esprit. Pour tenter de résoudre cette difficulté, Lucien Sève propose une solution innovante.

> « Le matérialisme de Marx n'est pas ce matérialisme naturaliste et réductionniste dont on peut souvent trouver des avatars dans les neurosciences contemporaines. »

Il soutient en effet que, derrière le mot français *matière*, se cachent en allemand chez Marx deux termes distincts : *Stoff* et *Materie*. Le premier désignerait presque exclusivement la réalité tangible, tandis que le second désignerait la matière en un sens beaucoup plus large, irréductible aux seuls objets sensibles. Si Lucien Sève est conscient que cette distinction ne revêt pas chez Marx de caractère strictement systématique, il n'en soutient pas moins qu'elle ouvre une voie permettant de faire le partage entre différents modes d'être à l'intérieur de la réalité matérielle comprise au sens de *Materie*. Il propose ainsi de distinguer entre l'existence, propre à l'être tangible, d'un autre mode d'être qu'il désigne par le néologisme de subsistence et qui permet de rendre compte de l'être non directement tangible que représentent par exemple l'être-conscient et l'être social. La voie initiée par Lucien Sève donne des clefs pour penser de manière matérialiste des types de réalité irréductibles à de simples choses. Une perspective tout à fait éclairante, qui permet notamment de rendre compte du mode d'être

Marx XXL, Mustapha Boutadjine, Paris 1996. Graphisme collage 40x30 cm. Extrait de *Insurgés* collection privée.

de ce qu'on appelle les idéalités mathématiques : on ne peut pas dire qu'elles existent au sens où un objet sensible existe, toutefois elles n'en ont pas moins un contenu absolument contraignant ; c'est ce que Lucien Sève nomme l'obsistence.

Le troisième tome de *Penser avec Marx aujourd'hui* tient les promesses de son auteur. Sans produire un ouvrage d'exégèse marxologique, Lucien Sève propose ici, à partir d'une lecture rigoureuse des textes de Marx, des analyses innovantes concernant le statut de la philosophie et du philosophique dans une perspective communiste. Conçu pour ne pas intéresser que les philosophes, ce livre a le précieux avantage de demeurer accessible à un public militant soucieux de comprendre le monde pour mieux le transformer. ■

Lucien Sève, ***Penser avec Marx aujourd'hui,*** Tome III, ***« La philosophie » ?***, La Dispute, Paris, 2014.

BIBLIOGRAPHIE :

- Lucien Sève, ***Penser avec Marx aujourd'hui,*** Tome I, ***Marx et nous***, La Dispute, 2004.
- Lucien Sève, ***Penser avec Marx aujourd'hui,*** Tome II, ***"L'homme ?"***, La Dispute, 2008.
- Lucien Sève, **« De "la philosophie" au philosophique »,** *in* Karl Marx, ***Écrits philosophiques***, Flammarion, 2011.
- Lucien Sève, **« Nature, science, dialectique : un chantier à rouvrir »,** *in* ***Sciences et dialectiques de la nature,*** La Dispute, 1998.
- Lucien Sève, **« Forme, formation, transformation »,** *in* ***Structuralisme et dialectique,*** Éditions sociales/Messidor, 1984.

Féminismes islamiques

La fabrique

ZAHRA ALI

PAR LORÈNE BARILLOT

Le titre peut en faire sursauter beaucoup, alors que l'association d'idées entre un islam fantasmé après des siècles de colonisation et d'orientalisme, et l'oppression de la femme, est souvent faite. Ce recueil d'articles et d'entretiens offre de nouvelles pistes pour poser des liens entre femme, féminisme et islam, en rupture avec l'ethnocentrisme, l'essentialisme et le conservatisme qui caractérisent la manière dont on aborde en général ces sujets, montre que, dans les pays où l'islam est la religion dominante, des croyantes luttent pour les droits des femmes, la justice et l'égalité, en retournant les textes sacrés contre le patriarcat, en posant des remises en question fondamentales à la fois dans le champ musulman et dans le champ féministe.

Le livre s'ouvre sur un verset du Coran, ce qui peut surprendre celles et ceux qui considèrent la religion en général, et particulièrement l'islam, comme contradictoire avec l'émancipation des femmes et selon lesquels la lutte pour l'égalité des sexes passerait par une mise à distance de tout religieux. Mais se plonger dans le féminisme islamique c'est se plonger, forcément, dans l'historiographie musulmane. Car ce féminisme, dont les différentes postures et les différentes définitions sont confrontées dans le livre de Zahra Ali, et dont la première figure serait une épouse du prophète, naît au sein ou en même temps qu'une réflexion développée par les réformistes musulmans : les femmes ont cherché à faire entendre leur voix en utilisant la religion comme un outil, avec un retour à une lecture des premiers textes. Le féminisme islamique passe d'abord par une appropriation du savoir religieux et l'on passe souvent, d'ailleurs, d'un discours féminin de défense de l'islam à un discours féministe à l'intérieur de l'islam.

Ce livre s'attaque à la définition du féminisme compris comme un concept occidental figé, car les femmes qui écrivent ont toutes en commun de défendre à la fois les droits des femmes et l'islam. Dans sa dernière partie, qui traite notamment de pratiques militantes en France, le féminisme classique, qualifié de bourgeois, est remis en question, car laissant de côté toute une catégorie de femmes, dont les musulmanes disent faire partie.

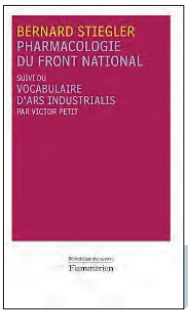

Pharmacologie du Front national, suivi du *Vocabulaire d'Ars Industrialis*

Flammarion, 2013

BERNARD STIEGLER, VICTOR PETIT

PAR FABIEN FERRI

Dans son précédent ouvrage, *États de choc. Bêtise et savoir au XXIe siècle* (2012), Bernard Stiegler esquissait le programme d'une critique de l'économie politique fondé sur une thérapeutique. *Pharmacologie du Front national* n'est plus dans la programmation théorique, mais dans la formulation critique, l'engagement politique et la proposition pratique. Il s'agit en effet d'une analyse de la situation politique actuelle du cas français. « Pharmacologie du Front national » veut donc dire : proposition d'une thérapeutique visant à soigner une maladie politique française. Les idées du Front national ne sont rien d'autre qu'une exacerbation de celles produites par la contre-révolution conservatrice apparue au début des années 1980, à l'origine de ce qui aujourd'hui prend la forme d'un ultralibéralisme : pire, elles sont des effets induits par cette idéologie même. Le marketing stratégique gouverne en effet en grande partie l'économie et manipule les consciences à travers les technologies des industries culturelles : ce que Stiegler appelle le « psychopouvoir ». Lutter contre ce psychopouvoir, c'est mener une guerre des idées. Or cette « polémologie de l'esprit » passe par la formulation d'idées critiques et la construction de concepts, éléments au fondement d'une théorie de l'idéologie. D'une part, toute critique de l'idéologie suppose une théorie de l'idéologie, c'est-à-dire la mise au jour et la déconstruction des mécanismes qui détruisent la pensée et produisent la bêtise. D'autre part, pour être conséquente, une telle critique exige la construction d'une théorie et d'une psychopolitique de l'attention, ce que poursuit Stiegler dans cet ouvrage, dans le sillage de l'un de ses livres précédents, *Prendre soin. De la jeunesse et des générations*, paru en 2008 dans la même collection. Car l'idéologie leurre les consciences en inversant la causalité réelle, ce qui a pour effet de générer des fantasmes chez les individus. Cette inversion ayant pour conséquence de transformer les *effets* de l'organisation systémique de la bêtise, du mal-être et de la désintégration du corps social en *causes*, désignant ainsi des boucs émissaires comme responsables. Par conséquent, lutter contre l'idéologie, aussi paradoxal que cela puisse paraître, cela consiste d'abord à commencer par prendre soin des électeurs du Front national : sans quoi ce serait comme l'écrit l'auteur « *leur donner performativement raison* de ne pas se sentir reconnus et de ne pas avoir le sentiment d'exister [souligné par l'auteur] ». Nous tenons à saluer en appendice la présence d'un instrument pédagogique et bibliographique de qualité rédigé par Victor Petit et fruit d'une œuvre collective : le *Vocabulaire* de l'association Ars Industrialis, un glossaire de soixante-dix pages contenant une cinquantaine de délimitations conceptuelles et repères notionnels.■

Cuba Grafica

Éditions L'Échappée, 2013

RÉGIS LÉGER

PAR ANTHONY MARANGHI

Ce bel ouvrage dirigé par Régis Léger est le fruit de quatre ans de collaborations et d'entretiens avec des graphistes cubains. Il retrace l'histoire du graphisme cubain depuis 1817, et la création de l'École nationale des beaux-arts de San Alejandro à La Havane – afin de produire des affiches publicitaires pour les marques locales de tabac – jusqu'aux collectifs de graphistes des années 2000 sortant pour la plupart de l'Institut supérieur de design industriel (ISDI) de l'île.

On perçoit dans le style graphique des affiches publicitaires cubaines du début du XXe siècle l'influence du style art déco européen notamment à travers celles de la revue *El Figaro*. La sérigraphie apparaît dans les années 1940 en lien avec la demande croissante de matériel de propagande de la part des partis politiques comme le Parti révolutionnaire cubain (PRC) fondé par le poète indépendantiste José Martí. En opposition, on trouve également des *pasquines* électorales, des affiches satiriques anonymes critiquant le gouvernement.

Au lendemain de la révolution cubaine menée par Fidel Castro en 1959, l'affiche cubaine cesse d'être une forme « d'art privé » au service des entreprises capitalistes pour devenir un art public participant à la propagande révolutionnaire. Toutes les entreprises américaines *in house*, présentes sur le sol cubain, possédaient des départements de publicité et ont été nationalisées au cours des années 1960. Le savoir-faire graphique est mis au service de la révolution au sein du Département de l'orientation révolutionnaire (DOR). Les années 1960 sont l'âge d'or du graphisme cubain et marquent son essor sur la scène internationale notamment via l'Organisation de solidarité des peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine (OSPAAAL). On note de nombreuses innovations visuelles dans les campagnes de communication gouvernementales menées par Felix Beltrán, comme celles sur les économies d'énergie de 1968-1969. Ils ont aussi recours à des *vallas* – de grandes affiches issues du graphisme politique – dans le but de rappeler les dates clés du régime révolutionnaire.
Après avoir retracé cette période faste du graphisme cubain, l'auteur nous présente la biographie des artistes ainsi que leurs principales réalisations.
Le travail mené par Régis Léger présente un patrimoine graphique riche. Toutefois, on peut regretter que les dernières pages de l'ouvrage, n'aient pas abordé l'héritage de l'affiche cubaine dans la culture graphique française. Quand on observe les sérigraphies de Roberto Quintana, on est frappé par la similitude de ces affiches avec celles produites par un collectif français connu pour avoir collaboré à la propagande du PCF dans les années 1970-1980 : Grapus. L'esthétique Grapus – inspirée de l'affiche cubaine – a elle-même bouleversé le graphisme français par un style immédiatement reconnaissable et une calligraphie appelant chaque citoyen à participer au message social, prônant ainsi une manière plus humaine de communiquer. ■

L'être humain et la nature, quelle écologie ? Manifeste pour un développement humain durable

Fondation Gabriel-Péri, 2013

ROLAND CHARLIONET ET LUC FOULQUIER

PAR FLORIAN GULLI

Deux préjugés tenaces à propos du PCF. Soit on considère qu'il n'a pas grand-chose à dire en matière d'écologie. Soit on ampute sa position en la réduisant à la seule question énergétique et plus particulièrement au problème du nucléaire, comme si l'écologie était tout entière soluble dans ces questions (questions importantes, c'est évident).
Espérons que le livre de Roland Charlionnet et Luc Foulquier contribuera à mettre un terme à ces caricatures. L'originalité de cette approche qui se veut héritière de Marx, réside dans le fait qu'elle ne mise pas tout sur la transformation des *modes de consommation* (comme c'est souvent le cas dans le discours écologiste dominant). Elle a d'abord en vue la réforme du *mode de production*. Il s'agit d'œuvrer à la construction d'une « production cyclisée », d'une « économie circulaire ». Pour le dire clairement : « La lutte pour le communisme et lutte pour l'économie circulaire, même combat ! ». De quoi s'agit-il ?
1. Il s'agit d'abord de concevoir des produits en ayant en vue « leurs vies ultérieures après l'usage initial » (recyclage, biodégradabilité).
2. Il faut ensuite lutter contre l'obsolescence des objets en les concevant pour durer longtemps. Le livre évoque la mise en œuvre de véritables services d'entretien (à quoi il faudrait ajouter aussi un important refoulement de la publicité, première responsable du remplacement injustifié de nos objets).
3. Ensuite, « l'agencement d'un produit doit être modulaire afin de ne devoir remplacer que la partie usée ou technologiquement dépassée ».
4. Enfin, le produit doit évidemment être conçu pour polluer le moins possible durant tout son cycle de vie.
Que faut-il attendre de l'économie circulaire ? « La cyclisation des activités productrices humaines peut engendrer une décroissance conséquente des flux de matières mises en jeu et une minimisation réelle de l'effet anthropique sur la planète ».
L'ouvrage contient en outre deux textes intéressants. D'abord un *Manifeste pour un développement humain durable* qui condense les thèses principales de l'ouvrage, véritable synthèse d'une approche communiste de l'écologie. Ensuite, un inventaire des textes produits par le PCF sur l'environnement depuis 1959, inventaire qui démontre par le fait l'intérêt constant des communistes pour cette question.■

L'Adieu aux rois Paris, janvier 1794

Le cherche midi, 2013

VALÈRE STARASELSKI

PAR LOUIS GABRIEL

L'Adieu aux rois raconte un épisode de la Révolution française : l'exhumation en 1793 des corps des rois qui reposaient à la basilique de Saint-Denis. L'objectif des révolutionnaires était double : faire table rase du passé monarchique de la France et rendre utiles les matériaux utilisés pour les sépultures, en particulier le plomb des cercueils. Valère Staraselski situe le roman qu'il en tire en janvier 1794. Dans Paris sous la neige et sous le gouvernement révolutionnaire, l'organiste de la basilique rend visite chaque jour à l'avocat Marc Antoine Doudeauville et lui raconte ce dont il a été témoin. Chaque chapitre du livre est composé de la même manière. Il commence par les souvenirs souvent décousus de l'organiste, royaliste et chrétien horrifié par ce qui s'est passé dans son église. Il s'achève, après le départ de celui-ci, par une discussion au cours de laquelle Doudeauville fait l'apologie de la politique de Robespierre auprès de ses amis, convaincus d'avance.
L'évocation des exhumations, très documentée, ne manque pas de détails horribles. Les lecteurs qui aiment la « putréfaction liquide » trouveront leur compte dans ce livre. Les amateurs de romans seront peut-être moins satisfaits : on attend en vain un début d'intrigue ou quelque évolution psychologique des personnages. Ceux qui se plaisent à l'évocation de la Terreur comme épouvantail politique semblent avoir apprécié cet ouvrage. Les défenseurs de Robespierre, malgré toute la bonne volonté de l'auteur, trouveront sans doute un air de déjà vu aux pages qui citent les beaux morceaux du grand homme. Le sujet choisi par Valère Staraselski était prometteur : partir de ce que la Révolution a de moins admirable permettait d'éviter les travers de la légende dorée. Il est bien étrange d'avoir collé un éloge univoque de Robespierre à une évocation de la Révolution essentiellement dégoûtante.■

Le projet communiste de demain ne saurait se passer des élaborations théoriques que Marx et d'autres avec lui nous ont transmises. Sans dogme mais de manière constructive, La Revue du projet propose des éclairages contemporains sur ces textes en en présentant l'histoire et l'actualité.

La lutte des classes

La lutte des classes est-elle le moteur de l'histoire ? A-t-elle toujours existé et existe-t-elle encore aujourd'hui ? Parler de lutte des classes suppose d'une part qu'on puisse définir ce qu'est une classe. Il faut donc trouver un critère permettant de déterminer ce qui distingue les classes des autres types de groupes sociaux. Dire que la lutte des classes est le moteur de l'histoire suppose ensuite que la classe soit l'élément pertinent pour comprendre le fonctionnement de la société, qu'elle soit un élément plus pertinent, par exemple, que l'individu. Enfin, dire que les classes sont en lutte suppose de comprendre l'enjeu et les modalités de cette lutte. En 1848, Marx et Engels mettaient en évidence une polarisation et une simplification des conflits de classes, lesquels tendaient à se réduire à la lutte entre bourgeoisie et prolétariat. Que pouvons-nous en retenir aujourd'hui ?

PAR **FLORIAN GULLI ET JEAN QUÉTIER**

BOURGEOIS ET PROLÉTAIRES

L'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de luttes de classes.

Homme libre et esclave, patricien et plébéien[1], baron et serf, maître de jurande et compagnon[2], bref oppresseurs et opprimés, en constante opposition les uns aux autres, ont mené une lutte ininterrompue, tantôt dissimulée, tantôt ouverte, une lutte qui, chaque fois, finissait par une reconfiguration révolutionnaire de la société tout entière ou par la disparition commune des classes en lutte.

À des époques plus reculées de l'histoire, nous trouvons presque partout une complète articulation de la société en états[3] distincts, une hiérarchie variée de positions sociales. Dans la Rome antique, nous avons des patriciens, des chevaliers, des plébéiens, des esclaves ; au Moyen Âge, des seigneurs, des vassaux, des maîtres de jurande, des compagnons, des serfs avec, en plus, à l'intérieur de presque chacune de ces classes, de nouvelles hiérarchies particulières.

La société civile bourgeoise[4] moderne, issue du déclin de la société féodale, n'a pas aboli les oppositions de classes. Elle n'a fait que substituer de nouvelles classes, de nouvelles conditions d'oppression, de nouvelles configurations de la lutte à celles d'autrefois.

Notre époque, l'époque de la bourgeoisie, se caractérise toutefois par le fait qu'elle a simplifié les oppositions de classes. La société entière se scinde de plus en plus en deux vastes camps ennemis, en deux grandes classes qui s'affrontent directement : la bourgeoisie et le prolétariat.

Karl Marx, Friedrich Engels, *Le Manifeste du Parti communiste*, Messidor/Éditions sociales, Paris, 1986, p. 53 sq.
Traduction de Gérard Cornillet (modifiée)

L'HISTOIRE

« L'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de luttes de classes ». Il s'agit de l'une des formules les plus fameuses du *Manifeste* ; et c'est en même temps l'une des plus problématiques. Marx et Engels cherchent à montrer, à l'aide d'exemples empruntés à des époques qui vont de l'antique cité grecque au capitalisme du XIXe siècle en passant par la société féodale, que la lutte des classes constitue un schéma pertinent pour com-

Notes de *La Revue du projet*

(1)- Dans l'Antiquité, les citoyens romains se divisaient en patriciens, aristocrates issus d'une famille noble, et plébéiens, simples hommes libres.

(2) - Au Moyen Âge et jusqu'au XVIIIe siècle, les métiers artisanaux étaient organisés sous forme corporative. Les maîtres de jurande devaient prêter le serment d'observer les règlements afférents à leur métier. Le travail n'étant pas libre, les compagnons étaient dépendants d'un maître pour pouvoir exercer.

(3) - Le mot « état » s'entend ici au sens d'ordre ou de corps social, comme lorsqu'on parle du « tiers état ». Son unité peut être fondée sur un statut ou sur un type de revenu.

(4) - Théorisé par Hegel, le concept de « société civile bourgeoise » désigne l'émergence d'une sphère sociale indépendante de la sphère politique proprement dite. L'émergence de la société civile bourgeoise est contemporaine de la naissance du capitalisme.

prendre les grandes évolutions historiques. Par exemple, la Révolution Française peut être comprise comme le dernier acte d'une lutte entre la bourgeoisie et l'aristocratie au cours de laquelle l'aristocratie a été vaincue en tant que classe dominante. Toutefois, Engels relativisera la formule, dans son ouvrage de 1884, *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* : des sociétés existaient avant la cité antique et présentaient une toute autre organisation sociale, certaines d'entre elles se caractérisaient par la propriété commune de la terre.

Que gagnons-nous à expliquer le passage d'une grande époque à une autre à partir de la lutte des classes ? Est-ce que cela signifie renoncer à toute forme d'explication qui ne serait pas strictement socio-économique et ainsi occulter l'histoire politique, religieuse, etc. ? Au contraire, la lutte des classes permet de donner un soubassement à une histoire globale des sociétés humaines. La première nécessité historique étant la production et la reproduction de la vie humaine, donc la production des moyens de subsistance (manger, boire, se loger, se vêtir, etc.), les conflits qui traversent la structuration économique de la société sont prépondérants.

Dans *L'Idéologie allemande*, Marx et Engels critiquaient ceux qui prétendaient comprendre la marche de l'histoire sans prendre en compte les rapports de production. Chercher à expliquer la chute de Rome uniquement à partir des conquêtes militaires des Barbares, réduire l'expansion française sous l'Empire au génie personnel de Napoléon, tout cela conduit à occulter des facteurs qui ne sont pas seulement des causes historiques parmi d'autres, mais qui constituent la condition de possibilité de toute histoire.

LES CLASSES SOCIALES

Pourquoi Marx et Engels mettent-ils l'accent sur les classes sociales ? Que sont-elles exactement et en quoi permettent-elles de rendre compte de la structuration économique de la société ? Ils n'ignorent pas que la division du travail dans les sociétés modernes produit une multiplicité de « groupes sociaux distincts » (*Le Capital*, III, ch. LII). Mais ces derniers ne sont précisément pas des classes sociales. Ils désignent des corps de métiers, des secteurs de la production, mais aussi des styles de vie, des modes de consommation, etc. Par exemple, « être paysan », c'est appartenir à un groupe social, que l'on peut étudier sociologiquement, dont on peut décrire les traditions et les coutumes, etc. ; mais « être paysan » ne définit pas encore la classe à laquelle l'individu appartient.

Dès lors, qu'est-ce qu'une « classe » si l'on accorde qu'elle n'est pas un « groupe social » ? Faut-il la définir par le niveau des revenus ? Ce critère est peu opératoire. D'abord, parce qu'en s'en tenant aux revenus, on ne peut délimiter clairement aucun groupe, les « subdivisions » allant à l'infini (deux ouvriers aux revenus différents pourraient ainsi appartenir à deux classes différentes). Ensuite, parce que le revenu est pour une large part une réalité dérivée, intelligible en faisant référence à la position que les individus occupent dans la production.

Parler de « classe », pour Marx et Engels, c'est affirmer que les sociétés humaines sont traversées par des relations de dominations. Dans le monde antique, l'esclave était entièrement soumis à la volonté du maître et, en même temps, travaillait pour lui. Dans le monde féodal, le compagnon ne pouvait exercer qu'en suivant un long apprentissage, qui était une forme de travail gratuit, auprès d'un maître de jurande dont le pouvoir n'avait guère de limite. On retrouve dans tous les cas la soumission à l'arbitraire et la contrainte à travailler pour un autre. Celui qui domine est donc celui qui est en mesure de contraindre les autres à travailler pour lui.

C'est finalement la propriété ou l'absence de propriété des moyens de production qui définissent les classes sociales. Celui qui ne dispose pas des moyens de production est à la merci de celui qui les possède même si, à l'époque moderne, il est son égal en tant que citoyen. D'abord parce que le propriétaire des moyens de production – à l'époque moderne, le « bourgeois » – contrôle l'accès au travail et donc au salaire. Ensuite, parce qu'il est libre d'organiser le travail du salarié, sa vie au travail, comme il l'entend.

LA LUTTE DES CLASSES

La « lutte » des classes a des degrés d'intensité, elle est « tantôt dissimulée, tantôt ouverte ». Elle n'est pas pensée exclusivement sur le modèle de la crise révolutionnaire, elle commence à un niveau microscopique, par exemple dans le refus des cadences dans les ateliers. Elle gagne en intensité lorsque la masse « se constitue en classe pour elle-même » (*Misère de la philosophie*), lorsque la division objective entre oppresseurs et opprimés devient consciente pour les opprimés eux-mêmes. Elle atteint son apogée lorsqu'elle revêt un « caractère politique », lorsqu'il devient clair que le terme de la lutte est la fin de la domination de classe, l'émancipation de ceux qui ne possèdent pas les moyens de production.

La spécificité du capitalisme, selon Marx et Engels, serait d'avoir simplifié l'antagonisme de classe, le ramenant à l'opposition de deux termes : ceux qui possèdent les moyens de production (« les bourgeois ») et ceux qui en sont dépourvus (les « prolétaires »). Si l'on comprend dans le prolétariat l'ensemble du secteur tertiaire, si l'on y ajoute l'effondrement de la petite propriété du fait de la concurrence des grands groupes (la petite épicerie menacée par les centres commerciaux ou les chaînes, la fin des petites exploitations agricoles, etc.), la généralisation du salariat au cours du XXe siècle semble leur donner raison. ■

1848 : « UN SPECTRE HANTE L'EUROPE »

Marx et Engels rédigent *Le Manifeste du Parti communiste* entre la fin de l'année 1847 et le début de l'année 1848. Il s'agit d'une période de bouillonnement prérévolutionnaire : dès le mois de février en France et dès le mois de mars en Allemagne se produisent les premiers soulèvements qui donnent lieu au Printemps des peuples. Aux aspirations démocratiques, libérales et nationales qui animent l'Europe viennent s'ajouter des revendications sociales. En 1848, le mouvement communiste est en cours de constitution : depuis 1846, Marx et Engels ont créé un comité de correspondance communiste dont l'objectif est de coordonner, au niveau international, les différents groupes révolutionnaires. *Le Manifeste* est l'émanation directe du congrès de la Ligue des communistes qui se tient à Londres à la fin de l'année 1847. Il est donc le fruit d'un travail collectif.

LA REVUE DU PROJET

CHAQUE MOIS UN THÈME QUI VOUS CONCERNE
POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE
UN PROJET D'ÉMANCIPATION HUMAINE

En ligne sur : http://projet.pcf.fr

CITOYENNES, CITOYENS... PARTICIPEZ !

« BEAUCOUP METTENT DE L'ÉNERGIE À RÉSISTER, IL EN FAUT TOUT AUTANT QUI SE MÊLENT DU DÉBAT POLITIQUE ! »

Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, a invité ainsi l'ensemble des forces sociales, syndicales, associatives, à investir le débat d'idées et à participer à la construction d'une véritable alternative politique à gauche.

Nous voulons nous appuyer sur l'expérience professionnelle, citoyenne et sociale de chacune et chacun, en mettant à contribution toutes les intelligences et les compétences. *La Revue du projet* est un outil au service de cette ambition.
Vous souhaitez apporter votre contribution ? Vous avez des idées, des suggestions, des critiques ? Vous voulez participer à un groupe de travail en partageant votre savoir et vos capacités avec d'autres ?

LAISSEZ-NOUS VOS COORDONNÉES, NOUS PRENDRONS CONTACT AVEC VOUS.
OU ÉCRIVEZ-NOUS PAR COURRIEL À : revue@pcf.fr

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

Portable : ..... Adresse électronique : .....

Profession : .....

Centre d'intérêt et/ou compétences : .....

La Revue du projet - 2, place du Colonel-Fabien - 75019 Paris

LA REVUE DU PROJET

BULLETIN D'ABONNEMENT

RÈGLEMENT PAR **CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL** (À L'ORDRE DE LA REVUE DU PROJET. REMPLIR BULLETIN CI-DESSOUS).

Durée 1 an/10 numéros

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL

❏ **Je règle par chèque bancaire ou postal (France uniquement) à l'ordre de «La Revue du Projet»**

❏ **Standard : 56 €** ❏ **Chômeurs/étudiants : 40 €** ❏ **Souscription : 72 €**

SERVICE ABONNEMENT - i-Abo/La Revue du projet - 11, rue Gustave-Madiot - 91070 BONDOUFLE
Tél. : 01 60 86 03 31 - Fax : 01 55 04 94 01 - Mail : larevueduprojet@i-abo.fr

À envoyer à l'adresse ci-dessus.

Nom & prénom .....

Adresse .....

Code postal .....Ville .....

Adresse électronique .....Mobile(*) .....

(*) informations utilisées uniquement dans le cadre de l'abonnement Date : ..... Signature :

RÈGLEMENT **PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE** (REMPLIR FORMULAIRE CI-DESSOUS).

BULLETIN D'ABONNEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE (4 fois/an)

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

ASSOCIATION PAUL-LANGEVIN

Référence unique du mandat (réservé à l'administration)

En signant ce formulaire vous autorisez l'ASSOCIATION PAUL LANGEVIN à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'ASSOCIATION PAUL LANGEVIN. Vous bénéficiez du droit d´être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

Nom : .....
Prénom :.....
Adresse : .....
CP : ..... Ville :.....
Pays : .....

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

IBAN-Numéro d´identification international du compte bancaire

BIC-Code international d´identification de votre banque

TYPE DE PAIEMENT

Paiement récurrent/répétitif ☐

CRÉANCIER

Nom : ASSOCIATION PAUL-LANGEVIN
ICS : FR23ZZZ530622
Adresse : 6, avenue Mathurin-Moreau, 75167 Paris cedex 19

Fait à : Signature :

Le :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n´être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l´exercice, par ce dernier, de ses droits d´oppositions, d´accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l´informatique, aux fichiers et aux libertés.

À retourner à : SERVICE ABONNEMENT - i-Abo/La Revue du projet - 11, rue Gustave-Madiot - 91070 BONDOUFLE

COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET

Pierre Laurent
Secrétaire national du PCF
Responsable national du projet

Isabelle De Almeida
Responsable nationale adjointe du projet

Marc Brynhole

Olivier Dartigolles

Jean-Luc Gibelin

Isabelle Lorand

Alain Obadia

Véronique Sandoval

COMITÉ DU PROJET

AGRICULTURE, PÊCHE, FORÊT
Xavier Compain
xcompain@pcf.fr

CULTURE
Alain Hayot
ahayot@wanadoo.fr

DROITS ET LIBERTÉS
Fabienne Haloui
fabienne.haloui@wanadoo.fr

DROITS DES FEMMES ET FÉMINISME
Laurence Cohen
cohenperdrix@gmail.com

ÉCOLOGIE
Hervé Bramy
hbramycg93@wanadoo.fr

ÉCONOMIE ET FINANCES
Yves Dimicoli
ydimicoli@pcf.fr

ÉDUCATION
Marine Roussillon
marine.roussillon@wanadoo.fr

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - RECHERCHE
Anne Mesliand
amesliand@orange.fr

JEUNESSE
Isabelle De Almeida
idealmeida@pcf.fr

PRODUCTION, INDUSTRIE ET SERVICES
Alain Obadia
alain.obadia@orange.fr

PROJET EUROPÉEN
Patrick Le Hyaric
plehyaric@humanite.fr

RÉPUBLIQUE, DÉMOCRATIE ET INSTITUTIONS
Pierre Dharréville
pdharreville@bdr13.pcf.fr

SANTÉ, PROTECTION SOCIALE
Jean-Luc Gibelin
jean-luc.gibelin@orange.fr

SPORT
Nicolas Bonnet
nbonnet@pcf.fr

TRAVAIL, EMPLOI
Véronique Sandoval
sandoval_ve@yahoo.fr

VILLE, RURALITÉ, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Isabelle Lorand
ilorand@pcf.fr

ÉCONOMIE POLITIQUE
Frédéric Rauch
frauch@pcf.fr

Progressistes
Amar Bellal
bellal.amar@gmail.com

LA REVUE DU PROJET
Guillaume Roubaud-Quashie
gquashie@pcf.fr

espaces Marx
explorer, confronter, innover
Patrice Cohen-Seat
pcohen-seat@pcf.fr

Lem
Michel Laurent
Lieu d'études sur le mouvement des idées et des connaissances
mlaurent@pcf.fr

L'ÉQUIPE DE LA REVUE

Guillaume Roubaud-Quashie
Rédacteur en chef

Caroline Bardot
Rédactrice en chef adjointe

Hélène Bidard
Rédactrice en chef adjointe

Davy Castel
Rédacteur en chef adjoint

Clément Garcia
Vice-rédacteur en chef

Igor Martinache
Rédacteur en chef adjoint

Léo Purguette
Vice-rédacteur en chef
Travail de secteurs

Jean Quétier
Vice-rédacteur en chef
Lectrices & lecteurs

Gérard Streiff
Vice-rédacteur en chef
Combat d'idées
Sondages

Noëlle Mansoux
Secrétaire de rédaction

Marine Roussillon
Critiques

Maxime Cochard
Critiques

Côme Simien
Histoire

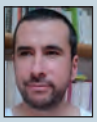

Florian Gulli
Mouvement réel
Dans le texte

Nicolas Dutent
Mouvement réel
Regard

Francis Combes
Poésies

Franck Delorieux
Poésies

Corinne Luxembourg
Production de territoires

Séverine Charret
Production de territoires

Étienne Chosson
Regard

Anthony Maranghi
Revue des média
Communication

Alain Vermeersch
Revue des média

Amar Bellal
Sciences

Pierre Crépel
Sciences

Michaël Orand
Statistiques

Alexandre Fleuret
Vidéo

Vincent Bordas
Relecture

Sébastien Thomassey
Mise en page

Frédo Coyère
Mise en page et graphisme

PCF
Parti communiste français
FRONT DE GAUCHE
Parti communiste français